QL671
.G47
*

FOR THE PEOPLE
FOR EDVCATION
FOR SCIENCE

LIBRARY
OF
THE AMERICAN MUSEUM
OF
NATURAL HISTORY

Bound at
A.M.N.H.
1921

LIBRARY
OF THE
AMERICAN MUSEUM
NATURAL HISTORY

LE GERFAUT

59.82:06(4

Revue belge d'Ornithologie

ORGANE

DES

Sociétés Ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique

Sièges sociaux : LOUVAIN ET VERVIERS

Publiée par la Société Ornithologique du Centre sous la direction de M. MARCEL DE CONTRERAS

MEMBRE CORRESPONDANT DU BUREAU CENTRAL ET ROYAL D'ORNITHOLOGIE DE HONGRIE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE DE BELGIQUE

Secrétaires de Rédaction : M. OSCAR ARNOLD (Verviers), M. GUSTAVE MOTTIN (Bruxelles).

2me Année

BRUXELLES. — IMPRIMERIE F. VAN BUGGENHOUDT
5 et 7, rue du Marteau, 5 et 7.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. Ad. ANTEN, commissaire de la S. O. E. B.
Oscar ARNOLD, commissaire de la S. O. E. B.
le baron de CHESTRET de HANEFFE, membre de la S. O. C. B.
L. COOPMAN, secrétaire-correspondant de la S. O. E. B.
Marcel de CONTRERAS, vice-président de la S. O. C. B
DESCHAMPS de WATTINE, commissaire de la S. O. C. B.
Dr A. DUBOIS, président d'honneur de la S. O. C. B.
C. DUPOND, membre de la S. O. C. B
G. HEUNINCKX, vice-président de la S. O. C. B.
Dr M. MAIRLOT, membre de la S. O. E. B.
G. MOTTIN, commissaire de la S. O. C. B.
R. PAUWELS, membre de la S. O. C. B.
Armand RUHL, commissaire de la S. O. E. B.
Alfred SACRÉ, président de la S. O. E. B.
A. TANT, secrétaire-correspondant de la S. O. C. B.
E. TANT, secrétaire-rapporteur de la S. O. C. B.
le chevalier G. van HAVRE, président de la S. O. C. B.
F. VISART de BOCARMÉ, commissaire de la S. O. C. B.

2e ANNÉE — N° 1. 1er AVRIL 1912.

LE GERFAUT

Revue de la Société Ornithologique du Centre de la Belgique

SIÈGE SOCIAL : **LOUVAIN.**

Avis au lecteur.
Coupe challenge « Gerfaut ».
CHEVALIER G. VAN HAVRE. — La migration de Casse-noix en Belgique durant l'automne de 1911.
BARON SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG. — A propos de la Sarcelle de Formose (Querquedula Formosa, Georgi).
Notes et Faits divers.
Comptes rendus et analyses.
Liste des nouveaux membres.

21 84931. June 3

Avis au Lecteur.

Avec ce numéro commence la deuxième année de notre revue. Nous avons daté le numéro précédent du 31 décembre 1911, en vue de faire coïncider la fin de la première année de la revue avec celle de la première année de l'exercice social de la S. O. C. B.

Nous avions primitivement l'intention de limiter à quatre numéros notre publication annuelle. Le premier ayant paru le 15 mai 1911, le quatrième aurait donc dû porter la date du 15 février 1912. Toutefois, à raison du succès obtenu par notre revue (*Le Gerfaut* a pris son essor et n'est plus *niais* comme on dit en termes de fauconnerie), elle paraîtra mensuellement et à dates fixes à partir du 1er avril 1912. Ce sont là de très lourds sacrifices que nous nous imposons, mais nous espérons que les membres de notre Société nous en sauront gré en faisant tout leur possible pour nous amener de nouvelles adhésions. Nous n'ignorons pas que la mesure que nous avons prise est de nature à leur donner satisfaction, tout amateur aimant recevoir régulièrement et à une date connue d'avance, la revue du sport auquel il s'intéresse principalement.

LA DIRECTION.

Coupe challenge " Gerfaut „

Considérant l'extension prise en ces dernières années par l'étude de la branche ornithologique, et en présence des nombreuses Expositions-concours organisées par les sociétés ornithologiques, et qui obtinrent de si brillants et légitimes succès, la Société ornithologique du centre de la Belgique, en vue d'encourager les efforts des amateurs d'oiseaux vivants, a institué une coupe challenge « Gerfaut » à disputer aux conditions suivantes :

Article premier. — La S. O. C. B. institue une Coupe challenge dite « Coupe Gerfaut », d'une valeur de 300 francs.

Art. 2. — Elle est réservée aux membres de la S. O. C. B. ainsi qu'à ceux des sociétés jouissant vis-à-vis d'elle du titre de sociétés correspondantes. Elle sera attribuée à l'exposant du sujet déclaré l'oiseau le meilleur par tous les juges réunis, et ce dans une exposition d'oiseaux vivants organisée par une des sociétés précitées et au programme de laquelle cette coupe figure.

Art. 3. — Les sociétés qui désirent que la « Coupe Gerfaut » figure au programme de leur exposition, doivent en faire chaque fois la demande au comité de la S. O. C. B. et faire connaître en même temps leur règlement d'exposition.

Art. 4. — La coupe ne peut être gagnée que par un amateur à l'exclusion de tout marchand d'oiseaux; elle sera attribuée définitivement à celui qui, en l'espace de cinq années consécutives, en sera trois fois le gagnant.

Art. 5. — Le même propriétaire ne pourra gagner la coupe plus d'une fois en une année avec le même oiseau.

Art. 6. — Jusqu'à son attribution définitive, le président de la société à laquelle appartient son dernier gagnant aura la garde de la coupe jusqu'à l'ouverture de l'exposition suivante où elle se disputera.

Art. 7. — La « Coupe Gerfaut » doit être disputée pour les trois premières fois dans les expositions organisées respectivement par la S. O. C. B., S. O. E. B. et S. O. U. A. de Liége.

Art. 8. — A chaque exposition où la coupe sera mise au concours, elle sera exposée avec son règlement et le nom du gagnant, nom qui sera gravé dans la coupe.

Art. 9. — Le Comité de la S. O. C. B. aura seul le droit de trancher toute discussion au sujet de l'interprétation d'un article du présent règlement.

La coupe fut disputée pour la première fois à Verviers lors de l'Expositon ornithologique organisée par la vaillante S. O. E. B. Après longue délibération, elle fut attribuée à un superbe Chardonneret de Sibérie, appartenant à M. Emile Ruhl. président d'honneur de cette Société.

La migration de Casse-noix en Belgique

durant l'automne de 1911,

par le chevalier G. van Havre.

Une migration considérable de Casse-noix *Nucifraga caryocatactes* (Lin.) a été observée durant l'automne de 1911 dans la plupart des pays de l'Europe centrale et occidentale.

Venant du nord-est et se dirigeant au sud-ouest, cette vague migratrice envahit tour à tour l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et les régions orientales de la Hollande, de la Belgique et de la France. D'après les observations qui ont été faites, cette vague ne s'est guère avancée dans la direction de l'ouest au delà des régions boisées de l'est de la Hollande et de la Belgique et des régions montagneuses qui avoisinent les vallées de la Meuse, de la Saône et du Rhône. Signalée vers le milieu de septembre en Allemagne (Poméranie), elle apparaît à la fin du même mois en Hollande (Groningue, 26 septembre) et en Belgique (Liége, 23 septembre et Anvers, 26 septembre) et dès le début d'octobre en France (Côte-d'Or, 2 octobre) et en Suisse (Vaud, 10 octobre).

Tel est le fait relaté de façon générale et qu'il n'était pas nécessaire de mentionner à nouveau, étant connu déjà de tous

ceux qui s'occupent d'ornithologie, si cette migration n'avait offert un intérêt particulier en fournissant une nouvelle fois matière à des observations intéressantes sur les incursions du Casse-noix en Belgique. Ce sont les renseignements que j'ai recueillis à ce sujet au point de vue de la zone de migration, de l'époque, de la durée, de l'intensité, de la forme géographique à laquelle appartiennent les migrateurs et de leur provenance que je vais consigner ici. J'aborde l'examen de ces différents points de vue, en donnant un relevé par province des captures faites dans notre pays durant l'automne de 1911, mentionnant autant que possible localités et dates.

Ce relevé est forcément incomplet, car je n'ai pu me renseigner sur toutes les captures qui ont été faites, mais il est néanmoins d'une importance suffisante et possède les éléments nécessaires pour résoudre les différents problèmes qui font l'objet de cette étude.

I. — Relevé de captures faites en Belgique en 1911

Anvers, septembre 26, Arendonck.
» » 28, Oosthoven lez-Turnhout.
» octobre 1er, Calmpthout.
» » 5, Brasschaet.
» » 12, Aertselaer.
» » 21, Wildert-Vorst.
» novembre ?, Westmalle.
» » 28, Deurne lez-Anvers.

Un sujet a été observé à Arendonck, le 26 septembre, en même temps que l'oiseau tué; le même fait s'est présenté à Aertselaer le 12 octobre. Un exemplaire capturé vivant aux environs d'Anvers se trouvait chez un marchand d'oiseaux de cette ville dans le courant d'octobre.

Captures, 9; observations, 2; total, 11.

Brabant, octobre 5, Roosbeek.
» » 11, Villers-la-Ville.
» » 11, Villers-la-Ville.
» » 27, Louvain.

Captures, 4; observation, 0; total, 4.
Flandre occidentale, octobre ? Waesmunster.

Capture, 1; observation, 0; total, 1.
Flandre orientale, octobre 12, Furnes.
» novembre 5, Waereghem.
» » 5, Waereghem.

Captures, 3; observation, 0; total, 3.
Hainaut, octobre 14, Fontaine-l'Évêque.
» » 23, Presles.
» » 27, Baileux.
» novembre 5, Pâturages.
» décembre 10, Tournai.

Quatre observations ont été faites dans les bois de Baileux à la fin d'octobre.

Captures, 5; observations, 4; total, 9.
Liége, septembre 23, Beaufays.
» » 28, Jalhay.
» octobre 3, Spa.
» » 7, Othée.
» » 9, Spa.
» » 10, Goë.
» » 12, environs de Liége.
» » 14, »
» » 15, Seny.
» » 15 ? Heusy.
» » 15 ? Heusy.
» » 15 ? Ensival.
» » 15 ? Ensival.
» » 16, environs de Liége.
» » 16, Trois-Ponts.
» » 20, environs de Liége.
» » 20, »
» » 20, Gomzée.
» » 24, Spa.
» » ?, environs de Spa.

Liége, octobre ?, environs de Spa.
» » ?, »
» » ?, »
» » ?, »
» novembre 11, environs de Liége.
» » 15, Jehay.
» décembre 14, environs de Liége.

Les cinq sujets capturés aux environs de Spa ont été pris dans des lacets à grives. Un sujet a été vendu aux halles de Liége en novembre.

Captures, 28; observation, 0; total, 28.

Limbourg, octobre 6, Eelen.
» » 19, Dilsen.
» » 20, Hasselt.
» novembre 5, Zonhoven.

Un sujet observé à Dilsen, le 21 octobre.

Captures, 4; observation, 1; total. 5.

Luxembourg, octobre ?, Laroche.
» » ?, Laroche.

Captures, 2; observation, 0; total, 2.

Namur, octobre 10, Leignon.
» » 14, Ciney.
» » 18, Bossières.
» » 23, Loyers.
» » 25, Bruly de Pesche.
» » 27, Nismes.
» » 27, Nismes.
» décembre 18, Ostémerée.

Un marchand de grives du Presgaux a reçu 6 Casse-noix pris dans les tenderies à la fin d'octobre.

Captures, 14; observation, 0; total, 14.

Deux exemplaires ont éte exposés en vente au marché de Bruxelles, le 28 septembre et le 9 octobre; je n'ai pas d'indications sur le lieu de la capture. Enfin, trois autres captures m'ont été renseignées sans mention de lieu ni de date.

Ce relevé mentionne pour la totalité du territoire belge 75 captures et 7 observations.

II. — Zone de migration

Comme on peut en juger par le tableau ci-dessus, cette zone comprend toute la partie de notre territoire comprise entre le cours de l'Escaut et la frontière allemande.

Le contingent migrateur qui a traversé cette zone peut être divisé en deux groupes que je qualifierai de groupe nord et de groupe sud.

Le groupe nord a abordé notre territoire au nord et au nord-est des provinces d'Anvers et de Limbourg pour traverser ensuite toute la région située entre l'Escaut d'une part, la Sambre et la Meuse de l'autre. Ce groupe doit avoir été très clair-semé à en juger par le nombre restreint de captures opérées dans ces parages.

Le groupe sud, très compact, a pénétré en Belgique à l'est de Liége par la frontière allemande. Ce groupe a traversé la Fagne, le Condroz et l'Entre-Sambre-et-Meuse pour aborder les Ardennes françaises dans la région de Chimay et de Couvin. Quelques sujets du groupe sud se sont montrés dans le Luxembourg de même que de rares représentants du groupe nord ont pénétré en Flandre et dans l'ouest du Hainaut.

Tout comme en Belgique, les provinces occidentales de la Hollande n'ont été visitées que par de rares exemplaires de l'espèce qui nous occupe. Il en a été de même en France, où quelques observations ont été faites en Seine-et-Oise, Seine-Inférieure et Calvados.

III. — Époque et durée

Arrivant du nord-est, c'est à la fin de septembre que l'avant-garde des migrateurs a pénétré simultanément dans le nord et l'est du pays. Elle se trouvait au milieu d'octobre dans le centre et passait en France dès la fin de ce même mois et le début de novembre après avoir traversé nos provinces méridionales. Quant à la durée de cette migration, elle peut être évaluée à

six semaines, du 23 septembre au 8 novembre, car les oiseaux capturés après cette époque doivent être considérés comme des retardataires ayant séjourné dans le pays.

IV. — Intensité

L'intensité du passage peut être envisagée comme ayant été très faible dans l'ouest du pays, modérée dans le nord et le centre, très forte dans l'est et le sud. Dans cette zone, les captures se sont succédé sans interruption durant tout le mois d'octobre. Prise dans son ensemble, 1911 peut être regardée comme une année de passage très intense. A ce point de vue elle est supérieure à 1900, époque à laquelle une migration importante de Casse-noix avait été observée, cette fois dans le nord du pays.

A ce propos, il n'est peut-être pas sans intérêt de mentionner ici les années durant lesquelles des migrations de Casse-noix ont été observées en Belgique. Ce sont les années 1836, 1844, 1850, 1864, 1868, 1885, 1887, 1893, 1900, 1907, 1911.

V. — Forme géographique

De l'examen que j'ai fait personnellement d'un certain nombre de sujets et des renseignements que j'ai obtenus sur d'autres, il résulte que le contingent migrateur était composé de représentants de la forme sibérienne *Nucifraga caryocatactes macrorhynchus* (Brehm), *leptorhynchus* (Blasius). Toutefois, le sujet capturé à Jehay le 15 novembre et qui se trouve en ma possession, appartient incontestablement à la forme européenne *Nucifraga caryocatactes brachyrhynchus* (Brehm), *pachyrhynchus* (Blasius). Cette constatation établit de façon certaine que les deux formes du *Nucifraga caryocatactes,* qui paraissent en Europe, visitent accidentellement la Belgique. Cette observation n'avait pas été faite jusqu'ici. Il n'est pas hors de propos de comparer le sujet de la forme européenne *brachyrhynchus* tiré à Jehay, avec un exemplaire bien caractérisé de la forme sibérienne *macrorhynchus* (capturé à Ostémerée, le 18 décembre).

Chev. G. van Havre. — La migration de Casse-noix en Belgique durant l'automne de 1911.

---

1. *Exemplaire de la forme européenne brachyrhynchus tiré à Jehay le 15 novembre* 1911. — Caratères: taille moyenne; bec court, épais à la base, presque conique, la mandibule supérieure ne dépassant l'inférieure que sur une très légère étendue.

Plumage : d'un brun de suie sur la tête et les suscaudales, parsemé de taches blanches nombreuses et fortement marquées sur les côtés du cou et de la poitrine, plus faibles et plus rares sur le cou, le dos, le croupion, la gorge et l'abdomen; sous-caudales blanches; ailes d'un noir verdâtre; queue de même couleur, mais terminée de blanc sur une faible étendue.

Mesures comparatives : taille (du front à l'extrémité de la queue), 280 $^{m}/_{m}$; longueur du bec, 45 $^{m}/_{m}$; mandibule supérieure dépassant l'inférieure de 1 $^{m}/_{m}$; aile pliée, 160 $^{m}/_{m}$; queue, 125 $^{m}/_{m}$; tarse, 37 $^{m}/_{m}$; terminaison blanche de la rectrice externe, 20 $^{m}/_{m}$.

2. *Exemplaire de la forme sibérienne macrorhynchus tiré à Ostémerée le 18 décembre* 1911. — Caractères : taille forte; bec allongé, aplati à son extrémité, la mandibule supérieure dépassant sensiblement l'inférieure et recourbée en forme de cuiller.

Plumage : d'un brun de suie sur la tête, le cou, le croupion et les suscaudales, parsemé de taches blanches, nombreuses et fortement marquées sur les côtés du cou et le haut de la poitrine, faibles et plus rares sur le dos, la gorge et l'abdomen; sous-caudales blanches; ailes d'un noir verdâtre; queue de même couleur mais largement terminée de blanc.

Mesures comparatives : taille (du front à l'extrémité de la queue), 300 $^{m}/_{m}$; longueur du bec, 53 $^{m}/_{m}$; mandibule supérieure dépassant l'inférieure de 6 $^{m}/_{m}$; aile pliée, 180 $^{m}/_{m}$; queue, 130 $^{m}/_{m}$; tarse, 40 $^{m}/_{m}$; terminaison blanche de la rectrice externe, 30 $^{m}/_{m}$.

VI. — Pays d'origine

L'espèce *Nucifraga caryocatactes* habite la zone paléarctique; comme je l'ai indiqué, deux de ses formes paraissent en Europe : la forme *brachyrhynchus* qui y est sédentaire, sa zone

de reproduction comprenant la Scandinavie, la Russie, la Prusse et quelques régions montagneuses de l'Europe centrale, et la forme *macrorhynchus* qui, au contraire, n'y paraît qu'irrégulièrement aux époques de migration. La Sibérie et la Chine septentrionale constituent le pays d'origine de cette dernière forme.

En terminant cette étude, je tiens à remercier tous ceux qui ont bien voulu me fournir des renseignements sur la migration de Casse-noix et sur les captures faites dans leur région, renseignements qui m'ont été de la plus grande utilité, notamment MM. Hendrickx à Turnhout, Farasijn et Walschaerts à Anvers, Clynmans à Gand, De Graeve à Furnes, Tant à Louvain, Van Tieghem à Bruxelles, Gerard-Salme à Liége, Anten à Verviers, Pecquereau à Tournai et Leclercq à Couvin.

A propos de la Sarcelle de Formose

Querquedula Formosa (Georgi)

par le Baron Snouckaert van Schauburg
Président du Club d'Ornithologistes neerlandais.

J'ai lu avec plaisir l'intéressante communication de M. le chevalier van Havre au sujet de cette sarcelle (*Gerfaut*, du 15 août 1911) et je me range entièrement à son avis.

Le 8 mars 1909 un très beau mâle adulte de cette espèce était capturé aux filets dans le nord de la Hollande; on me l'envoya vivant. Je l'ai fait mettre en peau pour ma collection et en écorchant l'oiseau, mon préparateur naturaliste a trouvé quelques petits grains de plomb entre la peau et la chair. La Sarcelle avait donc essuyé le feu d'un chasseur avant de se faire prendre dans les rets du tendeur (*eendenkooi* en hollandais). A mon avis il serait téméraire de conclure de cette capture, la seule qui ait été faite dans les Pays-Bas, à une migration nord-est—est-ouest de l'espèce en question; je ne crois pas même que cet oiseau ait fait de son gré le voyage de la Sibérie jusque chez nous, je le tiens tout simplement pour un prisonnier évadé. La Sarcelle de Formose est une de ces espèces qui sont

introduites en Europe pour peupler des étangs et des volières dans les jardins zoologiques ou chez des particuliers, notamment en Angleterre. Je suis sûr que ma sarcelle s'est échappée de captivité, probablement d'un parc anglais, et s'est ainsi trouvée, après une courte pérégrination, sur la côte hollandaise.

J'en juge de même pour un individu de *Anas flavirostris*, Vieill., qui avait été capturé de la même manière que la Sarcelle de Formose, et que je reçus parfaitement frais le 22 août 1908. Pour cette espèce sud-américaine la possibilité d'un voyage jusqu'aux côtes de notre Zuyderzée me semble exclue.

Je n'admettrais donc ni l'une ni l'autre des deux Sarcelles en question dans notre faune, non plus que le Phœnicoptère rose dont il s'est trouvé quelquefois des individus sur notre territoire, lesquels sont évidemment des échappés. J'en ai obtenu la quasi-certitude au moins dans un cas, où il est résulté d'une petite enquête que je fis par l'intermédiaire d'un journal anglais (« The Field »), qu'un Phœnicoptère s'était envolé d'un parc situé près de la mer en Irlande et s'était dirigé vers l'est. Un peu plus tard on signala un oiseau de cette espèce sur la côte de l'est de l'Angleterre et bientôt après on en vit un chez nous. Je pense qu'il s'est agi dans ces cas d'un seul et même individu.

Notes et faits divers

Grande outarde (*Otis tarda*, Lin). — Le garde Louis, de M. Fernand Bolan, a tué sur la chasse de Beauvechain (Brabant wallon), au commencement de février, une Outarde barbue mâle, oiseau rarement observé en Belgique. L'oiseau était accompagné de sa femelle, qui a pu échapper au plomb meurtrier. Ce sont des oiseaux de grande taille, le mâle mesurant $1^{m}05$, la femelle $0^{m}77$. Cet oiseau se rencontre dans toute l'Europe et l'Asie centrale et dans le Nord de l'Afrique, mais son habitat de prédilection embrasse les plaines de la Sibérie méridionale. Ce sont des oiseaux des steppes dont les migrations sont irrégulières. La chair des Outardes est peu appréciée.

Il est assez singulier que la *Deutsche Jägerzeitung* signalait, en date du 15 janvier dernier, le vol de deux Outardes à Eversum, près d'Olten, en Westphalie. Elles prirent la direction de l'est. Qui sait si ce n'est pas un de ces deux oiseaux qui vint — malgré lui... — échouer à Beauvechain. Il a été également observé une bande de grandes Outardes aux environs de Turnhout le 8 février et une autre dans le Luxembourg à Melreux, Grand-Han et Libramont.

Chasse et Pêche.

Notes et Faits divers.

L'acclimatation des oiseaux de Paradis. — *La Nature* a récemment relaté les intéressantes tentatives d'acclimatation des Paradisiers qui ont été faites en Europe et aux Antilles. Le fait suivant est à ajouter à ceux que cette revue a déjà signalés. M. Brook, qui possède une des plus belles collections d'oiseaux de Paradis, écrit à l'*Avicultural Magazine* qu'il vient d'obtenir un œuf de l'oiseau de Paradis de la Princesse Stéphanie (*Astrapia Stephaniæ*). Le nid était construit avec des brindilles de bouleau et une quantité de tiges et de feuilles de bambou ; il est placé dans la partie intérieure de la volière sur une branche naturelle fixée au mur. L'œuf est couleur cannelle largement maculé de brun et de pourpre. Le mâle était malheureusement en pleine mue au moment de la ponte, de sorte qu'il n'y a pas de chance pour que cet œuf, le premier pondu par un paradisier en Europe, soit destiné à donner un jeune.

Les chats du parc Josaphat. — L'administration communale de Schaerbeek avait placé dans les arbres du parc Josaphat des nids artificiels pour les oiseaux insectivores. Mais la nuit, d'innombrables chats rôdant dans le parc venaient saisir les oiseaux dans ces gîtes confortables. L'administration communale a décidé alors de supprimer les chats. Des pièges furent placés et en quelques jours une centaine de chats ont été capturés.

Moralité : On ne peut être l'ami de tout le règne animal.

Les Moineaux du parc de Bruxelles. — On sait que depuis quelque temps déjà nous avons au parc, des Moineaux familiers, dociles à l'appel de quelques charmeurs. C'était une grâce que, naguère, nous devions envier aux jardins parisiens.

Pourtant, le caractère des oiselets ne pouvait tant différer entre deux villes presque voisines, en dépit des « réclames » faites par tant de poètes aux Moineaux parisiens.

Nous n'avions pas su donner confiance à nos Moineaux, voilà tout! Maintenant, la preuve est faite et nous avons des oiseaux familiers dans tous nos squares. Ils sont particulièrement intéressants au parc, en temps de neige. Celle-ci prive presque tous les oiseaux de leur table habituelle... Mais comme ils ont bien fait de croire à leurs charmeurs, à leurs charmeuses! Ceux-ci viennent semer des miettes de pain que les pauvres bestioles se disputent avec la plus confiante audace. C'est un sautillement et de petits envols sombres sur la blancheur du sol formant le tableau le plus japonais qu'on puisse rêver!...

Le vol de l'Aigle. — On lisait, il y a quelques semaines, dans la *Nova Balkanska Tribuna*, journal bulgare qui paraît à Sofia : « Hier, le chasseur H. Ehr. Minev, chassant aux environs de Tschirpan, près d'une bourgade qui s'appelle Ruikita, a vu passer au-dessus de sa tête, à la hauteur d'une centaine de mètres, un Aigle gigantesque qui volait de l'ouest à l'est. M. Minev épaula son fusil et, comme il est tireur de premier ordre, du premier coup il atteignit l'oiseau. Tandis qu'il examinait sa victime abattue, il remarqua à la patte de gauche un anneau de métal portant cette inscription gravée : *Volière de Rossitten Allemagne 1285*. D'où résulte, qu'en 1285, un certain Rossitten, oiseleur en Allemagne, était propriétaire de cet aigle et lui avait rivé cet anneau à la patte avant de le mettre en liberté. »

La nouvelle, reproduite par tous les journaux, fit le tour de l'Europe centrale, éveillant la surprise et l'admiration. Un Aigle de sept cent vingt-six ans, c'était de quoi bouleverser la science des ornithologistes et, par surcroît, celle des héraldistes. Auprès de cet Aigle du XIIIe siècle, les Aigles des Romanof et des Hohenzollern étaient petits garçons. On ne voyait guère que celui ou celle des Habsbourg qui pût se réclamer d'une origine aussi lointaine.

A force de voler, la nouvelle parvint jusqu'à Rossitten, village de Courlande, où le baron von Kleit, grand amateur de fauconnerie, déclara que c'était lui qui, en juillet

1911, avait passé l'anneau à la patte de cet Aigle, alors tout jeune et presque au saut du nid. Le chiffre 1285 n'était pas une date, mais un numéro d'ordre. Loin de compter sept siècles d'existence, l'*Aquila pomarina* capturé près de Tschirpan ne comptait que sept mois à peine. D'Aigle médiéval, il tournait au canard.

Quoi qu'il en soit, ce volatile continue d'intéresser la science. Les oiseaux de Courlande émigrent ordinairement vers l'ouest, traversant l'Allemagne et poussant jusqu'en France. Celui-ci, au rebours de toutes les habitudes, est parti vers l'Orient. Cette fantaisie de touriste suffit à retenir sur lui l'attention des savants.

Printemps précoce. — M. Fonteyn a eu l'occasion d'entendre, le 26 janvier 1912, le chant parfait d'un pinson perché sur un des gros ormes qui bordent la route de Werchter.

Le 27 janvier 1912, en passant le pont de la Dyle, à Werchter, M. Fonteyn a fait lever de dessous de ce pont une Hirondelle (Cotyle de rivage) dont il a suivi quelque temps le vol zigzaguant et rapide.

Mergule nain (*Mergulus alle*, Lin.). — Par suite des grands froids survenus fin janvier dernier, différentes captures de ces plongeurs ont été faites sur notre littoral.

Comptes rendus et analyses

Revue Française d'Ornithologie, publiée par MM. Louis Denise et A. Menegaux (secrétariat : 25, quai Voltaire, Paris), 4e année.

N° 33 (7 janvier 1912).

R. Germain : La Fauvette couturière (*Orthotomus longicauda*, Blyth).

Article très intéressant sur le mode de nidification de ce petit passereau de Cochinchine.

Dr A. Delmas : Catalogue des oiseaux observés dans l'Aveyron (Fin).

C. Baer : Une partie de chasse aux îles Philippines.

L'auteur raconte quelques observations ornithologiques faites en ces pays.

A. Kirchner : Note sur l'arrivée et le départ des Hirondelles en 1911.

L'auteur montre l'anomalie observée dans les migrations de ces oiseaux.

L. Sion Bohin : Quelques observations sur le vol des grands planeurs.

S. Février : Une rareté ornithologique : Le Porphyrion bleu.

Note sur la capture à Périgueux, le 9 juillet 1911, de cet intéressant oiseau, mieux connu sous le nom de « Poule sultane ».

Notes et faits divers.

N° 34 (7 février 1912).

Fernand Masse : Pour identifier les oiseaux bagués.

L'auteur y émet, avec raison, le vœu de voir les personnes qui procèdent à des lâchers d'oiseaux bagués, en donner connaissance par la voie des revues ornithologiques, et au besoin adresser une reproduction de la bague au journal.

F. de Chapel : Passages d'oiseaux dans le Gard (note complémentaire).

Gabriel de Dumast : Régime alimentaire de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*. Bp. ex Linné).

J. Delamain : Note sur les arrivées et départs des Hirondelles et Martinets en Charente en 1911 et années précédentes.

René Babin : Catalogue raisonné des oiseaux du canton de Nemours (Seine-et-Marne).

L. Viton : Les massacres d'oiseaux dans le sud-ouest de la France.

L'auteur s'élève avec raison contre le régime des tolérances, permettant le massacre en grandes quantités des petits passereaux, des Palombes et des Vanneaux.

A. Decoux et Dr Millet-Horsin : Oiseaux exotiques observés en liberté en France (*Spermestes nana* et *Paroaria cucullata*).

A. Chappellier et R. Reboussin : Notes sur la Cresserelle (*Cerchneis tinnunculus*, Boie ex Linné).

Notes et faits divers. A. T.

Club van Nederlandsche Vogelkundigen.

Le 22 mai 1911 a été fondé à Neerlangbroek (province d'Utrecht) et sous la direction du savant ornithologiste le baron Snouckaert van Schauburg, une société portant le nom de « Club van Nederlandsche Vogelkundigen ». Le but poursuivi par cet organisme est d étudier la branche ornithologique

et de combattre une protection outrée des oiseaux. Le siège social de la Société est à Roermond.

Le premier *Jaarbericht* pour 1911 contient :

Les statuts de la Société.

Baron Snouckaert van Schauburg : Ornithologie de la Hollande.

P. A. Hens : Faune ornithologique des environs de Roermond.

Baron Snouckaert : Observations ornithologiques intéressantes faites à l'étranger.

Somateria spectabilis, L. : Première capture en Angleterre.

Le 5 novembre, fut capturé à Helgoland un jeune mâle de l'*Emberiza spodocephala*, Pall. C'est la première capture de cet intéressant passereau faite en Europe.

Baron Snouckaert : Le *Garrulus Lidthi*, Bp.

Nécrologie, comptes rendus, divers. A. T.

Rivista Italiana di Ornitologia.

Une nouvelle revue ornithologique a vu le jour en Italie : la *Rivista Italiana di Ornitologia*, publiée sous la direction des savants ornithologistes : MM. Arragoni delli Oddi, Cavaza, Chigi, Martorelli et Salvadori.

La revue paraît trimestriellement. Le premier fascicule (nos 1 et 2) contient, outre le programme que comptent poursuivre ces auteurs, les articles suivants :

T. Salvadori : Recherche sur les Traquets.

Dr Arrigoni et Dr Jamiani : Notes sur une récolte d'oiseaux dans l'Archipel de Toscane.

Francesco Chigi : Réapparition des caractères ataviques chez le *Falco vespertinus*.

Enrico Balducci : Nouvelle capture en Italie d'un *Pelecanus crispus*.

Alexandro Chigi : Itinéraire de la Mouette rieuse de la Baltique vers l'Italie.

Giacinto Martorelli : Notes sur l'hybridation du *Diardi-*

gallus diardi, Bp. et du *Gennaeus melanonotus,* Blyth (planche coloriée).

Notes, analyses, nécrologie. A. T.

Ornithologisches Jahrbuch : Organ für das palaearktische Faunengebiet. Herausgegeben von Victor Ritter von Tschusi zu Schmidhoffen, 22e année, fasc. 5-6, septembre-décembre 1911.

Le dernier numéro paru, le 2 février 1912, comprend :

Joseph Graf Plaz : Observations ornithologiques de Salzburg et des environs.

Dr J. Gengler : Le Bruant jaune roumain *Emberiza citrinella paluhoe* est une espèce propre.

W. Hennemann : Observations ornithologiques au Sauerland pendant les années 1908 et 1909.

P. Ernst Schmitz : Notes prises à Jérusalem.

A. Hess : Notes ornithologiques de Wallis.

Hermann Johansen : Un hybride du Bouvreuil.

Wolfgang Johansen : Au sujet du nid de la *Muscicapa atricapilla.*

M. Barae : Le Macareux arctique dans la mer Adriatique.

Von Tschusi zu Schmidhoffen : Le Sizerin cabaret dans la Haute-Autriche.

Analyses et comptes rendus.

Table des matières. A. T.

Liste des nouveaux membres.

MEMBRES D'HONNEUR :

MM. Sacré, Verviers.
le baron Snouckaert van Schauburg, à Neerlangbroek.

MEMBRES EFFECTIFS :

MM. Gaston Beulens, Louvain.
Ivan Braconnier, Modave.
Sarasyn, rue du Transvaal, Anvers.
Merel, Neuilly (France).
Pilastre, rue de l'Aqueduc, Paris.
le vicomte Le Hardy de Beaulieu, Wavre.
le baron de Chestret de Haneffe, Liége.
Giele, rue de la Station, Louvain.
Neys, Saventhem.

2e ANNÉE — N° 2. 1er MAI 1912.

LE GERFAUT

Revue de la Société Ornithologique du Centre de la Belgique

Siège Social : **LOUVAIN.**

Dr Alph. Dubois. — Le Guillemot de Brunnich en Belgique.
Dr Alph. Dubois. — Remarque sur la Mésange à longue queue.
M. Marcel de Contreras. — Des mutations dans les collections ornithologiques.
M. C. Dupond. — Essai sur l'étude du chant de quelques oiseaux indigènes.
La Fête des oiseaux.
Nouveau membre.

Le Guillemot de Brunnich en Belgique

par le Dr Alph. Dubois.

Depuis quelques années, la faune belge s'est enrichie de plusieurs espèces d'oiseaux dont la présence n'avait pas encore été constatée dans notre pays, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'y soient jamais venues. En effet, un oiseau sauvage a toujours neuf chances sur dix de ne pas être capturé, et encore tombe-t-il souvent entre les mains d'indifférents et reste ainsi ignoré pour la science.

Le 26 mars 1912, on a tiré à Ostende un Guillemot de Brunnich, dont la présence n'avait jamais été constatée en Belgique. Il a son plumage d'hiver.

Cet oiseau ressemble au Guillemot troïle, dont il diffère surtout par son bec plus court et plus épais et par l'absence de taches allongées noires sur les flancs. En voici la description :

Parties supérieures d'un noir brunâtre velouté; ailes et queue noires; côtés de la nuque blancs variés de noir; bas des joues, gorge et toutes les parties inférieures d'un blanc pur; un trait blanc peu apparent part de l'œil pour aboutir au bec, qui est noir; rémiges secondaires terminées de blanc; iris brun; pattes noirâtres.

Taille : 290 millimètres; ailes : 170 millimètres; bec (depuis le front) : 30 millimètres; hauteur du bec : 15 millimètres.

Dr Alph. Dubois. — Remarque sur la Mésange à longue queue.

Dans son plumage d'été, l'oiseau a toute la tête noire, y compris la gorge et le cou.

Voici maintenant quelques renseignements sur le Guillemot de Brunnich (*Uria lomvia*, Pall. = *U. brunnichi*, Sab. = *U. francsii*, Leach, = *U. polaris*, Brm.) (1).

Il habite les mers arctiques et le nord de l'Atlantique jusque passé le 75° latitude Nord. Il niche sur la côte septentrionale de l'Islande, se montre régulièrement aux îles Fœroé et on l'observe quelquefois, en hiver, sur les côtes du nord de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. Dans le nord du Pacifique, il est remplacé par sa var. *Arra* (Pall.), qui diffère peu du type européen.

Ces Guillemots ont souvent à souffrir des tempêtes, et lorsqu'ils cherchent un refuge sur les glaçons pour se reposer ou pour se garantir contre l'inclémence du temps, ils y restent quelquefois attachés par les pieds et y périssent de faim ou deviennent la proie d'animaux carnassiers. Si l'ouragan les jette un peu trop avant dans les terres, ils sont comme perdus et l'on peut alors les prendre sans qu'ils cherchent à fuir. Leur nourriture consiste en petits poissons, crustacés et annélides, qu'ils pêchent ordinairement en plongeant.

Ces oiseaux ne font pas de nid. Les femelles, souvent en compagnie d'autres espèces du même genre, déposent un unique œuf sur la terre nue des gradins des rochers, à peu d'intervalle les uns des autres, formant ainsi une longue file; cela s'observe particulièrement en Islande et au Groenland.

Le sujet capturé en Belgique se trouve actuellement dans la collection du Cercle littéraire d'Ostende.

Remarque sur la Mésange à longue queue

par le Dr Alph. Dubois.

Dans son catalogue analytique des *Paridæ*, qui vient de paraître dans le Genera avium, M. C. E. Hellmayr divise le type *Acredula caudata* (Lin.) en quatorze sous-espèces ou

(1) Plusieurs auteurs ont attribué par erreur l'épithète de *lomvia* à l'*U. troïle*.

variétés. Je n'ai pas sous la main toutes ces formes géographiques pour pouvoir en vérifier la valeur scientifique, mais j'ai pu examiner au Musée royal d'histoire naturelle celles qui intéressent la Belgique.

Dans mes travaux antérieurs, j'ai admis le type (*A. caudata*) comme visitant notre pays en hiver, et sa var. *Longicauda* ou *Rosea* comme sédentaire (1).

Aujourd'hui, M. Hellmayr nous apprend que ce n'est pas cette dernière qui est sédentaire chez nous, mais bien la var. *Europæa*, Herm., dont on ignorait l'existence.

Voici les caractères et la répartition géographique assignés par l'auteur à ces trois formes :

1. Tête d'un blanc uniforme sans bandes sourcilières : *A. caudata*. Hab. Europe septentrionale et orientale, Sibérie, Corée, nord du Japon ; en hiver, l'Allemagne centrale, la Roumanie, l'Autriche, le nord du Caucase, parfois la Hesse, la province Rhénane, la Belgique et le nord de la France.

2. Ailes 62-67 $^{m}/_{m}$; bande sourcilière brune ou noire ; dessus de la tête, entre les bandes sourcilières, d'un blanc assez pur : Var. *Europæa*. Hab. Europe centrale et méridionale : nord de la France, Belgique, Hollande, Allemagne occidentale, Autriche, Suisse, nord de l'Italie, Hongrie, Serbie, Bosnie, Bulgarie et Roumanie.

3. Ailes plus courtes : 58-62 $^{m}/_{m}$; les bandes sourcilières plus larges, toujours d'un noir profond, le centre de la tête d'un blanc moins pur : Var. *Rosea*. Hab. Grande-Bretagne et Irlande, en hiver le midi de la France (Pyrénées).

En comparant des Acredules de Belgique à celles d'Angleterre, je ne puis trouver aucune différence entre elles : la longueur des ailes est la même et la coloration de la tête également ; aucun sujet indigène n'a le milieu du vertex d'un blanc plus pur que ceux d'Angleterre, comme devrait l'avoir, d'après M. Hellmayr, la var. *Europæa*. Il en résulte que cette dernière doit retomber dans le néant.

(1) A. Dubois, *Faune illustrée des vertébrés de la Belgique, série des oiseaux*, t. I, pp. 442-450.

M. Marcel de Contreras. — Des mutations dans les collections ornithologiques.

Si le *Pipra europæa* de J. Hermann (1) se rapporte réellement à notre Mésange à longue queue, le terme de *europæa* doit avoir priorité, car il date de 1804, tandis que celui de *rosea* ne date que de 1836; autant laisser le terme de *longicauda*, Briss., qui est de 1760.

Il est à remarquer qu'avant 1868, les auteurs considéraient de diverses manières les deux formes connues jusqu'alors en Europe. Les uns admettaient avec Naumann que les individus à tête blanche étaient les adultes, et ceux à bandes sourcilières les jeunes après la première mue; d'autres, avec Temminck, voyaient dans les premiers des mâles et dans les seconds des femelles; pour d'autres, enfin, avec Schlégel, les individus à tête blanche représentaient le plumage d'hiver et les autres le plumage d'été. Ce n'est qu'en 1868 que Sharpe attira vraiment l'attention des ornithologistes sur les caractères spécifiques qui distinguent les Acredules des îles Britanniques de celles du nord de l'Europe (2).

Des mutations dans les collections ornithologiques

par Marcel de Contreras.

Estimant qu'il est d'un réel intérêt pour les ornithophiles de savoir où se trouve tel ou tel spécimen d'espèces rares capturé en Belgique, je vais donner ci-après la liste des différents avatars qu'ont subis, par suite de circonstances diverses, les principales collections belges. Il est à remarquer que les auteurs qui se sont occupés jadis de notre faune ornithologique ont toujours cité, pour les espèces de passage très accidentel en notre pays, les captures et dans quelle collection se trouvent les sujets capturés; mais depuis la publication de ces ouvrages de nombreux changements déjà sont survenus.

Parmi les principaux auteurs, nous citerons : Ed. de Sélys-

(1) Hermann, *Observ. zool.*, p. 214, Basel, 1804.

(2) Sharpe, *Ibis*, 1868, p. 300 (*On the genus Acredula*).

Longchamps, le vicomte B. du Bus, P.-J. van Beneden, Ch.-F. Dubois, A. Dubois, les Vincent, Dr Quinet et Aug. Croegaert. Si je cite ce dernier, c'est que tout en n'ayant pas publié d'ouvrage, il a largement collaboré à plusieurs travaux des auteurs susnommés par ses renseignements très exacts. M. Croegaert était, en outre, un naturaliste vraiment talentueux et, de plus, un modeste. Aussi est-ce avec joie que je rends ici hommage à sa mémoire.

Hélas! de ces noms, combien de disparus déjà de ceux qui nous ont fait aimer l'ornithologie! Mais c'est la loi inéluctable. A toi, ami *Gerfaut*, de recueillir de nouveaux adeptes, car plus il y aura d'amateurs d'oiseaux, plus l'*Oiseau* sera en honneur. Il est effrayant de constater la rapidité avec laquelle des changements surviennent; plusieurs déjà se sont produits depuis la publication, toute récente cependant, de mon ouvrage *Les Oiseaux observés en Belgique*.

Je commence donc ici la liste des mutations, qui sera tenue à jour dans *le Gerfaut*.

La principale collection privée de la faune belge fut sans contredit celle du marquis de Wavrin, décédé en 1908. D'après les renseignements recueillis, je sais que son fils, tout en ne s'intéressant pas beaucoup à l'ornithologie, la conserve à titre de souvenir. Je forme ici le vœu que si un jour, pour une cause quelconque, la famille de Wavrin se décidait à s'en dessaisir, cette superbe collection aille enrichir les galeries nationales de notre Musée royal d'histoire naturelle.

Il y a ensuite la collection de Sélys-Longchamps léguée au Musée zoologique de l'Université de Liége, legs comportant la clause de continuer la collection avec l'esprit qui avait présidé à sa formation. M. le professeur Julien Fraipont, de Liége, — encore un disparu! — fut chargé de veiller à son exécution. Un des spécimens les plus rares de ce don est le premier exemplaire de la *Grive à gorge noire* (*Merula atrigularis* Tem.) capturée en Belgique (aux environs de Namur, en 1844).

Puis, vient la collection Warocqué, du château de Mariemont : M. Raoul Warocqué a fait don des pièces les plus rares

au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, et des pièces ordinaires aux écoles professionnelles. Voilà une répartition parfaite et utile. Parmi les pièces rares données au Musée, nous citerons :

Deux *Grives erratiques* (*Turdus migratorius* Lin.), capturées à Neufchâteau en 1868.

Un *Crave ordinaire* (*Fregilus graculus* Lin.), capturé à Neufchâteau vers 1899.

Et un *Héron aigrette* (*Herodias alba* Lin.), abattu près de Mons en 1855.

Passons à la collection Ch. della Faille, d'Anvers; les espèces les plus rares ont été reprises par le Musée de la Société royale de Zoologie d'Anvers, à savoir :

Une *Calandre nègre* (*Melanocorypha yeltoniensis* Forst), capturée près d'Anvers; un *Aigle doré* (*Aquila chrysaëtos* Lin.), pris à Brecht en 1876; une *Guignette grivelée* (*Actitis macularia* Lin.), abattue en 1884 près d'Anvers, et quelques espèces rares en Belgique, sur lesquelles je n'ai pu malheureusement me documenter, M. Ch. della Faille n'ayant pas catalogué sa collection.

Les autres pièces ordinaires de cette collection ont été, je crois, distribuées parmi les écoles de la ville d'Anvers.

Citons aussi la collection de feu le Dr Quinet, composée d'oiseaux d'eau et de tenderie. Parmi les premiers, les plus rares furent acquis par M. A. Tant, de Louvain, et parmi les seconds son *Pipit Richard* (*Authus Richardi* Vieill.) repris par le chevalier van Havre. Cet oiseau avait été capturé à Blankenberghe en septembre 1910.

Voici maintenant la collection Paul Lunden, dont les principales pièces ont passé dans celle du chevalier van Havre, de Wyneghem.

Il y avait notamment une *Chevêchette naine* (*Glaucidium passerinum* Lin), capturée à Contich en 1874.

Celles de la collection Van Opstal, également d'Anvers, ont reçu la même destination, notamment une *Grive dorée* (*Oreocincla varia*) capturée à Beveren-Waes, en septembre 1889.

M. Marcel de Contreras. — Des mutations dans les collections ornithologiques.

En passant, quoique étrangère, mais touchant de près à notre faune, je citerai la collection de feu M. de Mezemacker, conservée par M. de Praneuf, un de ses parents, à Bergues, en France (Nord). J'ai un jour pu admirer dans cette collection les deux œufs authentiques du *Pingouin brachiptère* (*Alca impennis* Brunnich), espèce éteinte. Ce sont là deux documents rarissimes dont, à mon avis, la place est dans un musée public.

Enfin, je parlerai de ma propre collection, dont j'ai dû me débarrasser par suite de manque de place. Mais mettant en action mon principe que seuls les établissements organisés par les pouvoirs officiels sont à même de conserver indéfiniment les documents qui leur sont remis, j'en ai cédé les principaux spécimens au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique. En voici la nomenclature :

Grives à ailes rousses (*Merula fuscata* Pall.), près Chimay, novembre 1906.

Grive à gorge noire (*Merula atrigularis* Tem.), mâle. Limbourg, octobre 1904.

Grive à gorge noire (*Merula atrigularis* Tem.), femelle. Bastogne, octobre 1904.

Grive pâle (*Merula obscura* Gm), femelle. Bastogne, octobre 1899.

Grive dorée (*Oreocincla varia* Pall.). Bastogne, octobre 1907.

Grive sibérienne (*Geocichla Sibirica* Pall.), femelle. Bastogne, octobre 1901.

Perdrix robuste (*Perdix cinerea*, var. *Robusta* Homey.). Près Tournai, octobre 1904.

Perdrix voyageuse (*Perdix damascena* Briss.). Bruges, 1902.

Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus* Lin.), jeune. Genck, août 1903.

Marouette poussin (*Porzana parva* Scop.). Polders, mars, 1902.

Trois canards miquelons (*Harelda glacialis* Lin.). Bas Escaut, février 1905.

Thalassidrôme de Leach (*Oceanodroma leucorrhoa* Vieill.). Ostende, septembre, 1903.

Mergule nain (*Mergulus alle* Lin.). Ostende, décembre 1893.

Les autres pièces ordinaires de ma collection furent réparties parmi celles du comte Jos. de Hemptinne, de M. Robert Pauwels, d'Anvers, et de M. Visart de Bocarmé.

Pour clôturer cette note, je demanderai aux lecteurs qui connaîtraient d'autres mutations, de vouloir bien me les signaler, car il est de la plus haute importance que les amateurs sachent toujours où se trouve tel ou tel document authentique.

D'avance je remercie mes futurs correspondants.

Essai sur l'étude du chant de quelques oiseaux indigènes

par C. Dupond.

La connaissance du chant de chaque oiseau est absolument nécessaire pour jouir de tout le charme de l'étude de ces êtres charmants. Sans cela un concert d'oiseaux paraît bien confus, souvent strident et il est incroyable quel plaisir peut procurer la connaissance du langage de chaque espèce. Bien plus, cette connaissance est très utile, sinon indispensable au naturaliste pour ses observations. La beauté des couleurs, l'harmonie de la voix, voire même la succulence de la chair ont poussé, chez les hommes, l'amour des oiseaux à un degré que ceux-ci ne prisent guère, si bien que la plupart mettent une distance prudente entre eux et leurs admirateurs, ou bien s'enfoncent dans l'épaisseur des feuillages ou la profondeur des roseaux. Dans ce cas, leur cri ou leur chant seul révélera leur présence et surtout indiquera immédiatement, à l'ornithologiste, l'identité de l'individu qu'il observe. Je me rappelle fort bien que, pour les espèces rares, je les ai toujours découvertes en entendant un chant ou un cri nouveau, bien avant de les avoir vues.

Puis encore la voix de l'oiseau constitue un caractère très net pour distinguer l'espèce de la variété. La connaissance de ce caractère abrégerait singulièrement les discussions des savants sur certains oiseaux qui se ressemblent. Mais l'éloignement de l'habitat de ces espèces ou variétés rend souvent difficile la connaissance simultanée de leur voix chez le même ornithologiste. Cependant, cette étude sur des individus captifs pourrait contribuer à résoudre cette question dans bien des cas.

L'étude du chant des oiseaux n'est pas très difficile, à condition qu'on soit quelque peu passionné pour ces animaux. Nul bruit provenant de la gent ailée n'échappe à l'oreille attentive d'un amateur, et il observe autant par l'ouïe que par la vue.

D'abord, quelques oiseaux sont si communs que tout le monde connaît leur chant ou leur cri. Par exemple, le moineau, l'étourneau, l'hirondelle des cheminées, l'alouette des champs. D'autres ont un chant tellement particulier qu'il suffit de l'entendre une seule fois pour le retenir toujours. Ainsi, qui ne connaît le chant du pinson, du rossignol, le sifflement du merle, le cri du coucou, de la caille, de la perdrix. Enfin, quelques oiseaux ont un aspect particulier comme la bergeronnette, le troglodyte, et la plupart des autres ont une taille assez grande ou une coloration assez vive pour les reconnaître quand on parvient à s'en approcher à une distance convenable. La difficulté ne commence qu'avec les espèces petites, à couleurs uniformes, sombres, de taille à peu près égale et qui se soustraient à la vue dès qu'elles se sentent observées. C'est pour ces espèces-là que quelques conseils et l'indication de quelques chants faciles peuvent être utiles.

La meilleure période pour l'observation des chants s'étend de la fin de l'hiver à l'éclosion des nichées. Les cris des jeunes, qui diffèrent parfois notablement de ceux des vieux, viennent alors augmenter les difficultés pour les débutants.

Commençons par les alouettes.

Tout amateur d'oiseaux sait que l'alouette des champs (*Alauda arvensis*, L.) chante en volant. Mais comme l'alouette

huppée (*Galerita cristata*, Boie ex Lin.) chante également en montant dans les airs, il est impossible, en ce moment, de les distinguer à la vue. Le chant de cette dernière est bien moins parfait, moins plein, moins varié. Au lieu de phrases unies, liées, ininterrompues, l'alouette huppée procède par saccades, les phrases sont courtes, coupées par des silences parfois assez longs : c'est comme si l'oiseau manquait de souffle sous l'effort de la montée. De plus, l'alouette huppée se tient exclusivement sur les terres légères, sablonneuses; mais il suffit d'une petite île de sable au milieu d'une plaine limoneuse pour rencontrer cet oiseau. Ces deux alouettes ne perchent pas sur les arbres.

On confondra rarement l'alouette lulu ou des bois (*Alauda arborea*, Lin.) avec les deux espèces précédentes, puisque celle-ci, après avoir chanté quelque temps en planant, se pose sur la cime d'un arbre pour achever sa chanson. Il ressemble en cela un peu au pipit des arbres (*Anthus arboreus*, Bechst. ex Briss.), mais le chant de ces deux oiseaux diffère totalement. Tandis que l'alouette lulu chante sur différents tons ses trilles djidlidlidlidlidlidl..., ludludludl..., lilililululu... et dadidldadidldadidl..., le pipit a une chanson sifflante et bien moins caractéristique, se composant de plusieurs phrases distinctes. Le ton en est moins doux, le timbre plus dur. On pourrait traduire le passage principal de sa chanson de la manière suivante :

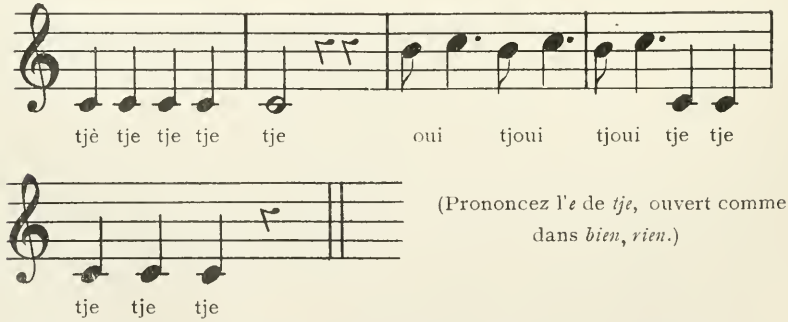

(Prononcez l'*e* de *tje*, ouvert comme dans *bien*, *rien*.)

Ordinairement le pipit des arbres procède de la façon suivante : posé sur la plus haute branche d'un arbre, s'il est petit,

ou sur une des plus basses, s'il est élevé, il chante un certain temps ; puis s'élève presque verticalement à quelque 25 mètres de hauteur et ne commence à chanter que quand il est à 1 ou 2 mètres de sa plus grande hauteur, sans s'arrêter au sommet il descend obliquement en planant, les ailes étendues, un peu relevées, la queue ouverte, relevée, et va se poser sur quelque arbre voisin où il continue à chanter avec des intervalles et des repos, jusqu'à ce qu'il fait une nouvelle ascension. Quelquefois il descend aussi sur le sol, dans les herbes, mais là il chante rarement.

Le pipit des prés (*Anthus pratensis*, Bechst. ex Briss), qui lui ressemble beaucoup par le plumage, a le chant bien plus simple. Celui-ci se compose presque uniquement de tje-tje-tje-tje... répétés sur le même ton, mais plus précipitamment dès le milieu de la chanson, et terminant par quelques oui-t, oui-t, oui-t, prononcés quelques tons plus haut et *diminuendo*, comme en soupirant.

Cet oiseau monte à peu près comme son confrère, mais chante presque dès le début de la montée. Il se perche rarement sur les arbres et vit continuellement dans les herbes. Il aime cependant pour chanter à se poser sur quelque poteau bas, quelque clôture en bois ou même une simple motte de terre. D'ailleurs, il niche rarement en Belgique : on le trouve sur les remparts d'Anvers et sur les forts des environs.

Comme on le voit, ces derniers oiseaux se reconnaissent facilement aux vols originaux dont ils accompagnent leur chant.

Le bruant proyer (*Miliaria europaea*, Swains), dont le plumage ressemble beaucoup à celui de l'alouette des champs, s'en distingue par son bec plus gros. On le trouve aussi dans les champs et sur les arbres, mais son chant diffère complètement de celui des alouettes et des pipits. D'une voix faible et aigre, il répète un tsri, tsri, tsri, tsri... monotone qui charme peut-être sa femelle, mais qui plaît peu à notre oreille. Cet oiseau n'est pas commun dans nos contrées.

M. C. Dupond. — Essai sur l'étude du chant de quelques oiseaux indigènes.

Le bruant jaune (*Emberiza citrinella*, Lin.) et le bruant ortolan (*E. hortulana*, L.), qu'on rencontre dans les mêmes parages, champs coupés de petits bois, de haies, de rangées d'arbres, aiment volontiers à se poser sur les cimes élevées pour répéter leur douce chanson. La distance rend souvent difficile à distinguer ces deux oiseaux, mais leur chant est très facile à retenir.

Le bruant jaune répète simplement :

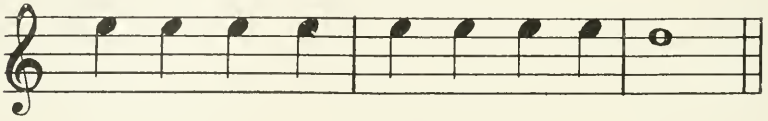

ou parfois :

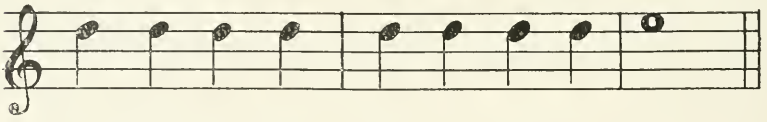

L'ortolan le plus souvent :

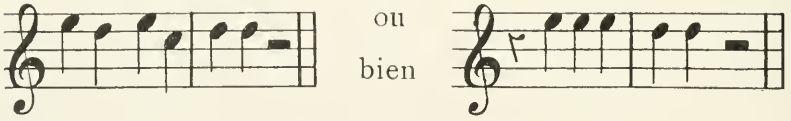

Prononcez l'*e* de *rew* comme dans *je revois*.

ou encore :

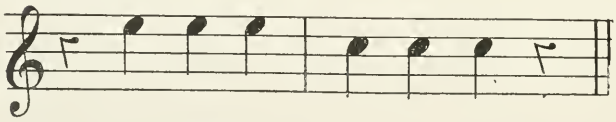

Prononcez l'*e rew* muet comme dans *je remue*.

Ne pas confondre non plus le verdier (*Ligurinus chloris*, Koch ex Briss.) avec le bruant jaune. Ces deux oiseaux sont jaunâtres en dessous, mais le verdier est d'une forme plus trapue, avec la queue plus courte. Son chant est beaucoup plus varié. Son cri habituel tji, tji, tji, tji, prononcé aussi vite que

les battements d'une sonnette électrique, est combiné avec des tzè-è vigoureux et prolongés, avec des tzi-i prononcés de même, mais sur un autre ton et le tout lié par des inflexions de voix douces, des tzouit très harmonieux.

Je ne tâcherai pas de décrire le chant du rossignol (*Erithacus luscinia*, Degl. ex Lin.) : tout le monde connaît cette voix incomparable, variée, pleine, sonore. Celui du rouge-queue noirâtre (*Ruticilla titys*, Gray ex Scop.) ne vous sera pas inconnu non plus. Vous avez dû remarquer certainement ce petit ramoneur, perché sur le toit de l'église des villages et même sur les bâtiments élevés des villes, dont la voix est toujours enrouée, comme si les vents frais, qui règnent en ces séjours élevés, le rendaient perpétuellement enrhumé. Le rouge-queue de muraille (*Ruticilla phœnicura,* Bonap. ex Lin.) (ainsi appelé, sans doute, parce qu'il niche ordinairement dans les trous d'arbres!) et le rouge-gorge (*Erithacus rubecula,* Swains. ex Lin.) se reconnaissent aisément à leurs couleurs tranchantes : on étudiera donc facilement leur chant. Le grimpereau familier (*Certhia familiaris*, Lin.) ne livrera pas de difficulté non plus, parce qu'il grimpe le long des arbres comme les pics.

Nous arrivons maintenant à l'étude de trois groupes importants de chanteurs. Importants par leur nombre, puisqu'ils forment la majorité des musiciens qui animent nos bois et nos marais, mais aussi par la difficulté de les distinguer entre eux. Nous avons d'abord les fauvettes et les pouillots, deux genres arboricoles, puis les rousserolles qui recherchent les lieux aquatiques.

Les fauvettes sont de taille un peu plus grande que les pouillots, mais à part la fauvette à tête noire, toutes sont de couleurs sombres en dessus, plus claires en dessous.

Sous le rapport du chant, il y a lieu de grouper d'un côté la fauvette grisette, la fauvette des jardins et le pouillot fitis, et d'un autre côté, la fauvette babillarde avec les pouillots véloce et siffleur.

La fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*, Scop. ex Lin.)

mérite une mention spéciale pour son chant, tellement il est supérieur à celui des autres fauvettes et pouillots. C'est même l'artiste le plus réputé après le rossignol. Sa voix est ronde, forte et sonore, à timbre plein et moelleux. Ses phrases sont un peu courtes mais très variées. Quand son chant résonne sous les grands arbres où il se plaît particulièrement, on croirait entendre un oiseau de la grandeur du merle. Jamais je n'ai entendu ses accents vigoureux et d'une pureté merveilleuse sans songer à ces grands maîtres de la scène qui, sûrs d'eux-mêmes, dominent de la voix leurs coacteurs inférieurs. Si vous avez la chance d'apercevoir l'artiste de près, vous vous assurerez de son identité en voyant le noir du dessus de sa tête.

Il est dommage qu'il devienne si rare. On le rencontre le plus souvent dans les massifs de grands arbres touffus, comme on en trouve dans les vieux parcs, par exemple.

La fauvette grisette (*Sylvia cinerea*, Lath. ex Briss.) et la fauvette des jardins (*S. hortensis*, Lath. ex Gm.) sont deux chanteurs bien plus communs, surtout la première. Tous les deux ont un chant assez varié, mais pas très étendu. La fauvette grisette répète sans cesse une phrase très courte, mais qu'elle varie continuellement :

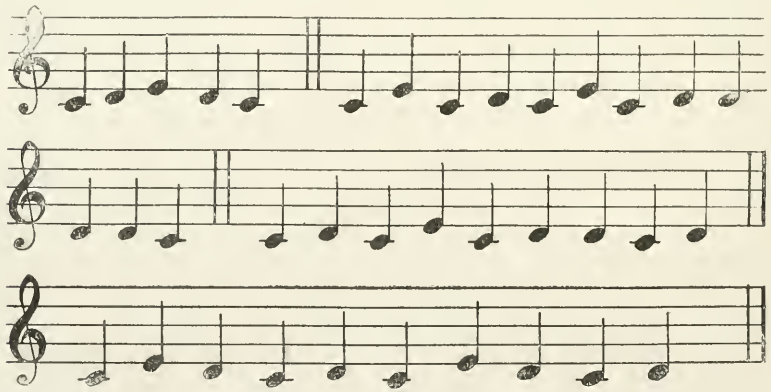

et dont je ne sais vraiment pas rendre la prononciation. Parfois elle joint tous ces petits bouts et en fait une longue phrase, surtout quand elle chante en se perchant longtemps à la même place. Le timbre de la voix est assez clair.

La fauvette des jardins a des tons pas beaucoup plus variés, mais sa phrase est bien plus longue, ininterrompue, des plus longues même parmi nos oiseaux chanteurs. Les sons sortent tellement tordus et compliqués que je renonce à les imiter. Sa voix se distingue particulièrement par la rondeur et le moelleux du timbre, elle ressemble à celle du loriot et du merle, mais plus faible, bien entendu. Je me rappelle fort bien, quand j'étais gamin et que j'écoutais les oiseaux sans les connaître, que j'appelais celui-ci le « petit merle ». Il ne se tient que dans les bois, mais un tout petit bois suffit. Il chante ordinairement perché sur une branche découverte d'un arbre élevé, et même en sautillant dans les taillis.

La fauvette grisette est commune partout dans les jeunes taillis, les haies des jardins, les buissons des champs et même dans les marais plantés d'aulnes, de saules ou d'osiers. Cet oiseau chante continuellement en fouillant les buissons ou perché sur une des plus hautes branches des taillis. En outre, il a une manie particulière à laquelle il est bien reconnaissable : il s'élance de sa haie ou de son buisson et monte *par saccades* à une dizaine de mètres de hauteur ; au sommet, il se retourne vivement et en *saccades et soubresauts aussi* il descend et va se réfugier dans la haie. Pendant tout le temps qu'il est en l'air, il chante une phrase ininterrompue. Quand il est dérangé, ou se sent observé, il cesse de chanter et crie continuellement bas et lentement : « Keut!... Keut!... Keut!... »

Les fauvettes, en général, dressent les plumes de la tête, surtout quand elles chantent ou quand elles sont inquiétées.

(*A suivre.*)

Note et Nouveau membre.

La Fête des Oiseaux. — Nous lisons dans divers journaux que la Société ornithologique de Stavelot « Les Amis des oiseaux » a organisé une fête d'un genre nouveau, qui consiste à remettre en liberté des oiseaux tenus captifs tout l'hiver ! A première vue, rendre la liberté à des oiseaux prisonniers semble chose intéressante, touchante même, et beaucoup de personnes sont charmées de ce beau geste.

Il semble tout naturel qu'en capturant les oiseaux en automne et en les tenant dans des cages bien chaudes et abondamment pourvues de nourriture, on leur évite ainsi les longues souffrances que l'hiver leur réserve généralement.

Loin de moi de blâmer cette idée qui doit venir d'un cœur sensible et charitable, mais la moindre réflexion fera bien vite remarquer le peu de sens pratique de ce procédé ; car pendant la première période de captivité un très fort pourcentage des oiseaux périt infailliblement. Ils ne peuvent pas ces petits sauvages s'habituer au régime échauffant de la graine, ni à l'atmosphère tiède des habitations.

Ceux qui résistent finissent par se faire à cette vie de Cocagne, trop bien même, car après un certain séjour en cage ils perdent entièrement l'esprit de liberté, et il n'est pas rare que des échappés accidentellement de volière y reviennent reprendre, d'eux-mêmes, la vie oisive, mais si confortable, à laquelle ils se sont accoutumés.

Du reste, à quoi peut leur servir la liberté lorsque leurs pauvres ailes se sont ankylosées pendant de longs mois dans leur étroite prison. Remis en liberté ils essayent un vol et retombent bientôt à quelques mètres plus loin, plutôt étourdis et effrayés, qu'heureux de cette liberté qu'on leur rend et sur laquelle ils ne comptaient plus. Les voilà libres, la nuit arrive, ils doivent trouver un abri : cette chose qui leur était si simple avant leur capture devient terriblement difficile, et puis, habitués à la température chaude des habitations ils ne peuvent plus supporter le froid des nuits d'avril. S'ils ne succombent pas dès la première nuit, l'aube les trouve transis et affamés. Où est l'auge de graine toujours si bien garnie ? Où est la cage qu'ils ont fini par aimer ? Comment faire pour déjeuner ?

Ils ont désappris la chasse aux insectes, leurs ailes affaiblies par le long repos leur rend cet exercice impossible, la vitesse leur manquerait du reste pour ces poursuites acharnées.

A cette époque de l'année aucune graine n'est à trouver, pas même le vulgaire plantin de la route, toujours si abondant à l'automne.

La mort inévitable arrive et la charité mal comprise des hommes en est la cause. Soyons logiques, laissons la liberté aux oiseaux ou, si nous les rendons captifs, conservons-les toute leur vie en cage et entourons-les de soins constants, ils nous prouveront du reste par leurs chants joyeux que la captivité ne leur est pas si amère.

G. Mottin.

Nouveau membre.

M. Séverin Raë, Labisant, Louvain.

2e ANNÉE — N° 3. 1er JUIN 1912.

LE GERFAUT

Revue de la Société Ornithologique du Centre de la Belgique

Siège Social : LOUVAIN.

Chev. G. van Havre. — Le Bruant à couronne lactée.
M. C. Dupond. — Essai sur l'étude du chant de quelques oiseaux indigènes. (*Suite et fin.*)
M. G. Mottin. — La Perruche omnicolore.
Bibliographie et Remarque paléontologique.

Le Bruant à couronne lactée

Emberiza leucocephala Gm.

Sa capture en Belgique

par le chevalier G. van Havre

Une capture d'un intérêt notable, tant au point de vue de l'ornithologie européenne, qu'à celui de notre faune nationale, a été faite à Wommelghem près d'Anvers, le 28 octobre 1911.

Le sujet capturé est un Bruant à couronne lactée, *Emberiza leucocephala* Gm., 1770, aussi nommé *Bruant pithyorne*, *Emberiza pithyornus* Pall., 1773, ou *pithyornis* Bp., 1850, ou encore Bruant esclavon, *Emberiza slavonica* Degl., 1849.

C'est le Pine-Bunting des Anglais, le Fichtenammer des Allemands, la Strenatka-Beloshapotchnaya des Russes.

Voici, d'après les renseignements que je tiens de son auteur, dans quelles circonstances fut opérée cette prise : Ce Bruant était seul lorsqu'il vint s'abattre en plein champ sur une tenderie d'alouettes, dont l'oiseleur, vu l'heure tardive de la matinée, venait de replier ses filets. Celui-ci remarquant le naturel peu farouche du nouvel arrivant, qu'il ne pouvait d'ailleurs identifier avec aucune espèce connue de lui, s'empressa de tendre à nouveau l'un de ses filets et captura l'oiseau sans difficulté. Ce sujet me fut apporté quelques heures plus tard et ce ne fut pas sans étonnement que je constatai, en le déterminant, qu'il appartenait à une espèce asiatique, totalement inconnue en Belgique jusqu'ici. Cette pièce unique pour

notre pays, dont le plumage est irréprochable, fait actuellement partie de ma collection.

Ce Bruant est un jeune mâle dont il me paraît utile de donner ici une description à la suite de celle du mâle et de la femelle adultes.

Mâle adulte. — Dessus de la tête, région des oreilles et plastron d'un blanc pur, une bande d'un roux marron, partant de la commissure du bec, entoure l'œil et va se confondre en arrière de la région auriculaire avec la gorge qui est également d'un roux marron; capuchon et région auriculaire bordés de noir plus ou moins mélangé de gris; dos d'un cendré varié de roux et marqué de mèches noires; croupion franchement roux; poitrine et flancs d'un cendré roussâtre marqués de taches rousses; les autres parties inférieures et les sous-caudales d'un blanc pur; ailes brunes, les couvertures et les scapulaires largement bordés de cendré roussâtre; queue brune, les rectrices médianes bordées de cendré, la plus externe de chaque côté en partie blanche à son extrémité.

Femelle. — Ressemble au mâle, mais la tête d'un cendré brunâtre et la gorge d'un gris blanchâtre, le roux marron faisant complètement défaut, les taches des flancs, brunes.

Jeune. — (Le sujet capturé près d'Anvers.) Il est, en général, d'une teinte plus foncée et plus cendrée au haut du dos; le dessus de la tête est d'un cendré brunâtre avec des taches allongées noires et la base des plumes blanche, et ce blanc est visible par places; la région des oreilles est grise bordée de brun-noirâtre; la gorge est d'un roux marron, mais toutes les plumes bordées de cendré roussâtre; le plastron est d'un blanc moins pur, le reste comme chez l'adulte mais moins roux (1).

Dans sa revue critique des emberiziens de la zone paléarctique (2), le Dr Parrot donne la description d'un jeune mâle

(1) Je suis heureux d'avoir pu joindre à cette description, une reproduction fidèle des différents plumages de l'*Emberiza leucocephala*. Elle a été faite d'après un sujet adulte appartenant au Musée royal d'histoire naturelle à Bruxelles et d'après le sujet jeune capturé près d'Anvers. Cette aquarelle est due au pinceau de M. Alph. Dubois, le savant naturaliste, à qui je présente ici l'hommage de ma reconnaissance pour sa précieuse collaboration.

(2) *Ornithol. Jahrb.*, XVI, 1905.

capturé au mois d'octobre au Tienschan près du lac Issyk-Kul dans le Turkestan russe; cette description concorde entièrement avec celle du sujet capturé près d'Anvers, mais chez l'exemplaire asiatique le sommet de la tête est presque entièrement blanc et porte seulement des vestiges de stries noires.

Eu égard aux différents genres que comprend la famille des embériziens, le Bruant à couronne lactée appartient au genre type *Emberiza*, dont il possède tous les caractères distinctifs : bec conique, pointu, épais à la base, faces latérales des deux mandibules très rentrées en dedans, palais garni d'un tubercule osseux, narines basales et arrondies; ailes assez courtes; queue allongée, échancrée à son extrémité ; tarses courts et minces, ongles grêles. La mensuration du sujet capturé a donné les résultats suivants : longueur totale 175 millimètres, envergure 285 millimètres, aile pliée 94 millimètres, queue 86 millimètres. Ces mesures sont donc supérieures à celles du Bruant jaune, *Emberiza citrinella L.*, dont la longueur totale est de 150 millimètres et dont l'aile pliée mesure 88 millimètres.

Il me semble utile de signaler le rapprochement qui a été fait entre l'*Emberiza citrinella* et l'*Emberiza leucocephala*. Il n'est pas démontré jusqu'ici que la grande ressemblance de caractères qui existe chez ces deux espèces impliquerait une communauté d'origine, comme le naturaliste allemand Kleinschmidt paraît l'admettre; de ce fait, l'*Emberiza leucocephala* ne constituerait plus une espèce distincte mais une forme orientale de l'*Emberiza citrinella*. Ce qui est certain, c'est que ces deux espèces sont très voisines. L'existence d'hybrides est possible, mais incertaine.

Le Bruant à couronne lactée habite en été la plus grande partie de la Sibérie; on le rencontre déjà sur le versant oriental de l'Oural et il est commun dans les régions traversées par l'Irtysch et dans les monts Altaï; il a été observé près de l'Amour et même dans les provinces maritimes de l'est, d'où Taczanowski en obtint deux exemplaires capturés sur la Soungatscha, entre le lac Chanka et l'Oussouri (1). Son habitat

(1) Taczanowski, 1885. *Liste des oiseaux reçus récemment du sud-ouest du pays oussourien.*

d'été comprend encore le nord de la Mandchourie et certaines parties de la Mongolie et du Turkestan où il ne serait pas rare d'après Severtzoff.

Comme toutes les espèces sibériennes, il émigre vers le sud à l'approche de l'hiver. L'Afghanistan et la Transcaspie semblent être au sud-ouest du continent asiatique les points extrêmes où il a été observé. Barey en rapporta deux exemplaires capturés à Soultan-Bent, dans les environs de Mew. Ces sujets furent déterminés par Pleske, conservateur du Musée zoologique de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg (1).

La limite de sa migration est formée au sud par le massif de l'Himalaya où il hiverne en divers lieux, notamment au Kashmir, au pays de Gilghit et au Garwhal. Sa présence dans ces montagnes lui a valu le nom d'*Emberiza himalayensis* Tytl. A l'est de ces régions, la zone de dispersion de cette espèce, s'étend moins loin vers le sud. En Chine, où elle comprend les provinces centrales, sa frontière méridionale correspond assez bien, d'après le Père David, avec celles de la province de Chensi. Ce naturaliste rapporte qu'il a observé pendant l'hiver un grand nombre d'oiseaux de cette espèce dans les monts Tsinling et que ceux-ci paraissent à Pékin tous les ans (2).

Pour ce qui regarde les apparitions de cette espèce en Europe, elles peuvent être considérées comme très rares et toujours accidentelles, sauf pour la région de la Russie orientale traversée par l'Oural et que comprend en grande partie le gouvernement d'Orenbourg. Le Bruant à couronne lactée hivernerait fréquemment dans cette province d'après Sarudny. A l'est et au centre du continent européen, la Russie, l'Autriche, le nord de l'Italie et le midi de la France, les observations et les captures qui y ont été faites l'ont démontré, constituent une zone de migration, reliant l'Oural à la Méditerranée et à l'Adriatique, où évolue cette espèce, lorsque des individus qui lui appartiennent sont entraînés par des causes toutes fortuites dans le courant européen. Pour l'Autriche, c'est en Galicie, en

(1) J. Stolzmann. *Contributions à l'ornithologie de la Transcaspie d'après les recherches faites par Thomas Barey* (1888 1891).

(2) David et Oustalet, 1877. *Les oiseaux de la Chine.*

Bohême, dans la Basse-Autriche et dans les provinces illyriennes et dalmates que sa présence accidentelle a été constatée, principalement sur les côtes maritimes, ce qui lui a valu les noms de *Emberiza slavonica* Degl., *Fringilla dalmatica* Lath., *Bruant esclavon* Degl., Moineau d'Esclavonie Briss., *Dalmatic sparrow* Lath., *Dalmatische sperling* Naum. von Tschusi affirme que c'est abusivement que le Bruant à couronne lactée a été mentionné comme ayant été observé en Hongrie. Les ouvrages récents de E. Chernel et de von Madarasz sur la faune hongroise n'en font d'ailleurs pas mention. On peut en dire autant de la Grèce, car Lindermayer reconnaît avoir uniquement introduit cette espèce dans la faune grecque parce que von der Mühle l'avait observée en Roumélie et que Degland rapportait qu'elle visitait la Ligurie et la Dalmatie, toutes contrées peu éloignées de la Grèce (1).

Naumann déclare que jamais le Bruant à couronne lactée n'a été observé en Allemagne, et on peut dire la même chose pour presque tous les pays du nord et de l'ouest de l'Europe, où seulement deux captures sont connues: celle faite par Gätke à Héligoland, le 16 avril 1881 (2), et publiée par lui avec une foule d'autres prises extraordinaires qui rendent cette station ornithologique justement célèbre, et celle qui vient d'avoir lieu près d'Anvers, le 28 octobre 1911, et qui fait l'objet de la présente note.

La reproduction de cette espèce a lieu dans les contrées que j'ai renseignées plus haut comme constituant son habitat d'été. La nidification se fait vers la fin de mai; le nid est bâti à terre avec des matières végétales et des herbes sèches; la ponte comprend 4-6 œufs qui par leur conformation et leur couleur ressemblent sensiblement à ceux du Bruant jaune. Les teintes de blanc mat, de blanc rosâtre ou bleuâtre se présentent indifféremment avec des taches et des lignes d'un brun violet foncé.

En été le Bruant à couronne lactée habite de préférence les régions montagneuses recouvertes de forêts. Le Dr Finsch l'a rencontré au 8 juin dans les régions supérieures de l'Altaï chi-

(1) A. Lindermayer, 1860. *Die vögel Griechenlands*

(2) Gatke, 1895. *Heligoland an ornithological observatory.*

nois près du lac Marka-Kul (1) ; en hiver il visite les plaines et les terres basses. Il se nourrit de graines d'essences alpestres et de plantes aquatiques, de larves et d'insectes.

Pallas, Dybowski, Severtzoff, David et la plupart des naturalistes qui ont pu l'observer, s'accordent à dire que ses mœurs et ses allures sont semblables à celles du Bruant jaune. Il s'en rapprocherait encore par son cri d'appel ; son chant, au contraire, d'après von Tschusi et Dresser, rappellerait les notes mélancoliques du rouge-gorge, *Eritacus rubecula* (L.).

Il est d'un naturel peu farouche, comme cela se remarque généralement chez les espèces qui proviennent de régions inhabitées.

Essai sur l'étude du chant de quelques oiseaux indigènes

par C. Dupond.

(*Suite et fin.*)

Le pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*, Boie ex Lin.) se tient aussi exclusivement dans les bois. A la lisière et au bord des clairières, il a certains arbres de prédilection où on le retrouve presque toujours, et même sur la même branche pour répéter sa chanson Celle-ci est très claire, très douce, très étendue et agréable. L'oiseau commence au ton le plus élevé et descend en prononçant presque chaque note d'une gamme chromatique. L'imitation suivante vous en donnera une idée :

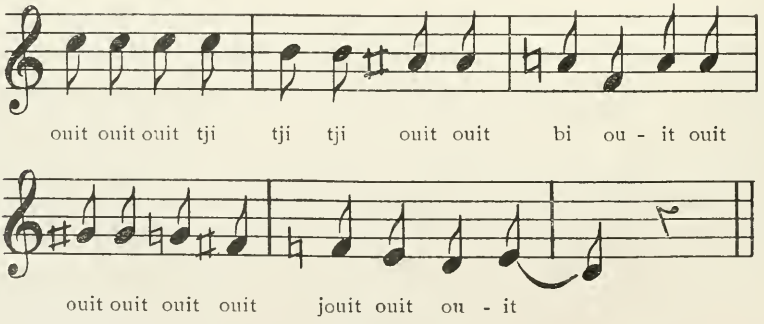

(1) O. Finsch, 1876. *Reise nach West-Sibirien*.

L'oiseau fait parfois intervenir une petite variante. Il chante aussi parfois en sautillant dans les taillis et on l'entend de tous côtés dans les bois, car il est très commun.

Les trois espèces suivantes ont un chant très caractéristique et facile à retenir.

Le pouillot véloce (*Phylloscopus rufus,* Kaup ex Bechst.) dit :

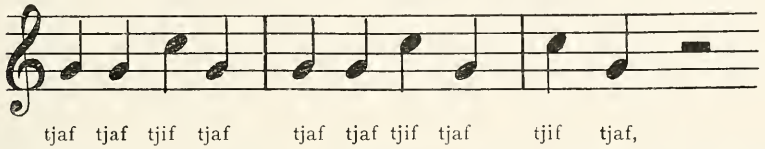

suivi de *korrr..., korrr..., korrr...* bas, doux et lents. Ce pouillot se tient dans les bois de haute futaie, dans les arbres élevés, et il descend rarement dans les taillis bas. Sans être rare, il est moins commun que l'espèce précédente.

Le pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*, Blyth ex Bechst.) est l'espèce la moins commune. Il faut le rechercher dans les grands arbres, dont il occupe les branches inférieures. Il a un chant vraiment étrange, impossible de l'oublier quand on l'a écouté une fois. L'oiseau répète, à intervalles presque réguliers, une longue phrase, monotone, qui commence lentement, mais, vers le milieu, se précipite brusquement :

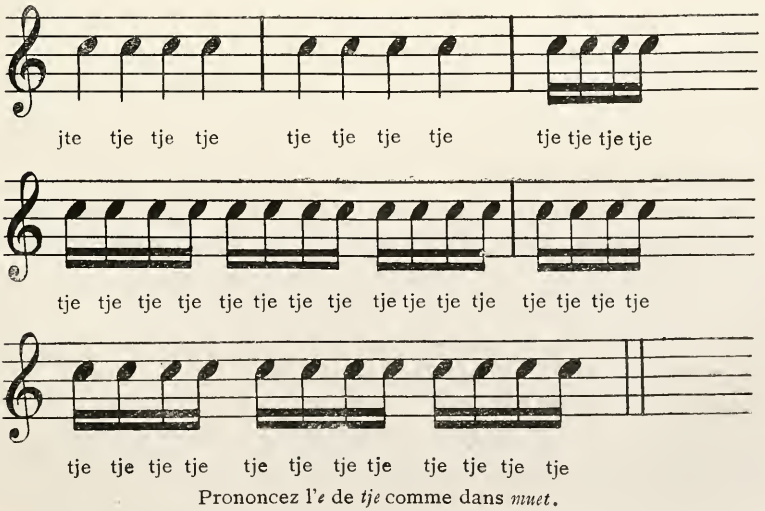

Prononcez l'*e* de *tje* comme dans *muet*.

Quant au timbre de sa voix, il est tellement sec et métallique que je ne saurais mieux comparer son chant qu'au bruit que fait un de ces réveille-matin ronds en fer-blanc à 3 fr. 50, sonnant quand la cloche en est enlevée.

Ce pouillot est à peu près de la même grandeur que le fitis, tandis que le vélo e est le plus petit des trois. Tous les pouillots, en chantant, laissent plus ou moins traîner les ailes, et celles-ci, ainsi que la queue, tremblent à chaque coup de gosier.

J'ai différé l'étude du chant de la fauvette babillarde (*Sylvia garrula*, Bechst. ex Briss.) parce qu'il avait le plus de similitude avec celui des deux derniers pouillots Il est aussi monotone et sec que celui du siffleur. Je tâche de le traduire ainsi :

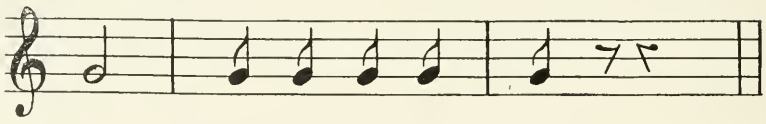

(Prononcez l'*e* de *tjè* comme dans *tiens*, *viens*.)

Il ressemble bien au bruit que fait le clapet sur les dents de la roue d'un cric ou d'un treuil qu'on tourne.

Presque toujours, l'oiseau fait précéder sa ritournelle d'un petit prélude dans le genre d'une phrase de fauvette grisette, mais si bas qu'il faut être tout près pour l'entendre.

Cette fauvette parcourt aussi les bois, les jardins et les haies et elle est moins commune que la fauvette des jardins et surtout que la grisette.

Les rousserolles, oiseaux charmants bien doués pour égayer les tristes lieux qu'ils affectionnent, ont le chant varié, très intéressant, mais qui donnera pas mal de fil à retordre au naturaliste désireux de connaître le chant propre à chaque espèce.

Je n'essaierai pas de figurer la musique qu'elles chantent, ni d'imiter les sons qu'elles articulent. Ma tâche serait trop ardue et la complexité de cette étude risquerait fort de produire un bien mince résultat. Mieux vaut aller écouter ces oiseaux dans

leur milieu. Après quelques promenades et à l'aide de quelques indications, de quelques petits conseils, on arrivera bien vite au but désiré.

Tâchez de découvrir un étang abondamment pourvu de roseaux, ou même simplement un canal, aux bords largement garnis de ces plantes, et, dans le voisinage, un terrain marécageux où poussent des roseaux, des carex ou laiches et d'autres plantes aquatiques, ou mieux une oseraie ou une sauleraie. On est sûr d'y découvrir toutes les espèces de rousserolles qui habitent la contrée.

Nous voici approchant de l'étang. A quelque cent mètres de là, on entend déjà un chant sonore, éclatant, et bientôt on aperçoit l'oiseau perché sur la plus haute tige de roseau de son petit domaine : c'est la rousserolle turdoïde ou grive des roseaux (*Acrocephalus arundinaceus,* Gray ex Briss.), la plus grande espèce du genre. Avançons pour mieux observer, mieux écouter. L'oiseau continue à lancer à plein gosier ses accents vigoureux où prédomine la phrase caractéristique :

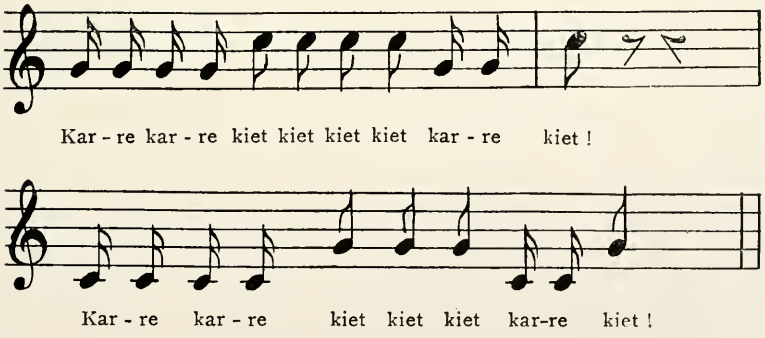

et dont les Flamands ont tiré le mot *Karrekiet* ou *Karretriet* pour dénommer ce groupe de chanteurs des roseaux.

Ce chant est assez varié, le timbre assez flûté, mais le *karr*, surtout quand on l'entend de trop près, est un peu « coassant ».

Nonobstant notre prudence, l'oiseau, se sentant observé, plonge bientôt dans les roseaux, mais continue à chanter, même

à quelques pas du promeneur, bien sûr qu'il est de l'impénétrabilité de sa retraite.

Dans les mêmes parages, on entend encore un chant, plus tranquille et moins fougueux : c'est celui de la rousserolle des roseaux (*A. streperus*, Newt. ex Vieill.). Ce chant, bien plus doux et moins bruyant, semble être la réduction de celui de sa grande consœur. Cependant, les syllabes en sont plus saccadées : on dirait que l'oiseau *chuchote* de bien douces choses à sa compagne.

Il suffit d'entendre une fois le chant de la *rousserolle turdoïde* pour toujours le reconnaître; mais remarquez bien celui du *streperus*, pour ne pas le confondre avec les autres rousserolles, que nous allons immédiatement aborder.

Pour cela, dirigeons-nous vers cette oseraie, car, à l'encontre des deux premières espèces qui vivent constamment sur l'eau, les autres rousserolles se tiennent ordinairement dans les lieux marécageux, mais rarement inondés.

Voici d'abord la rousserolle des marais (*A. palustris*, Naum. ex Bechst.). Elle a un chant délicieux. Sa voix est pure comme le cristal ; le timbre, celui d'une cloche d'argent, un peu comme celui du chardonneret. Ce chant est un curieux assemblage, je dirais presque un alliage, de phrases empruntées aux chants d'autres espèces. Tout en tenant compte du timbre spécial de sa voix, on y distingue parfaitement des fragments de fauvette grisette, de friquet, d'hirondelle, etc. Il me revient à la mémoire qu'un jour, étant à la recherche d'une bergeronnette grise en plumage d'été pour ma collection, j'entends le chant de cet oiseau tout près de moi. J'eus beau rechercher de tous côtés ma bergeronnette : il n'y en avait pas, et il s'écoula un temps assez long avant que je m'aperçusse du tour joué par cette rousserolle ventriloque, en imitant si parfaitement le chant de la bergeronnette.

Cette rousserolle chante également le soir et même très tard dans la nuit : maint pêcheur d'anguilles a eu sa solitude charmée par le chant de cet aimable compagnon.

M. C. Dupond. — Essai sur l'étude du chant de quelques oiseaux indigènes.

Seule parmi ses consœurs, la rousserolle des marais habite aussi loin des eaux, dans les champs en pleine campagne labourée. Alors elle a une prédilection marquée pour les seigles. On y remarque bien vite sa voix cristalline, et loin de la présence d'autres espèces de rousserolles on y étudie plus aisément le chant de cette espèce.

Mais revenons à notre oseraie.

Voilà encore la rousserolle phragmite (*A. schœnobœnus*, Newt. ex Lin.). Cette espèce a un peu le timbre du *streperus* mais plus *grasseyant*. Son chant, très agréable, est presque aussi varié que celui du *palustris*. On y découvre aussi le cri de l'hirondelle et elle répète fréquemment le *tjew! tjew! tjew!* du moineau friquet. Cet oiseau a la manie spéciale de s'élever souvent en chantant, presque de la manière décrite pour le pipit des prés, mais bien moins haut. Ce pipit ne fréquente jamais les oseraies. Cependant ne le confondez pas avec la fauvette grisette, abondante aussi dans ces lieux, mais qui s'élève *par saccades* et en chantant d'une voix beaucoup plus pure et non grasseyante.

La rousserolle phragmite est un peu plus petite que les rousserolles des marais et des roseaux, qui sont à peu près de la même taille. La turdoïde est d'un tiers plus grande que ces dernières.

Quant à décrire le chant de la R. aquatique (*A. aquaticus*, Newt, ex Gm.), veuillez m'en excuser, cher lecteur, je ne le connais pas: je n'ai pas encore rencontré cet oiseau vivant en liberté.

Récapitulons maintenant les caractères distinctifs des rousserolles :

1° Espèces vivant sur l'eau :

a) *A. arundinaceus* : taille plus grande, chant éclatant, *coassant*;

b) *A. streperus* : taille moindre, chant plus doux, *chuchotant*.

2° Espèces vivant sur terre ferme :

a) *A. palustris* : *voix cristalline*, habite encore loin des eaux, surtout les champs de céréales ;

b) *A. schœnobœnus*: *voix grasseyante*, habite exclusivement les marais, chante parfois en volant ;

c) *A. aquaticus* :

Au point de vue du chant, il existe un autre oiseau qui a de grandes analogies avec les rousserolles. C'est le contrefaisant (*Hypolaïs icterina*, Gerbe ex Vieill). Il possède le talent d'imitation de l'*A. palustris*, mais son chant ressemble le plus à celui de *A. schœnobœnus*. Il a la même voix grasseyante, mais ses phrases sont plus étendues et plus variées. Heureusement qu'il n'habite pas les mêmes parages que cette dernière. On le trouve dans les bosquets, les jardins, même très près des habitations au milieu des villages, du moment qu'il trouve un massif d'arbustes, un coin de taillis épais. Il sera facile de l'y découvrir, car il est assez commun. On peut encore le reconnaître à ce qu'il répète à satiété, quatre, cinq fois, certaines phrases avant de passer à une autre. Il est de la même grandeur que les rousserolles des marais, et à peu près de la même couleur en dessus, mais plus jaunâtre en dessous.

Je pourrais clôturer ici cette étude, et nous reposer de cette longue course à travers les plaines, les bois et les marais, mais ce que nous avons encore à apprendre n'est plus qu'un jeu. Aussi votre patience ne sera plus soumise à une rude épreuve.

Voici deux mots sur les grives.

Deux espèces nichent régulièrement dans nos bois: la chanteuse (*Turdus musicus*, Lin.) et la draine ou double grive (*T. viscivorus*, Lin.). Leur taille les fait immédiatement distinguer des petits oiseaux chanteurs, mais comme elles sont très farouches on ne peut pas toujours s'approcher assez pour les distinguer entre elles. La double grive est la première à se faire entendre au printemps, dès la fin de février ou au commencement de mars. La musicienne ne se met à chanter qu'un mois plus tard. Le timbre de la voix de ces deux espèces est à

peu près le même; il y a aussi une grande analogie dans la tournure des phrases. Cependant le chant de la musicienne est beaucoup plus parfait, les phrases plus longues, plus unies, plus douces et plus harmonieuses. La voix de la draine est plus forte, plus éclatante, mais ses phrases courtes, interrompues, diminuent beaucoup la valeur de son chant. Cette espèce cesse de chanter quelques semaines plus tôt que la musicienne.

Presque tous les oiseaux chanteurs, dont il a été question plus haut : fauvettes, pouillots, rousserolles, etc., ont un plumage sombre au-dessus, mais pâle ou blanchâtre en dessous. Le gobe-mouche gris et l'accenteur mouchet sont de couleur sombre, même inférieurement : le premier blanc sale à poitrine grivelée, le second gris ardoisé.

L'accenteur mouchet ou traîne-buisson (*Accentor modularis*, Koch ex Lin.) nous reste même en hiver, et au premier beau soleil de février on le voit perché sur la plus haute branche d'une haie, modulant sa chanson assez insignifiante, se composant d'une phrase prolongée, aux sons aigrelets, tellement tordus et embrouillés qu'ils semblent dits à bouche fermée. Apprenez donc ce chant au premier printemps, alors qu'avec le troglodyte et le rouge-gorge il est le seul petit chanteur de nos contrées.

Quant au gobe-mouche gris (*Muscicapa grisola*, Lin.), cet oiseau n'a pas de chant mais simplement un cri, un *tjie* ou *tchie*, au timbre faux et qui, par sa répétition incessante, devient plutôt désagréable. On le reconnaît d'ailleurs facilement à sa façon caractéristique de chasser les mouches.

Enfin, l'oiseau dont le cri m'a intrigué le plus par sa singularité, est le torcol (*Yunx torquilla*, Lin.). Le petit coquin m'a tenu en éveil pendant deux ou trois ans avant de le connaître, car il n'est pas très commun. Plusieurs fois, du fond d'un parc clôturé, j'avais entendu son

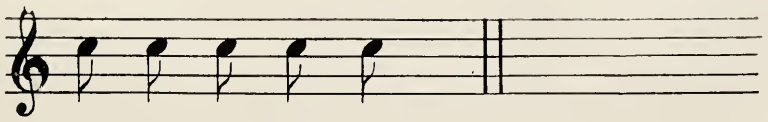

Kieuw! Kieuw! Kieuw! Kieuw! Kieuw!

(prononcez le *w* comme les Flamands et non *v* comme les Français), mais impossible de m'en approcher. J'avais cependant l'intuition d'avoir affaire à quelque membre de la famille des picidés, parce qu'il avait presque le même timbre dans la voix que le pic vert. On trouve le torcol — quand on a de la chance — dans les vieux vergers, près des vieux saules, toujours enfin dans le voisinage d'arbres creux ou troués par la vieillesse.

* * *

Si ces lignes tombaient par hasard entre les mains d'un artiste musicien, je le prie de m'excuser de ne pas avoir tenu compte des règles sur la mesure, du diapason, etc. Cela aurait compliqué inutilement cette étude. Il voudra bien prendre en considération que mon but n'est pas de donner un cours de musique, mais simplement de faire connaître le chant de nos oiseaux.

Pour ce qui concerne la transcription des sons articulés par la gent ailée, chacun les entend un peu à sa manière et les représente à sa façon. Ainsi pour le *torcol,* par exemple, des auteurs rendent son cri par *weid*, *weid*, *weid !* ou *waet*, *waet*, *waet !*, d'autres par *wied*, *wied*, *wied !* tandis qu'il me semble y entendre clairement un *K* initial, comme dans le cri du pic-vert. Mais les oiseaux, par tact et politesse, parlent peut-être un peu la langue des pays où ils s'arrêtent. Cela ne m'étonnerait pas de la part de créatures aussi gentilles !

La Perruche omnicolore

(Platycercus eximius, Shaw)

par G. Mottin

Cette belle perruche, originaire de l'Australie, s'acclimate très bien et se reproduit sous nos climats. Un peu plus forte que la calopsitte, elle a environ 28 centimètres de la tête à la queue.

La tête et la poitrine d'un rouge écarlate, bec blanc sous lequel tranchent deux taches blanches formant une moustache. Le haut du ventre est d'un jaune vif se transformant en jaune vert dans la partie inférieure, où apparaît encore une tache

pourpre. Les rectrices de la queue vertes au-dessus sont du bleu ciel le plus pur en dessous. La nuque jaune orange est suivie d'un plumage écaillé de noir et de jaune verdâtre. Les ailes d'un bleu foncé se terminent par des plumes noires, les côtés sont d'un bleu plus pâle. Il y a peu de différence entre les sexes, les couleurs de la femelle sont moins accentuées, il arrive fréquemment de confondre une vieille femelle avec un jeune mâle. Ces perruches ont un sifflement très mélodieux et sont d'un tempérament plutôt lymphatique, c'est seulement au moment où elles vont reproduire qu'elles se livrent à quelques jeux et poursuites. Vers le mois de mai, la femelle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc uniforme, et qu'elle couve avec une grande assiduité ; l'éclosion se fait au bout de vingt jours environ. Le millet plat, du millet en grappe, de la graine de tournesol et beaucoup de verdure est un régime parfait, on y ajoute du pain trempé dans du lait pendant la période d'élevage. Les jeunes demandent environ six semaines avant de quitter la bûche ; ils sortent déjà revêtus d'une belle livrée, mais moins brillante que celle de leurs parents. La jeune femelle est apte à la reproduction dès l'année qui suit sa naissance. Si deux femelles se trouvent sans mâle dans une même volière elles s'entendent à tel point qu'on les prendrait pour un couple, et il n'est pas rare qu'elles pondent dans une même bûche et couvent leurs œufs avec ardeur. Il arrive aussi, tant est grande leur passion pour la reproduction, qu'une femelle isolée garde la bûche et y couve avec acharnement pendant plusieurs semaines sans avoir pondu ! Le croisement de cette perruche avec des sujets d'espèces différentes s'obtient facilement. Nous pouvons signaler son croisement avec la perruche de Pennant et la bonnet bleu.

L'omnicolore ne fait qu'une couvée par saison et la mue commence souvent vers la fin juillet. Quoique supportant bien la rigueur de l'hiver, elle est moins résistante au froid que les perruches appartenant au genre des Pséphotes, le froid rigoureux lui occasionne souvent une congestion, aussi il est prudent de lui fournir un abri vitré au fond de la volière, l'oiseau passera ainsi l'hiver sans nul danger.

La perruche omnicolore est une des plus jolies espèces connues et dont le plumage réunit les teintes les plus vives et les plus diverses. Elle fait beaucoup d'effet dans la volière, surtout si celle-ci est assez spacieuse pour permettre à l'oiseau de prendre son vol, car c'est surtout à l'essor qu'il se montre dans toute sa splendeur.

Remarque paléontologique.

Jusque dans ces derniers temps, on ne connaissait qu'une seule espèce d'Archéoptéryx : *Archaeopteryx lithographica*, v. Mey. Depuis, on a découvert dans le calcaire lithographique (jurassique) de Solenhoven, en Bavière, une seconde espèce du même genre à laquelle M. Dames a donné le nom de *A. siemensis*.

On sait que pour ce genre extraordinaire d'oiseaux on a été obligé de créer une sous-classe spéciale, celle des *Saururae*.

A. D.

Bibliographie.

Manuel pour l'élevage de beaux canaris et métis (*La technique de l'élevage des canaris colorés, l'embellissement des couleurs et leur hérédité, et l'usage de la nourriture colorante*), par C.-L.-W. Noorduyn (de Groningue). Un volume illustré grand in-16, de 112 pages, sous couverture en couleur. Prix : broché, 2 fr. 50. Edité par F. Van Buggenhoudt, 5 et 7, rue du Marteau, Bruxelles

Voici un livre de nature à intéresser non seulement les amateurs spécialistes, mais la généralité du public. Plus que jamais, en effet, dans les riches hôtels comme dans l'humble chambre, on apprécie le chant du canari, et souvent l'on s'y occupe de son élevage. Or, la littérature française concernant le dit élevage est rarissime. On peut donc — et cette fois à bon escient — dire que le livre de M. Noorduyn, superbement édité par l'imprimerie F. Van Buggenhoudt, « comble une lacune »... Les intéressés y trouveront les règles à suivre dans l'élevage des canaris, ainsi que des données concernant les accouplements, l'obtention de beaux métis par des croisements divers, les effets d'une nourriture colorante spéciale, etc., etc. Bref, ce volume illustré de vingt et une reproductions de dessins représentant des spécimens parfaits des diverses variétés de canaris et écrit en une langue claire, ce joli volume, à qui la personnalité et la réputation de son auteur donnent une très grande valeur, trouvera sa place dans toutes les bibliothèques — son prix minime en rend l'acquisition accessible à tous — et on le consultera avec fruit.

2e ANNÉE — N° 4. 1er JUILLET 1912.

LE GERFAUT

Revue de la Société Ornithologique du Centre de la Belgique

Siège Social : **LOUVAIN.**

M. le Dr Alph. Dubois. — Remarques sur la biologie du Coucou.
M. Marcel de Contreras. — L'Oxylophe geai.
M. François Quinet.—Les Oiseaux bagués au Musée d'histoire naturelle de Leyde.
M. G. Heuninckx. — La Perruche à croupion rouge.
Comptes rendus et analyses.
Notes et Faits divers.

Remarques sur la biologie du Coucou

par le Dr Alph. Dubois.

Au dernier Congrès ornithologique de Berlin (1910), M. W. Capek, d'Oslawan (Autriche), communiqua le résultat de ses nombreuses observations sur la reproduction du Coucou. En lisant son article dans les comptes rendus (1), je constate que certains faits qu'il avance sont en désaccord avec les observations faites par d'autres ornithologistes.

Je pense donc qu'il est utile de résumer la notice de M. Capek, afin d'attirer de nouveau l'attention sur les agissements de cet intéressant oiseau, et engager ceux qui sont à même de le faire, à contrôler ce qui a été dit dans ces derniers temps sur la reproduction du Coucou.

Voici donc, en peu de mots, une traduction résumée des observations de M. Capek :

Depuis que celui-ci s'occupe d'observations biologiques, il a recueilli, dans un rayon de trois lieues autour d'Oslawan, 1,225 œufs de Coucou et 132 jeunes de la même espèce (une pareille hécatombe était inutile : on peut observer sans détruire un aussi utile insectivore).

Ces œufs se trouvaient dans les nids de vingt-trois espèces différentes; il a trouvé quarante-cinq fois deux œufs de Coucou dans un même nid de passereaux, savoir :

(1) *Verhandlungen des V Internationalen Ornithologen-Kongresses*, p. 579.

Vingt-sept fois dans le nid du Rouge-gorge ;

Dix fois dans celui du Rouge-queue de muraille ;

Trois fois dans ceux du Hochequeue gris et du Pouillot siffleur ;

Une fois dans ceux de la Pie-grièche écorcheur et du Hochequeue boarule.

Il n'a constaté qu'une fois la présence de deux jeunes Coucous dans un nid de Fauvette à tête noire.

« Il est connu, dit M. Capek, que la femelle du Coucou revient chaque année dans la même localité, qu'elle recherche le nid des mêmes parents nourriciers et qu'elle ne pond durant toute son existence que des œufs de même coloration. Ce n'est que par erreur ou par nécessité qu'elle dépose son œuf dans le nid d'une autre espèce. » Ainsi, l'auteur a trouvé un œuf de Coucou dans le nid d'un Verdier, alors que la femelle le déposait toujours dans celui du Hochequeue gris; mais cela provenait de ce que ce nid se trouvait dans la cavité d'une tête de saule et que cette place avait été occupée précédemment par le nid d'un Hochequeue. L'auteur cite encore d'autres exemples de ce genre.

Pour M. Capek, dès que le Coucou femelle a déposé son œuf, il s'éloigne du nid et on ne le voit plus dans la région ; si, dans la suite, on aperçoit encore une femelle, celle-ci est toujours un autre individu. L'auteur dit avoir vu plusieurs fois le jeune Coucou jeter hors du nid les œufs ou les oisillons nés en même temps que lui, et qu'il commence ce travail dès la fin du deuxième jour de sa naissance et le poursuit avec persévérance et sûreté jusqu'à ce qu'il soit seul dans son gîte.

Voilà, en résumé, les points les plus intéressants de la note de M. Capek. Voyons maintenant où cet auteur est en contradiction avec d'autres observateurs ; mais je suis de son avis quand il dit que le Coucou dépose pendant toute son existence des œufs de même coloration. Sur 214 œufs de Coucou observés en douze ans par M. Walter, 6 seulement ressemblaient par leur couleur aux œufs des parents nourriciers. Ce que je ne puis admettre, ce sont les agissements que M. Capek attribue

au Coucou nouveau-né. Voici, à ce sujet, ce que je disais en 1887 (1) :

« Après avoir fait sa ponte, le Coucou femelle continue à observer les différents nids auxquels il a confié un œuf jusqu'après la naissance de ses petits. Dès qu'il a constaté l'éclosion de son œuf, il arrive, toujours en l'absence des parents nourriciers, et jette hors du nid tous les œufs non encore éclos ou les petits nés avant ou en même temps que le sien, de façon que ce dernier reste seul dans le nid.

» On a toujours cru que c'était le jeune Coucou qui, en se remuant, jetait ses compagnons dehors. Mais les nombreuses observations de M. Ad. Walter ne laissent aucun doute à cet égard. Cet auteur a constaté, en effet, un grand nombre de fois, que le jeune Coucou était déjà seul quelques heures après sa naissance ; or, comment veut-on que ce petit être, qui vient au monde nu, aveugle et très faible, puisse, dans cet état, se débarrasser des œufs ou de ses compagnons de nid? Il faut évidemment qu'un autre se charge du massacre des innocents, et ce ne peut être que la vraie mère, car elle seule a intérêt à faire disparaître la nichée; elle sait, par instinct, que les parents nourriciers ne sauraient que difficilement parvenir à nourrir le vorace Coucou en même temps que leurs propres petits.

» Parmi les observations faites par M. Walter, la plus concluante est la suivante : ayant trouvé, dans un buisson de genévriers, un nid de Troglodyte contenant un jeune Coucou à peine né et, à terre, quatre œufs de troglodyte, qui avaient été jetés sur la mousse sans se briser, M. Walter les remit dans le nid, resta quelque temps en observation non loin du buisson, vit plusieurs fois les Troglodytes entrer dans le nid et, avant de partir, il s'assura que les œufs y étaient encore. Le lendemain, il revint de grand matin et trouva de nouveau les œufs à terre, mais l'un d'eux était brisé ; cette fois encore, il remit à côté du jeune Coucou les trois œufs non cassés, resta assez longtemps en observation dans le voisinage, mais ne remarqua rien de

(1) A. Dubois, *Faune illustrée des Vertébrés de la Belgique, série des oiseaux*, t. I, p. 711.

particulier, si ce n'est un Coucou qui volait à quelque distance ; du reste, l'observateur s'assura, avant de partir, que les œufs étaient restés à leur place. Il revint l'après-midi et trouva encore une fois les œufs à terre ; il les remit dans le nid pour la troisième fois. Le lendemain, il constata que rien n'était changé et, huit jours après, les œufs étaient encore dans le nid : le Coucou mère avait donc jugé inutile de s'occuper davantage de son petit (1). Cette expérience, que M. Walter a répétée plus d'une fois, prouve donc bien que ce ne sont pas les parents nourriciers qui jettent leurs œufs ou leurs jeunes hors du nid, ce qui serait contre nature, et que le jeune Coucou ne le fait pas davantage. »

Ce dernier est encore un petit être inerte, à peine plus gros qu'un Moineau nouveau-né, et, au bout de quarante-huit heures, alors qu'il a déjà grossi notablement, il reste encore dans le fond du nid, incapable de se déplacer ; tout au plus soulève-t-il la tête qu'il agite toute tremblante en ouvrant le bec pour recevoir la becquée. Il est évident que ni Jenner, ni le Dr J. Franklin, ni M. Capek n'ont vu le jeune Coucou jeter ses œufs ou ses compagnons par-dessus bord dès le second jour de sa naissance.

M. X. Raspail fait remarquer que la faiblesse toute particulière du jeune Coucou pendant les premiers jours de son existence, persiste beaucoup plus longtemps que chez les jeunes des autres oiseaux, relativement à la durée de leur développement dans le nid.

Un jeune Coucou, né le 14 juillet 1902, dans la matinée, dans un nid d'Effarvatte suspendu dans les roseaux des bords de l'Oise, et que M. Raspail enleva le 20, à 4 heures, lui a permis de le constater de nouveau. Agé de six jours et demi, il pesait 29 grammes et n'avait les yeux qu'à demi ouverts. Malgré sa taille, qui lui faisait occuper presque toute la capacité du nid, il ne pouvait pas encore se mouvoir suffisamment pour se déplacer ; ses pattes n'avaient aucune force et, jusque-

(1) Voyez pour les observations de M. A. Walter : *Zeitschrift für die Gesammte Ornithologie*, 1886, p. 66.

là, sa croissance s'était faite pour ainsi dire d'une façon végétative. Par conséquent, même à cet âge, il aurait été incapable de nuire intentionnellement à ses frères de couvée, mais si ceux-ci avaient continué à partager leur berceau avec lui, il serait devenu involontairement leur meurtrier en les étouffant par son poids (1).

Il est donc entendu que le jeune Coucou n'est pas le meurtrier de ses compagnons. Par contre, un ornithologiste de Montbéliard, M. Paul Bernard, affirme que « ce n'est pas le Coucou femelle qui est le coupable, mais bien la mère adoptive du jeune Coucou qui est la meurtrière de ses propres petits! » A l'appui, il produit deux observations personnelles qui lui permettent de manifester toute sa satisfaction d'avoir pu élucider un fait resté longtemps douteux jusque-là. Il a vu, en effet, la femelle d'un Rouge-gorge jeter ses propres petits hors du nid (2). C'est possible, mais c'est une exception. Le Dr B. Altum dit également connaître un cas ou un Hochequeue gris expulsa du nid ses propres petits pour faire place à l'intrus; mais ce savant reconnaît que normalement, c'est le jeune Coucou qui, en grandissant, finit par occuper toute la place et que, par ses mouvements, il pousse par-dessus bord ses malheureux compagnons (3). C'est, en effet, ce qui arrive souvent quand la mère Coucou n'a pu faire l'expulsion. Si celle-ci a péri avant d'avoir pu isoler son jeune, il arrive aussi parfois que toute la nichée est conduite à bonne fin. Ainsi, Schlégel a signalé un jeune Coucou sur le point de prendre son essor, trouvé près de Leyde, dans un nid avec trois Bergeronnettes élevées en même temps que lui; la mère avait donc péri avant d'avoir pu isoler son jeune, et les petites Bergeronnettes avaient pu se maintenir dans le nid ou y rentrer parce que celui-ci se trouvait à terre. M. Raspail mentionne également un cas analogue où un Hochequeue élevait un jeune Coucou en même temps que ses propres petits. M. Mansion trouva en 1889, non loin de l'endroit où un

(1) Raspail, *Bull. de la Soc. zool. de France*, 1905, pp. 29-39.
(2) *Mémoires de la Soc. d'Emulation de Montbéliard*, 1901.
(3) B. Altum, *Forstzoologie*, II, *Vögel*, p. 57 (1873).

Coucou avait été tué, un nid de Hochequeues renfermant quatre petits et un jeune Coucou. La *Revue scientifique* a signalé comme extraordinaire la découverte d'un nid de Rouges-gorges contenant, à côté de cinq jeunes, un petit Coucou. Ceci prouve, une fois de plus, que c'est le Coucou mère qui est la destructrice de la couvée des parents nourriciers.

M. Raspail a constaté que la durée de l'incubation de l'œuf du Coucou est de onze jours et demi. Or, c'est celui-ci qui arrive à terme le premier, et l'éclosion des autres œufs est retardée. C'est là un fait parfaitement établi et qui est dû à la différence du volume des œufs des deux espèces. On a remarqué, en effet, que lorsqu'on met sous une poule des œufs de différentes grosseurs, l'éclosion des plus petits subit un retard très sensible (1). Il est donc facile à comprendre que la mère Coucou enlève généralement les œufs des parents nourriciers avant leur éclosion, c'est-à-dire dès que son jeune est éclos; du reste, quand elle s'aperçoit que les autres œufs pourraient éclore avant le sien, elle les frappe d'un coup de bec meurtrier, mais ne les enlève que lorsque son jeune est né.

En résumé, il est bien démontré que :

1° Le Coucou femelle, après avoir fait sa ponte, continue à observer les différents nids auxquels il a confié un œuf, jusqu'à la naissance de ses petits. Alors il arrive, toujours en l'absence des parents nourriciers, et jette hors du nid tous les œufs légitimes.

2° L'œuf du Coucou étant sensiblement plus grand que ceux des passereaux auxquels il est confié, il en résulte un retard dans l'éclosion de ces derniers. Il est donc bien rare que le coucou doive jeter hors du nid les poussins nés en même temps que les siens, car s'il s'aperçoit que les petits commencent à travailler à leur délivrance, il frappe les œufs d'un coup de bec qui tue leur contenu.

3° L'état de faiblesse du jeune Coucou vingt-quatre heures après sa naissance, ne lui permet pas de se remuer, c'est à peine

(1) *Revue scientifique*, du 22 décembre 1900.

(2) Pour la durée de l'incubation de l'œuf du coucou et de l'éducation du jeune, voyez X. Raspail, *Mémoires de la Société zoologique de France*, 1895, p. 151.

s'il sait faire quelques mouvements dans le fond du nid sans pouvoir se tenir en équilibre; ce n'est que vers le huitième jour qu'il a pris assez de développement pour pouvoir, par ses mouvements, jeter par-dessus bord ses compagnons de nid, mais il ne le fait jamais intentionnellement.

4° Ce qui démontre bien que c'est le Coucou mère qui fait le vide autour de son petit, c'est que si cette mère vient à périr avant la naissance de ce dernier, toute la nichée se développe normalement, mais pour autant seulement que la grandeur ou l'emplacement du nid le permette. C'est encore une preuve que le jeune Coucou n'est pas le meurtrier volontaire de ses frères.

L'oxylophe geai

Coccystes glandarius (Lin.)

par Marcel de Contreras.

Voici quelques notes que j'ai données dans *Chasse et Pêche*, le 19 décembre 1910, au sujet de la première capture en Belgique de l'Oxylophe geai :

Un spécimen adulte de cette espèce et appartenant à M. Alphonse Mouton, de Liége, fut tué, d'après les renseignements qu'a bien voulu me donner à ce sujet M. Gérard Filot, de Liége, à Zonhoven (Hasselt), le 17 septembre 1909. Ce grimpeur, n'ayant pas encore été observé en notre pays, avait piqué au vif ma curiosité, et mon premier soin fut de m'enquérir si cette espèce se tenait en captivité. Grâce à l'amabilité du si compétent directeur du Jardin zoologique d'Anvers, j'appris que jamais, depuis que M. L'Hoëst s'occupe de cet établissement, il n'y eut d'Oxylophes geais.

Je pouvais donc conclure que le sujet de M. Mouton était bien un égaré accidentel en Belgique, donc une nouvelle espèce observée en notre pays; le fait est d'autant plus rationnel que déjà ce cuculidé, dont l'aire de dispersion comporte le Nord

africain, le Sud-Ouest asiatique et le Sud européen, a été observé en Grande-Bretagne et en Allemagne.

La place d'un aussi intéressant document scientifique pour la Belgique était donc tout indiquée au Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles; aussi m'empressai-je de solliciter de M. Mouton qu'il en fît don à notre établissement national. Par retour du courrier, M. Mouton me donna une réponse affirmative et, en outre, offrit spontanément à cet établissement trois autres oiseaux dont la capture est toujours rare en Belgique. Que M. Mouton veuille trouver ici, au nom de la science, les plus sincères remerciements et surtout les plus vives félicitations pour son beau geste. Je l'ai déjà dit et je le répète, on ne

Oxylophe geai, tué à Zonhoven en 1909.

saurait assez imiter cet exemple. Cela éviterait, ainsi qu'il arrive presque toujours, que des pièces précieuses soient irrémédiablement perdues pour la science. Seuls les établissements installés par les pouvoirs publics sont à même de conserver indéfiniment les documents — quelle qu'en soit la forme — qui leur sont remis. Même des sociétés, quoique très puissantes, sont quelquefois forcées, par suite de circonstances majeures, de se débarrasser de leurs collections; à plus forte raison

celles-ci vont-elles à vau-l'eau à certain moment quand elles appartiennent à des particuliers.

Maintenant que j'ai donné l'historique de l'Oxylophe de Zonhoven, voici en deux mots la description de cette espèce, qui ne figure pas dans mon ouvrage « Les Oiseaux observés en Belgique », publié en 1907.

Parmi la famille des Cuculidés et sous-famille des Cuculinés, le genre Oxylophe se distingue par les plumes du sommet de la tête, qui sont érectiles. Quant à l'Oxylophe geai, il a les parties supérieures grises, noirâtres pour la tête et brunâtres pour le dos, les ailes et la queue, ces dernières parties ayant les plumes terminées par une tache triangulaire blanche. Les parties inférieures sont gris pâle, quelque peu jaunâtres Chez la femelle et les jeunes, elles sont blanc sale et ceux-ci ont la tête et le dos uniformément gris. Cet oiseau mesure environ 40 centimètres, il a le bec noir se teintant de rougeâtre ou feu à mesure que le sujet vieillit, l'œil brun et les pattes gris verdâtre. Tout comme le Coucou, il fait couver ses œufs, ressemblant en petit à ceux des Corneilles, par d'autres espèces choisies presque toujours parmi les Corvidés, d'où son nom d'Oxylophe geai.

Quant aux mœurs de ce grimpeur, en voici, d'après Brehm, un court aperçu : En Egypte, l'Oxylophe recherche les petits bosquets de mimosa. Quelquefois, une toute petite étendue boisée contient jusqu'à dix couples de ces oiseaux, alors qu'on peut quelquefois parcourir des lieues sans en apercevoir un seul. Cet oiseau vit en société ; toutefois, au moment des amours, la bonne harmonie est quelquefois troublée, mais les bagarres entre les mâles n'ont jamais la férocité de celles survenant entre les Coucous. Comme ces derniers, les Oxylophes ont un vol léger et rapide, mais leur domaine étant assez restreint, ils ne volent jamais bien loin.

L'Oxylophe se pose rarement à terre ; il se nourrit beaucoup de sauterelles surprises au vol et son cri peut se rendre par *Kerk-Kerk* ou *Krain-Krain* ; c'est une sorte de ricanement.

Les Oiseaux bagués au Musée d'histoire naturelle de Leyde

au point de vue de l'étude de la migration.

par François Quinet.

C'est grâce à l'initiative du Dr E. van Oort, de Leyde, que le Musée d'histoire naturelle de cette ville a entrepris depuis 1911, de baguer des oiseaux afin de pouvoir étudier leurs déplacements, leurs différents habitats et même leur longévité. Il parut au Dr van Oort que le Musée de Leyde de par sa haute renommée scientifique, ses attaches avec les organismes étrangers, était plus qualifié pour l'entreprise de cette étude de longue haleine qu'une initiative de particuliers.

Dans ce but, le Musée met gratuitement à la disposition des amateurs d'ornithologie et des tendeurs, des bagues, minces bandelettes en aluminium. Ces bagues sont marquées au nom du Musée, et portent chacune un numéro. Elles sont placées à la patte de l'oiseau, aussi bien aux jeunes à la sortie du nid qu'aux adultes. L'envoi des bagues fut commencé en mai 1911 par les soins du laboratoire du Musée, et nous verrons plus loin quels résultats étonnants et quelles déductions on a pu conclure d'une expérience portant sur un laps de temps relativement court. Il y a dix sortes de grandeur d'anneaux variant de 3 à 18 millimètres de diamètre. A chaque envoi de bagues est joint le mode de placement et des formules imprimées, où le lieu des captures faites, la date et les espèces d'oiseaux bagués sont mentionnés. Ces formules sont retournées de suite au Musée. Ces expériences seront tentées aussi bien sur les oiseaux nichant en Hollande que sur ceux de passage en ce pays.

Les résultats de cette enquête sont publiés simultanément dans la revue périodique « Notes from the Leyden Museum » et dans la revue « Ardea » publiée par la Société d'Ornithologie néerlandaise.

Nous extrayons de l'organe de la Société néerlandaise, le résumé du résultat du premier semestre :

François Quinet. — Les Oiseaux bagués au Musée d'histoire naturelle de Leyde.

Deux mille cinq cent dix-sept bagues furent adressées à quarante personnes différentes en cinquante-cinq envois et réparties sur les espèces suivantes : cigognes, cormorans, canards sauvages, râles, mouettes argentées, mouettes rieuses, sternes, hirondelles de mer, avocettes, huitriers, vanneaux, chevaliers, chouettes, alouettes, étourneaux, grives, rouge-queues, rossignols, accenteurs, gobe-mouches, pouillots, mésanges, roitelets, hirondelles, pinsons, verdiers, moineaux, friquets, bruants. La revue publie, d'après le numéro des bagues reçues, le nom de la personne qui a fait l'expérience, ainsi que la date et le nom de l'auteur de la capture et l'endroit de celle-ci. Sur les onze cent soixante-cinq oiseaux bagués, vingt avis de capture ou décès furent adressés. Les expériences ont porté surtout sur le canard sauvage à cause de la facilité de se procurer l'oiseau vivant dans les canardières. Une petite partie des canards effectuent leur migration à partir d'octobre. Un exemplaire bagué le 28 juillet 1911 à Ellemeet, est adressé de Bergues (France) à la date du 11 octobre 1911, tandis que plusieurs autres, bagués à la même date, furent tués ou recapturés aux environs de la canardière d'où ils provenaient; ce qui semble prouver qu'une partie est sédentaire.

Un goéland argenté, bagué jeune au nid le 2 juillet, est tué à Margate le 31 octobre.

Donc les goélands nés en Hollande visitent les côtes anglaises. A signaler un des rares avis venus de Bruxelles : une mouette baguée le 2 juillet trouvée morte le 25 août dans un jardin de Bruxelles. Un jeune goéland, bagué le 25 juin à Ellemeet (Hollande), est tiré le 9 août à Palavas-les-Flots (Hérault), sud de la France, et l'auteur conclut du départ précoce vers le sud des jeunes goélands. Voici les genres d'oiseaux capturés et identifiés : plusieurs sternes, un chevalier, une grive, des mésanges et une sarcelle. Plusieurs canards sauvages sont identifiés, tués, dans le nord de la France. Aucun chez nous. Ces quelques notes nous montrent combien il est intéressant de suivre nos migrateurs avec précision et que, petit à petit,

l'étude de la migration avance. Semblable organisation demande un grand travail et une grande correspondance.

J'ai pensé que ce qui a été réalisé en Allemagne (station de Rositten) et en Hollande, pourrait peut-être se faire chez nous également. Les amateurs tendeurs sont nombreux en Belgique, les ornithologistes aussi, et leur organe « Le Gerfaut », ainsi que « Chasse et Pêche » prêteraient obligeamment leurs colonnes pour rendre compte de cette enquête. Le Musée d'histoire naturelle de Bruxelles a, dans son sein, des ornithologistes de valeur qui pourraient faire partie d'un comité mixte chargé de coordonner les feuilles d'enquête concuremment avec un délégué du gouvernement. Ces études feront suite à celles commencées par M. Alphonse Dubois et feu le docteur Quinet, qui fit paraître ses cartes de migration dans la revue « Ornis », bulletin du Comité ornithologique international et répondront au vœu émis par la seconde section du troisième Congrès international Ornithologique, tenu à Paris en 1900, et adopté par le Congrès tout entier (alinéa 3) : « Que les gouvernements soient invités à donner dans ce but, des missions aux observateurs qui devront effectuer et rédiger leurs observations suivant un plan uniforme. » Dès l'automne prochain, un certain nombre de tendeurs répartis sur différentes zones de Belgique m'ont fait part de leur désir de collaborer à cette enquête. Je souhaite de la voir aboutir dans l'intérêt de la science.

La Perruche à croupion rouge

par G. Heuninckx.

La perruche à croupion rouge, en anglais *redumps*, en latin *Psephotus haematonotus*. Les pséphotes, dont le nom dérive d'un mot grec et dont le sens est : pierre précieuse, se distinguent par la longueur de la queue, la sveltesse du corps, le modèle délicat de la tête et du bec. Elles ont un plumage éclatant, très richement orné; elles sont vives, gaies, robustes et d'un entretien très facile ; elles ont l'avantage de posséder une voix harmonieuse. Chez quelques sujets, cette voix va

même jusqu'à un chant. Elles jettent quelques notes douces et plaintives. L'une des espèces dont je vais vous parler est surtout gazouillante; elle a aussi d'autres qualités qui lui assurent une bonne place dans l'élevage et la font rechercher par tous les amateurs.

La perruche à croupion rouge est une des plus répandues, des plus aimées, des mieux cultivées parmi les perruches australiennes ; elle habite, en effet, le sud de l'Australie, où elle est très commune. L'importation de ce pséphote date de 1850 et a été découvert par le célèbre naturaliste Gould. La perruche à croupion rouge mesure 34 centimètres de longueur; elle est un peu rondelette de corps, mais la dimension de sa queue en flèche corrige cet inconvénient. Son bec est noir et petit, très recourbé, perdu dans un petit bouquet de petites moustaches hérissées qui en garnissent la base. Elle a la tête, le cou, le plastron vert émeraude, le ventre jaune, le dessous de la queue blanc, très soyeux; les grandes pennes caudales sont vert sombre, bleutés au bout, et les caudales inférieures sont marquées de bleu, de blanc et de noir. La naissance de la queue est d'un vert très vif, mais au-dessus une large bande de couleur incarnat colore une partie du dos, entre les ailes, que l'oiseau écarte complaisamment pour mieux faire voir la partie la plus saillante de son beau costume. Un mantelet gris perle rejoint la partie vert clair qui couvre la tête et la base du cou; les ailes sont de couleur bleu paon, avec une tache jaune à l'épaule. Enfin elle a les pieds gris et les ongles noirs.

La femelle, beaucoup moins bien parée que le mâle, est d'un gris verdâtre uniforme, avec le croupion d'un vert plus accentué. Elle est un peu plus petite que son époux.

La tenue générale de cet oiseau est très avantageuse; il est élancé, très vif, volant rapidement d'un point à l'autre, en relevant par un mouvement très nerveux, plein de caractère, le pommeau de ses ailes; il est léger dans ses formes, d'allures hardies et remuantes. Il les doit à la longueur particulière de sa queue ouverte en éventail quand il vole, lui donnant une précision extraordinaire dans l'élan et une apparence plus déliée,

plus élégante. Quand le mâle cherche à plaire à la femelle, il fait entendre un véritable chant que l'on a comparé à celui de la grive ou du cardinal rouge. Pendant qu'il s'adonne ainsi au chant, il exécute aussi une danse. L'usage de danser devant la femelle paraît commun à toutes les perruches de la famille des pséphotes.

La volière du croupion rouge mesure chez moi 3 mètres de profondeur, dont 1 d'abri, et 1 mètre de largeur; ce local est plus que suffisant pour ces oiseaux. Les bûches qui lui conviennent sont des mêmes dimensions que celles pour calopsites, 0^m30 de haut, 0^m20 de circonférence et 0^m08 du trou d'entrée.

Si la volière est assez spacieuse, on peut y tenir deux et même plusieurs couples qui vivront en bonne intelligence, à condition que les oiseaux aient été réunis avant l'hiver. On doit avoir soin également de placer plusieurs grandes bûches et au moins deux par couple de reproducteurs.

La femelle pond de 4 à 6 œufs et couve pendant vingt et un jours. Les jeunes sortent du nid à l'âge de 1 mois et demi et presque aussi forts que les parents; leur queue est presque à sa longueur; ils sont vêtus d'un vert grisâtre uniforme, mais déjà les mâles se reconnaissent par une teinte briquée sur le bas du dos, qui deviendra à la mue le beau rouge écarlate caractéristique de l'espèce; leur œil est noir et il sera perlé comme aux adultes après la mue; leur bec est blanchâtre et passera au noir brillant à la même époque.

Cette espèce de pséphote se reproduit avec facilité chez tout le monde. Il ne faut, pour mener son élevage à bien, qu'une bonne quantité de seneçon tous les jours; elle en tire le lait qui est nécessaire à ses petits, avec cela la grappe de millet, l'alpiste, une ou deux graines de chanvre et de tournesol par-ci par-là, et rien autre chose.

J'ai été bien étonné d'entendre quelques amateurs dire que les croupions rouges ne donnaient chez eux que deux ou trois petits par an, quand j'en ai vu ici treize en une saison. Il faut croire que ces sujets défectueux étaient épuisés sans doute ou bien dégénérés et affaiblis par une constante consanguinité. Il

faut dire aussi que, dans cette espèce surtout, les sujets importés sont bien supérieurs pour la reproduction aux indigènes. Mais par contre on trouve chez ces derniers des individus d'une coloration beaucoup plus riche, plus éclatante que chez les australiens.

J'ai vu des mâles issus de plusieurs générations d'oiseaux nés en Europe qui revêtaient des teintes d'un vert émeraude clair étincelant, rappelant la pierre précieuse dans sa plus belle eau, et dont le croupion passait au rubis à reflets dorés avec le manteau gris satin bleuté d'une douceur exquise. Bref, ils étaient beaucoup plus jolis que le type original.

Comptes rendus et Analyses

Genera avium. — Les fascicules 13 à 18 in-4° de ce bel et intéressant ouvrage ont paru récemment. Cette publication, rédigée en anglais, est publiée sous la direction de M. P. Wytsman et éditée à Bruxelles par MM. Verteneuil et L. Desmet. C'est un ouvrage des plus importants auquel collaborent des savants de diverses nationalités. Voici les monographies parues dans ces derniers numéros :

N° 13. Fam. des *Bucerotidæ*, par le Dr Alph. Dubois avec 3 pl. col.

N° 14. Fam. des *Meropidæ*, par le Dr C. Parrot, avec 1 pl. col.

N° 15. Fam. des *Certhiidæ*, par C. Hellmayr, avec 1 pl. col.

N° 16. Fam. des *Sittidæ*, par le même, avec 1 pl. col.

N° 17. Fam. des *Regulidæ*, par le même, avec 1 pl. col.

N° 18. Fam. des *Paridæ*, par le même, avec 3 pl. col.

The Auk, *a quarterly Journal of Ornithology, published by the American Ornithologists' Union*, vol. XXIX, n° 2, april 1912. Contents : Birds of the Paramo of Central Ecuador, by *S. N. Rhoads*. — Notes on Whip-poor-wills and Owls, by *F. Bolles*. — The relation of Genera to Faunal Areas, by *S. Trotter*. — Notes on the Laysan Finch, by *H. L. Clark*.— A Last Word on the Passenger Pigeon, by *C. F. Hodge*. —

The Validity of the Red-legged subspecies of Black Duck, by *C. W. Townsend.*— Birds in the Markets of Southern Europe, by *L. B. Bishop.* — Additions to the Known Ornithological Publications of C. F. Rafinesque, by *S. N. Rhoads.* — Notes on the Spring Migration at Timber Line, North of Great Slave Lake, by *D. E. Wheeler.* — Vroeg's Catalogue, by *W. Stone.* — Great Auk Eggs in the Thayer Museum, by *J. E. Thayer.* — The Least Sandpiper during the Nesting Season in the Magdalen Islands, by *R. T. Moore.* — Further Notes on the Fruit-eating Habits of the Sage Thrasher in the Yakima Valley, Washington, by *C. H. Kennedy.* — Certain Phases of the Theory of Recognition Marks, by *W. L. Mc Atee.*—An Apparently Unrecognized Race of the Red-shouldered Hawk, by *L. B. Bishop.* — General Notes. — Recent Litterature. — Correspondence. — Notes and News. — 3 pl.

Notes et Faits divers.

Voici quelques captures rares faites en Belgique pendant ces dernières années après la publication de mon ouvrage *Les oiseaux observés en Belgique* et avant l'existence de cette revue. M. DE C.

Martin Roselin (*Pastor Roseus*, Lin.). Un beau spécimen a été capturé chez M. le baron de Blommaert, au château d'Esquesmes, près Tournai, le 3 juin 1908. M. le baron de Blommaert a eu l'amabilité de le céder au Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles.

Bruant Zizi (*Emberiza Cirlus*, Lin). M. C. Dupond, d'Anvers, a pu se rendre propriétaire d'un très beau mâle, capturé le 27 mars 1909. Ce sujet est naturalisé et se trouve dans la collection de M. Dupond.

Pic noir (*Dryocopus Martius*, Lin.). Le 2 octobre 1910 un sujet a été abattu par M. Franz de Lathuy, de Gembloux, à Hamois en Condroz; il n'a, malheureusement, pas été naturalisé. Un mâle a été tué par M. le baron de Tornaco, à Neuville en Condroz, et une femelle a été capturée par M. Davie, de Liége, près de Stavelot. Ces deux derniers individus ont été naturalisés par M. Gérard Filot, de Liége, en octobre 1910. C'est à son obligeance que nous devons ce renseignement.

Nyctale pattue (*Nyctala Tengmalmi*, Gm.). Une femelle de ce rare hibou pour la Belgique a été tué par M. Settan, garde de M. Laloux, à Bois-le-Comte, près Dolembreux, le 30 octobre 1910. M. Gérard Filot a pu s'en rendre propriétaire.

Grive de Swainson (*Turdus Swainsoni*, Cab.). Un sujet a été capturé à La Pinte, près de Gand, en octobre 1906. (Collection de M. le comte Jos. de Hemptinne.)

Guépier apivore (*Mérop apiaster*, Lin.). M. Gérard Filot, de Liége, m'a signalé une capture faite à Gomzée, par Trooz, en juin 1907.

Aigle criard (*Aquila maculata*, Gm.). Un jeune sujet a été abattu à Sars-la-Bruyère, en novembre 1907. (Appartient à M. Delheid.)

2e ANNÉE — N° 5. 1er AOUT 1912.

LE GERFAUT

Revue Belge d'Ornithologie

Organe des Sociétés Ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique

Propriétaire-Fondateur : Société Ornithologique du Centre de la Belgique

Aux Ornithophiles.
M. Eug. Tant. — Nos Hirundinidés.
M. le Dr Alph. Dubois. — Classement des Gorges-bleues d'Europe.
M. le Baron Paul de Chestret de Haneffe. — Des mutations dans les collections.
Excursion.
Tableau de renseignements concernant les perruches tenues généralement en volière.
Comptes rendus et analyses.
Notes et Faits divers.
Nouveaux membres.
Avis aux lecteurs.

Aux Ornithophiles

S'inspirant de notre devise nationale : « L'union fait la force », les ornithologistes belges viennent d'examiner la possibilité de faire de la revue *Le Gerfaut*, fondée par la Société ornithologique du Centre de la Belgique et sa propriété — l'organe général des sociétés belges d'ornithologie. Nous sommes heureux de faire savoir aux nombreux membres de la Société ornithologique du Centre et de la Société ornithologique de l'Est de la Belgique, qu'une entente dans ce sens vient d'intervenir entre ces deux groupements. Dorénavant, *le Gerfaut* portera en sous-titre :

Revue belge d'Ornithologie

Organe des Sociétés ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique.

De plus, *le Gerfaut* sera envoyé mensuellement à tous les membres de ces deux sociétés et l'accord nouveau donnera à cette revue une importance qui lui permettra de prendre rang à côté de ses consœurs de l'Europe.

La Direction.

Nos Hirundinidés

Par Eug. Tant.

L'hirondelle est un des oiseaux dont le naturaliste a le plus soigneusement étudié les mœurs, dont le poète a le mieux chanté la fidélité, la gaieté et la douceur, et pour lequel presque tous les peuples ont toujours eu le plus grand respect, mêlé bien souvent aux superstitions les plus incroyables.

Le peuple confond généralement entre elles les diverses espèces d'hirundinidés qui habitent notre pays. Hirondelle rustique, chélidon de fenêtre, cotyle de rivage ne sont connus de lui que sous le nom d'hirondelles.

Les hirundinidés se rencontrent presque sur toute la surface terrestre. Cependant leur nombre paraît diminuer au fur et à mesure qu'on se rapproche des pôles et seuls quelques rares individus fréquentent ces contrées froides, où la nourriture leur fait défaut.

Dans les mœurs de ces intéressants oiseaux, un fait attire tout spécialement l'attention des observateurs : c'est leur migration. Bien des idées fausses furent développées à ce sujet et souvent les hommes les plus illustres tâchèrent d'accréditer ces erreurs par l'autorité de leur nom.

La cause de cette migration fut longtemps un profond mystère. De nos jours, nos idées sur cette question sont plus nettes et nous savons que ces voyages sont provoqués par la famine qui pousse ces oiseaux à quitter un pays où ils n'ont plus de quoi se nourrir et les force à gagner une contrée où ils trouveront leur subsistance.

La difficulté de concevoir des voyages fort étendus et l'incertitude qui régnait jadis au sujet du lieu de destination, avait conduit les anciens à nier l'émigration des hirondelles.

Aristote et Pline disent que les hirondelles vont passer l'hiver dans des climats d'une température plus douce, lorsque ces climats ne sont pas très éloignés ; mais que lorsqu'elles se trouvent à une grande distance de ces régions tempérées, elles restent pendant l'hiver dans leur pays natal et prennent seulement la précaution de se cacher dans quelques gorges de mon-

tagne bien exposées. Aristote ajoute gravement qu'on en a trouvé beaucoup qui étaient au fond des cavernes et auxquelles il n'était pas resté une seule plume sur le corps.

Cette opinion trouva encore d'autres défenseurs et nous voyons Albert, Augustin Nyphus, Gaspar Heldelin et quelques autres assurer qu'ils avaient trouvé plusieurs fois pendant l'hiver, en Allemagne, des hirondelles engourdies dans des arbres creux et même dans leurs nids.

Cette croyance était devenue à tel point populaire que bien des poètes y puisaient des sujets de comparaison.

Vers 1555, un évêque d'Upsal, nommé Alaüs Magnus, et le jésuite Kirscher attestèrent que dans les pays du nord, les pêcheurs tiraient souvent, dans leurs filets avec le poisson, des groupes d'hirondelles pelotonnées, se tenant accrochées les unes aux autres, bec contre bec, pattes contre pattes, ailes contre ailes; que ces oiseaux, transportés dans des locaux chauds, se ranimaient assez vite, mais pour mourir bientôt après et que ceux-là seuls conservaient la vie après leur réveil, qui, éprouvant l'influence de la belle saison, se dégourdissent insensiblement.

Le jésuite Kirscher prétendait bientôt après que vers le commencement de l'automne, les hirondelles se jettent en masse dans les puits, les citernes et les marais. Rapidement cette erreur fut admise d'une manière universelle et le grand Linné lui-même a jugé à propos de lui donner une sorte de sanction en l'appuyant de toute l'autorité de son adhésion; seulement, il l'a restreint à l'hirondelle de fenêtre et à celle de cheminée.

La Société Royale de Londres s'intéressa aussi à cette question et chargea Hevelius et Schaeffer de vérifier les faits avancés. Ceux-ci, dans leur rapport, confirmèrent les affirmations de Kirscher. Ettmuller, Klein et Walerius furent du même avis et le docteur Colas affirma avoir vu seize hirondelles tirées du lac Sameroth, une trentaine tirées du grand étang royal à Rosmeilen et deux autres à Schledeiten au moment où elles sortaient de l'eau. Il ajoute même qu'elles étaient toutes mouillées et affaiblies.

Ces idées furent cependant combattues avec vigueur, et nous voyons Tesdorf de Lubeck, Halmann, Browne, Herman, le docteur Lottinger et Buffon s'élever contre cette erreur. Buffon cherche même à expliquer l'origine de cette croyance. « J'ai pensé, dit-il, que parmi le grand nombre d'hirondelles qui se rassemblent la nuit, dans les premiers et derniers temps de leur séjour, sur les joncs des étangs et qui voltigent si fréquemment sur l'eau, il peut s'en noyer plusieurs par divers accidents faciles à imaginer; que des pêcheurs auront pu trouver dans leurs filets quelques-unes de ces hirondelles noyées récemment; qu'ayant été portées près d'un poêle, elles auront repris le mouvement sous leurs yeux; que de là, on aura conclu trop vite, et beaucoup trop généralement, qu'en certains pays toutes les hirondelles passaient leur quartier d'hiver sous l'eau. »

La présence dans nos pays de certaines hirondelles en plein hiver suggéra de nouvelles explications. Klein, Buffon, Vieillot et d'autres émirent l'hypothèse que des hirondelles s'engourdissent l'hiver et restent dans nos contrées plongées dans un profond sommeil hivernal. On appuya cette hypothèse sur un grand nombre d'observations.

« Vieillot vit, à Rouen, pendant l'hiver de 1775 à 1776, une hirondelle rustique qui avait pour retraite un trou sous la voûte basse du pont. Elle en sortait régulièrement dans les beaux jours tempérés des mois de novembre, décembre et février. Cette hirondelle restait quelquefois cachée pendant vingt ou trente jours, autant, du reste, que l'air extérieur était trop froid. Vieillot en conclut qu'elle devait alors s'engourdir. »

Une observation semblable, faite par Achard de Prévy-Garden, est relatée dans *Philosophical Transactions* de 1763. Des faits du même genre sont rapportés par Pallas dans son livre *Voyage dans plusieurs provinces de l'Empire de Russie et dans l'Asie septentrionale*, et par le Révérend Colin Smit, dans le *New Philosophical Journal.*

Cette opinion trouva encore des défenseurs dans Gould, Verreaux, Cuvier et Dutrochet, les deux derniers membres de l'Académie des Sciences de France.

Il était réservé à l'un des naturalistes les plus justement célèbres du XVIIIe siècle, à Spallanzani, de réfuter des erreurs qui, depuis plus de deux siècles, étaient devenues des croyances populaires. Grâce à des expériences intéressantes, il parvint à montrer l'impossibilité de faire tomber à l'état de torpeur des hirondelles, en les soumettant à un froid au-dessous de la congélation ou de les conserver en vie plongées dans l'eau ou dans la vase.

Il est aujourd'hui universellement admis que les espèces d'hirundinidés que nous possédons en Belgique passent régulièrement tous les hivers en Afrique et dans la partie sud-ouest de l'Asie.

Le départ des hirondelles à l'automne et leur retour au printemps ne se fait pas de la même manière. Le retour se fait toujours isolément ou seulement par couples. Le départ, au contraire, se fait ordinairement en bande. « Lorsque les individus d'un même canton sont sollicités par le besoin de changer de climat, on les voit plus agités que de coutume; leurs cris d'appel sont plus fréquents; ils ont plus de tendance à s'attrouper et à s'ébattre dans les airs; ils se rassemblent plusieurs fois dans la journée sur les toits, sur les corniches des maisons, sur les branches desséchées qui couronnent les arbres, etc. Leur agitation, leurs cris, leurs exercices journaliers, sont l'indice certain de leur disparition prochaine; enfin, lorsque le jour de leur départ est arrivé, tous ensemble s'élèvent lentement dans les hautes régions de l'air, en poussant des cris et en tournoyant. Le voyage s'entreprend à toute heure de la journée, si le temps le permet. Cependant, les hirondelles montrent une préférence marquée pour les heures du soir et partent principalement lorsque le soleil tombe à l'horizon. »

Le vol des hirundinidés est très vif et léger; quelquefois ils viennent à terre mais leur marche y est assez difficile.

Pour se reposer, ils se perchent généralement sur la cime des arbres, sur des branches flexibles dépourvues de feuilles ou sur des fils télégraphiques.

Leur vue a une portée surprenante et peut être égalée à l'acuité visuelle des rapaces. En plein vol, à des distances incroyables, ils remarquent les plus petits insectes. Après le vol, la vue est chez eux la faculté la mieux développée.

Les hirundinidés possèdent, en outre, un ensemble de qualités vraiment remarquables : ils sont gais, sociaux, pacifiques, prudents, intelligents et courageux.

Lorsqu'il s'agit de rendre service les uns aux autres, la voix qui demande le secours est toujours entendue. M. Dupont, de Nemours, nous raconte le fait suivant : J'ai vu, dit-il, une hirondelle qui s'était malheureusement, et je ne sais comment, pris la patte dans le nœud coulant d'une ficelle, dont l'autre bout tenait à une gouttière du collège des Quatre-Nations. Sa force épuisée, elle pendait et criait au bout de la ficelle, qu'elle relevait quelquefois en voulant s'envoler. Toutes les hirondelles du vaste bassin entre le pont des Tuileries et le pont Neuf, et peut-être de plus loin, s'étaient réunies au nombre de plusieurs milliers. Elles faisaient nuage, toutes poussant le cri d'alarme et de pitié. Après une assez longue hésitation, et un conseil tumultueux, une d'elles inventa un moyen de délivrer leur compagne, le fit comprendre aux autres, et en commença l'exécution. On fit place : toutes celles qui étaient à portée vinrent à leur tour, comme à une course de bague, donner en passant un coup de bec à la ficelle. Ces coups, dirigés sur le même point, se succédaient de seconde en seconde, et plus promptement encore... Une demi-heure de ce travail fut suffisante pour couper la ficelle et mettre la captive en liberté. Mais la troupe, seulement un peu éclaircie, resta jusqu'à la nuit, parlant toujours, d'une voix qui n'avait plus d'anxiété, comme se faisant mutuellement des félicitations et des récits.

Tous les hirundinidés sont essentiellement insectivores. Leur nourriture principale consiste en diptères, névroptères, hémiptères, mouches et moustiques. Ils font aussi une copieuse consommation de coléoptères. Jamais ils ne prennent des insectes à aiguillon. Naumann raconte avoir donné une abeille à un chélidon affamé, mais à peine l'avait-il prise qu'il la rejeta ;

il avait été piqué dans le gosier et mourut de la piqûre au bout de deux minutes. Ils poursuivent leur proie en volant; mais, contrairement à l'affirmation de certains auteurs, ils sont capables de prendre des insectes posés sur des objets. Leur proie est avalée en volant et sans être divisée. C'est aussi en volant qu'ils boivent, qu'ils se baignent; ils planent en rasant la surface de l'eau, puis y plongent brusquement le bec ou une partie de leur corps. *(A suivre.)*

Classement des Gorges-bleues d'Europe

par le Dr Alph. Dubois.

Il résulte d'un exposé fait au Congrès ornithologique de Berlin en 1910, par M. O. Kleinschmidt, de Volkmaritz, qu'il y a en Europe cinq Gorges-bleues différentes. Il nous a montré de nombreux spécimens de ces oiseaux, et je dois convenir que ces cinq formes sont parfaitement distinctes.

Afin que les ornithologistes belges puissent se rendre compte de celles qui visitent notre pays en été, j'en donne ci-dessous les caractères d'après M. Kleinschmidt (1).

Genre Cyanecula, Breh. (1828).

Erythacus (part.), Cuv. (1800); *Pandicilla*, Blyth (1833); *Ruticilla* (part.), Macg. (1839).

I. — A miroir roux :

1. Cyanecula gaetkei (Kl.), Scandinavie occidentale. Taille forte, plumage foncé, ailes jusqu'à 81 millimètres.

2. C. caerulecula (Pall.) = *suecicus* (part.), Lin. (2), Scandinavie orientale. — Plus petite, de couleur plus claire, ailes jusqu'à 77 millimètres.

3. C. pallidogularis (Sar.), sud de l'Oural. — Encore plus petite et plus claire, ailes jusqu'à 75 millimètres.

(1) *Verhandlungen des V. Internationalen Ornithologen-Kongresses, Berlin 1910*, p. 283, pl. I (*Gaetkei.*)

(2) Le terme *suecicus* de Linné ne peut être conservé parce que cet auteur a confondu plusieurs formes sous ce nom.

II. — A miroir blanc :

4. C. wolfi (Breh.) = *cyanecula*, Wolf (1), Scandinavie septentrionale. — Taille forte, plumage foncé, ailes jusqu'à 81 millimètres.

5. C. volgae (Kl.), région du Volga. — Plus petite et plus claire, ailes jusqu'à 75 millimètres.

Nous avons donc comme types spécifiques :

I. Cyanecula caerulecula (Pall.) qui a pour variétés : a. *Gaetkei* (Kl.); b. *Pallidogularis* (Sar.).

II. Cyanecula wolfi (Breh.) et sa variété *Volgae* (Kl.).

Des mutations dans les collections

A ce sujet, nous recevons la lettre suivante. Nous prions notre aimable correspondant de trouver ici l'expression de nos remerciements pour les renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer.

M. de C.

Ouhar par Anthisnes, 15 mai 1912.

Monsieur,

A propos de votre article sur les mutations dans les collections ornithologiques, je viens vous apporter quelques renseignements sur la collection de Sélys-Longchamps.

Cette collection n'a pas été léguée au musée zoologique de l'Université de Liége ; mais le baron de Sélys a laissé à la *ville de Liége*, uniquement les deux plus intéressants exemplaires de son cabinet, à savoir les représentants de deux espèces d'oiseaux aujourd'hui éteintes : l'*Alca impennis L.*, ou grand pingouin, et le *Fregilupus varius* (Bodd.), improprement nommé Huppe du Cap, cet oiseau n'y ayant en effet jamais existé, mais ayant habité l'île Bourbon (ou de la Réunion).

Toute cette belle collection se trouve encore au château de Longchamps près Waremme.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Baron Paul de Chestret de Haneffe.

(1) Ce terme étant devenu générique doit être abandonné pour la variété.

Une visite à la collection ornithologique de S. A. S. Mgr le duc d'Arenberg.

Fidèle à son programme d'action, notre Société recherche toujours et par tous les moyens à intéresser ses membres à la faune ailée et à toutes les sciences qui s'y rattachent. Tous se souviennent encore de l'excursion faite, l'an passé, aux splendides installations d'élevage de M. R. Pauwels, à Everberg. Le comité était heureux de pouvoir offrir cette année aux membres une excursion non moins intéressante. Les belles collections d'oiseaux naturalisés, ayant appartenu à feu M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, sont conservées, depuis quelques années, au château d'Héverlé. A la demande du comité, S. A. S. Mgr le duc d'Arenberg, auquel nous adressons ici tous nos remerciements, accorda aux membres de la S. O. C. B. la permission de visiter ses collections en date du 30 juin dernier.

Tous ceux à qui la chose était possible profitèrent de cette occasion unique et après la réunion du matin se donnèrent rendez-vous à 2 heures pour la visite promise. Après une promenade à travers le superbe parc du château, commença la visite des collections. Celles-ci intéressèrent au plus haut point tous les membres, non seulement par le nombre des sujets mais aussi par la rareté de certains d'entre eux et leur bonne conservation. Une magnifique collection de livres traitant d'ornithologie retint aussi pendant longtemps toute l'attention.

Une excursion à travers le superbe bois d'Héverlé devait terminer cette agréable après-midi. Grâce aux bienveillantes explications des plus savants de nos membres, cette promenade ne fut qu'une suite de conférences dans lesquelles s'expliquait sur le vif toute la manière de vivre de nos amis les oiseaux.

A. T.

A la demande d'un certain nombre de membres de la S. O. C. B., le Comité de rédaction du *Gerfaut* s'est occupé de dresser un **Tableau documentaire concernant les Perruches tenues généralement en volière**. Les amateurs trouveront ci-contre la nomenclature d'un lot important d'espèces, et les renseignements particuliers afférents à chacune d'elle.

Tableau documentaire concernant les perruches tenues généralement en volière

Nom français	Nom scientifique	Taille	Plumage du mâle	Plumage de la femelle	Reproducteur	Conciliant	Prix approx.	Remarques
Perr. ondulée (Var. verte)	Melopsittacus undulatus (shaw)	0.18	Vert, noir, jaune et bleu.	Même nuances que le mâle.	Très bon	Très conc.	Francs 4 à 6	Mettre plusieurs couples pour s'assurer une bonne réussite.
Perr. ondulée (Var. jaune)	Id	0.18	Jaune avec ondulations noirâtres aux ailes.	Id.	Id.	Id.	7 à 8	Id.
Perr. ondulée (Var. bleue)	Id.	0.18	Bleu de ciel, noire et blanc.	Id.	Trop peu répandue	Id.	200	Id.
Inséparable à joues noires	Agapornis nigrigenis	0.15	Vert, tête noire et bavette jaune orange.	Id.	Très bon	Id.	30 à 35	Mettre à leur disposition des bûches pour ondulées et calopsittes, ainsi que des brins de paille, foin et bagnettes.
Inséparable à tête grise	Agapornis cana (Gm.)	0.15	Vert, tête, nuque et bavette grises.	Vert.	Médiocre	Assez conc.	3.50	Mettre à leur disposition même matériel que pour les précédentes.
Perr. souris	Myiopsitta monacha (Bodd.)	0.33	Id.	Mêmes nuances que le mâle.	Id.	Conc.	12 à 15	Construit son nid au moyen de brins de paille, foin et bagnettes.
Perr. calopsitte	Calopsitta novæ-hollandiae (Gm.)	0.34	Gris meunier, aile marquée large miroir blanc, tête jaune citron avec plaque rouge orange, sur l'occiput une longue aigrette, queue noire veloutée en dessous.	Gris plus clair que chez le mâle, légèrement zébré sur les flancs, oreille roussâtre, dessous de la queue gris blanc coupé de raies transversales.	Très bon	Très conc.	10 à 12	Elle se contente d'une volière d'un m² par couple ; plusieurs couples peuvent être lâchés dans une volière spacieuse.

Nom français	Nom scientifique	Taille	Plumage du mâle	Plumage de la femelle	Reproducteur	Conciliant	Prix approx.	Remarques
Perr. croupion rouge	Psephotus haematonotus, Gd.	0,33	Vert émeraude, jaune, bleu et croupion rouge brique.	Gris verdâtre uniforme.	Très bon	Conc.	Francs 25 à 30	Plusieurs couples peuvent être lâchés dans une volière spacieuse.
Perr. multicolore	Psephotus multicolor (Tem.)	0.34	Vert émeraude très vif, vert d'herbe et rouge, tache orange sur l'aile.	Gris verdâtre, uniforme avec tache rouge sur l'aile.	Bon	Pas	50	Doit être logé séparément, surtout pendant la saison des amours.
Perr. bonnet bleu	Psephotus haematogaster, Gd.	0.34	Bleu gris d'ardoise sur le dos, bleu vif sur le front et autour des yeux, poitrine jaune paille, ventre rouge éclatant, ailes marquées de bleu et de jaune.	Mêmes nuances que le mâle mais plus ternes.	Assez bon	Pas	75 à 125	Très rare, doit être logé séparément.
Perr. Paradis	Psephotus pulcherrimus, Gd.	0.36	Front rouge cerise, tour des yeux jaune, poitrine vert émeraude encadrée par les flancs bleu d'azur, ventre rouge, croupion bleu saphir, sur les ailes toutes noires une large bande rouge.	Diffère du mâle par la taille et par les couleurs, manteau brun olivâtre, croupion bleu d'azur rouge aux ailes, parties inférieures du corps olivâtres, queue verte.	Id.	Très rare	100 à 125	Peut être logé avec d'autres oiseaux.
Perr. Bulla-Bulla	Barnardius semitorquatus (Quoy et G.)	0.46	Front rouge, tête couverte d'une calotte noire, dessus du corps et queue vert sombre, le dessous vert plus clair, scapulaires des ailes jaunâtres, gorge vert bronzé.	Femelle un peu plus terne et plus petite que le mâle, porte le même plumage.	Assez bon	Non	65 à 75	Doit être logé séparément.

Nom français	Non scientifique	Taille	Plumage du mâle	Plumage de la femelle	Reproducteur	Conciliant	Prix approx.	Remarques
Perr. Barnard	Barnardius Barnardi (Lath.)	0.40	Front rouge et joues bleu de ciel, tête verte ornée d'une bande brun marron, demi-collier jaune, dos noir bronzé tirant sur le bleu, queue verte et bleue, blanche en dessous, parties inférieures du corps, jolie teinte de vert clair de feuillage naissant, traversée d'une ceinture jaune orange.	Mêmes nuances plus pâles, plus élancée et plus courte que le mâle.	Assez bon	Non	60 à 75	Doit être logé séparément.
Perr. Pennant	Platycercus elegans (Gm.)	0.40	Rouge incarnat, manteau de velours noir bordé de pourpre, la queue et les joues bleu indigo.	Plumage pareil au mâle	Bon	Non	60 à 70	Id.
Perr. Adélaïde	Platycercus Adelaïdae, Gd.	0.38	Couleur de la Pennant avec des nuances très effacées.	Idem, mais pâleur des teintes plutôt briquées qu'écarlates ; taille plus petite et plus mince.	Médiocre	Non	50 à 60	Id.
Perr. Palliceps	Platycercus Palliceps. (Vig.)	0.36	Le bas du dos, le cou, la poitrine et le ventre bleu de glycine, la tête et le croupion jaune paille, plumes du dos : noir bleuté, bordées de jaune, région anale rouge vif, les ailes et la queue bleu foncé, joues blanches.	Couleurs moins vives, nuances atténuées, poitrine gris perle, taille moindre.	Très bon	Conc.	50 à 60	On peut leur adjoindre des perruches ondulées, calopsittes croupion rouge.

Nom français	Nom scientifique	Taille	Plumage du mâle	Plumage de la femelle	Reproducteur	Conciliant	Prix approx.	Remarques
Perr. Omnicolore	Platycercus eximius (Shaw.)	0,36	Tête, gorge et région anale rouge coquelicot, joues blanches, ventre jaune vif se fondant en vert pomme, dos noir avec chaque plume bordée de jaune verdâtre, croupion vert pomme, ailes marquées de noir et de bleu, queue verte au-dessus et bleu clair en dessous.	Pareille au mâle avec la tête un peu plus petite et couleurs plus atténuées.	Bon	Pas	40 à 45	Doit être logé séparément.
Perr. Swainson	Trichoglossus Novae-Hollandiae (Gm.)	0,30	Tête violette, nuque enveloppée d'une large bande vert poireau, dessus du corps vert d'herbe, bec rouge de corail, gorge rouge très vif passant au jaune orange sur les côtés, poitrine et ventre bleu indigo, semé de points rouges, région anale jaspée de vert, de rouge et de jaune, culotte rose qui enveloppe les jambes.	Pareille au mâle avec couleurs moins pures.	Assez bon	Pas	60 à 75	Id.

Comptes rendus et Analyses

Revue française d'Ornithologie, publiée par MM. Louis Denise et A. Menegaux (secrétariat : 25, quai Voltaire, Paris), 4e année.

N° 35 (7 mars 1912).

A. Menegaux : « Contribution à l'étude de la migration des cailles ». L'auteur publie les renseignements fournis par plusieurs grands ornithologistes d'Europe, au sujet de la migration de cet intéressant gallinacé. Il conclut avec raison que la question ne sera résolue matériellement qu'en baguant un nombre suffisant d'oiseaux.

Ch. van Kempen : « Notes ornithologiques » : I Effet de la douceur de la température sur les oiseaux; II. Passage considérable d'oiseaux dans le Nord de la France.

René Babin : « Catalogue raisonné des oiseaux du canton de Nemours (Seine-et-Marne) » (*suite*), avec carte hors texte.

René Bacon : « Le rossignol du Japon (*Liothrix lutea*) ». L'auteur nous décrit les mœurs de ce passereau et donne des détails très intéressants au sujet de sa reproduction en volières.

Notes et faits divers.

N° 36 (7 avril 1912).

Dr Millet-Horsin : « Notes ornithologiques sur la Tunisie ».

Baron Snouckaert van Schouburg : « A propos de « *La Chasse aux grives au fusil* », de M. de la Fuye ». L'éminent ornithologiste hollandais y discute un point de migration de la grive.

J. Schuler : « L'élevage de l'autruche à Madagascar ». L'auteur montre, chiffres à l'appui, l'excellente situation de l'établissement qu'il possède à Madagascar. La colonie comprend en ce moment 500 oiseaux vivants. Le dernier envoi de plumes a été réalisé pour la somme de 6,325 francs. Nous ne pouvons qu'applaudir au succès de ces entreprises qui, tout en satisfaisant les goûts capricieux de la mode, arrivent à protéger efficacement les oiseaux et à les sauver de la destruction. Souhaitons qu'on généralise ces établissements d'élevage et qu'on les étende à d'autres oiseaux menacés d'extermination. Félicitons en passant la société Sciama, qui a fondé un prix de 10,000 francs destiné à récompenser l'éleveur français qui, jusqu'au 1er janvier 1916, aura obtenu les meilleurs résultats dans l'élevage de l'aigrette.

René Babin : « Catalogue raisonné des oiseaux du canton de Nemours ». (*Fin.*)

A. Menegaux : « Reproduction des aigrettes en captivité » : I. Reproduction à la ménagerie du Muséum. Un couple de petites aigrettes d'Amérique (*Leucophoyx candidissima*) entra au Muséum le 21 mars 1900.

Voici les résultats obtenus :

1904, la femelle pond pour la première fois. Des deux jeunes, le premier est mort immédiatement, le second vécut pendant vingt-six mois.

1905, première ponte, 9 œufs ; deuxième ponte, 10 œufs, la plupart cassés.

1906, 4 œufs clairs ou cassés.

1907, 9 œufs dont 4 clairs.

1908, tous les œufs cassés.

1909, 11 œufs.

1911, 4 œufs.

M. A. Menegaux ajoute avec raison que les résultats auraient été meilleurs si les oiseaux avaient été placés dans de meilleures conditions d'espace et de nourriture.

II. Elevage de l'aigrette dans l'Inde.

On n'est pas parvenu à obtenir la reproduction en captivité de la grande aigrette. L'élevage de la petite aigrette a été couronné de succès.

Notes et faits divers.

N° 37 (7 mai 1912).

Paul Paris : « Oiseaux fossiles de France ». Article très intéressant et très documenté.

J. Delamain : « Reproduction des becs-croisés en Charente au printemps 1911 ». (*A suivre.*)

R. Germain : « Sturnidés de la Cochinchine française ». Observations faites de 1862 à 1867. (*A suivre.*)

Louis Denise : « Les volières des Médicis, d'après Montaigne et Aldrovande », avec gravures représentant la veuve à collier d'or, le combassou et le cardinal de Virginie, d'après un dessin de Ligozzi.

Notes et faits divers.

N° 38 (7 juin 1912).

Dr Millet-Horsin : « Notes ornithologiques sur la Tunisie ». (*Suite.*)

L. Brasil : « Sur l'origine des casse-noix observés en 1911 dans l'Europe occidentale ». Se basant sur les renseignements qui lui furent fournis au sujet de la migration de ce corvidé en France, Angleterre et Suisse pendant l'année 1911, l'auteur croit pouvoir conclure que tous ces oiseaux, qui opérèrent leur migration par l'Europe occidentale, appartenaient à la forme sibérienne (*Nucifraga caryocatactes macrohynchus*).

Dans son étude documentée (*Gerfaut*, 2e année, n° 1), M. le chevalier van Havre nous a signalé la capture d'un casse-noix de forme européenne (*Nucifraga caryocatactes brachyrhynchus*) à Jehay, le 15 novembre 1911.

Prince Ernest d'Arenberg : « Choses d'autourserie ». Dans un article très intéressant, l'auteur nous fait assister aux exploits cynégétiques de son autour des ramiers (*Astur palumbarius*). La « Françoise », tel est son nom, excelle à la chasse au lapin, même au couvert et sous bois.

J. Delamain : « Reproduction des becs-croisés en Charente au printemps 1911 ».

P. Vincent : « Visite à une collection vivante d'oiseaux insectivores ».

Notes et faits divers.

Aug. Tant.

Notes et Faits divers.

Capture d'un Ibis falcinelle. *Plegadis falcinellus* (L.) — M. Despriet, membre correspondant de la S. O. C. B., me renseigne la capture d'un Ibis falcinelle, ♂ ad., faite en septembre 1909 à Saint-Croix lez-Bruges. Le sujet fait partie de la collection de M. de le Marre, au château de Mâle.

Dans le *Gerfaut* du 15 mai 1911, j'ai publié la liste des captures d'Ibis falcinelle faites jusqu'à cette date en Belgique. Il convient d'y ajouter celle de Sainte-Croix. Ces captures sont donc actuellement au nombre de quinze. G. v. H.

Cigogne blanche. [*Ciconia Alba* (Briss.).] De l'*Etoile Belge* l'articulet suivant :

« **Les cigognes se meurent.** — Avec une véritable tristesse, les Alsaciens constataient depuis quelques années que les cigognes revenaient au printemps de moins en moins nombreuses. A quoi cela pouvait-il tenir?

» On rechercha le motif de cet abandon de leurs nids par les cigognes et l'on eut alors recours à un procédé scientifique de recherches.

» Des anneaux portant une plaque numérotée furent fixés aux pattes de quelques-uns des oiseaux migrateurs et des postes d'observation furent installés dans les contrées où ils ont l'habitude d'hiverner.

»Ainsi le secret des cigognes a été établi.Celles qui ne revenaient pas furent retrouvées mortes, pour la plupart, en Afrique du Sud. Et la cause de leur mort provient de ce

qu'elles mangent des sauterelles empoisonnées à l'arsenic par les habitants de cette contrée

» Le mal paraît donc sans remède et les Alsaciens sont navrés. »

Thalassidrome Tempête. *Procellaria pelagica* (Lin). M. Reynaert, principal du Collège Saint-Louis, à Bruges, a eu la bonne fortune de capturer vivant, au mois d'octobre passé, un Thalassidrome Tempête, qui s'était abattu dans la cour de l'établissement. Il fait en ce moment partie de la collection de M. Reynaert.

Observation d'un fait bizarre. — Dans la jolie localité d'Auderghem, dans le jardin voisin de chez moi, un couple de merles a construit un nid contre le tronc d'un vieux tilleul chargé de lierre. Ce fait se reproduit chaque année et l'heureux couple y réussit régulièrement sa couvée; il devait en être autrement en cette année de grâce 1912. Déjà Madame Merle avait pondu quatre beaux œufs verts et en grand mystère avait promis le cinquième à son mari, quand survint... un couple de hochequeue gris! Madame Hochequeue avait sans doute un pressant besoin de pondre et son mari ne tenait peut-être pas beaucoup à construire un nid. « Si nous prenions, dit-il à sa jolie compagne, le nid de ces merles stupides ? » « Fi, dit-elle, me voir pondre dans un nid si vulgaire,tu ne voudrais pas,cher ami. » « Va toujours et fie-toi à ton petit hochequeue. Attaquons-les,ils ne sont pas braves, j'en suis sûr. » Cela dit le couple se lance à l'assaut des merles et le combat ne fut pas long, le nid resta la propriété des plus petits, qui, à peine la journée terminée, avaient refait un nid coquet dans le nid des vaincus et couvert les œufs de ceux-ci d'une épaisse couche de mousse et de brindilles. A l'heure actuelle, Madame Hochequeue a déjà pondu trois œufs et le ménage merle,honteux et confus,est en train de reconstruire un nouveau nid dans les environs de l'ancien.

G. Mottin.

Nouveaux Membres

MM. le baron de Turck de Keersbeek, château de Boischot.
Hendrickx, 23, Grand'Place, Turnhout.
Jules Legay, Blankenberghe.
Joseph Delva, Wervicq.
Jules Coppens, Vieux-Turnhout.
L. Van Regemorter, 5, rue de la Chancellerie, Bruxelles.
L. Bel, Putte lez-Malines.

AVIS

Par suite du grand nombre de demandes, la Direction voit diminuer de jour en jour le nombre de collections complètes du *Gerfaut* qu'elle avait en réserve. Elle se voit donc obligée de porter à la connaissance des membres qu'elle ne pourra plus à l'avenir leur fournir la série des numéros de la première année qu'au prix de 10 francs.

La Direction.

2e ANNÉE — N° 6. 1er SEPTEMBRE 1912.

LE GERFAUT

Revue Belge d'Ornithologie

Organe des Sociétés Ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique

Propriétaire-Fondateur : Société Ornithologique du Centre de la Belgique

M. A. T. — Bureau de migrations.
M. Eug. Tant. — Nos Hirundinidés (*suite*).
M. le Dr Mairlot. — Remarques sur la biologie du Coucou.
M. C. Dupond. — Une question de Migration.
M. Jacques Le Grand. — Des différents plumage du genre « goéland ».
M. A. M., amateur novice. — La Perruche souris.
Notes et Faits divers.
Nouveaux membres.

Bureau de migrations

La migration est actuellement une des questions les plus étudiées par les ornithologistes et dans divers pays, des recherches actives furent faites dans le but d'établir les voies de migration des oiseaux Comblant une lacune, la S. O. C. B. a décidé, en son assemblée générale du mois de juillet, de créer un bureau de migrations, sous la direction de M. Auguste Tant, qui a été chargé de réunir les observations individuelles faites par les membres.

L'action de ce bureau sera double :

1° Procéder au baguage des oiseaux;

2° Confection des tables de migrations.

Les bons résultats obtenus par des institutions à l'étranger font bien augurer de la réussite de cette expérience.

La S. O. C. B. prie instamment les amateurs d'Ornithologie de bien vouloir prêter leur concours soit en baguant des oiseaux, soit en faisant parvenir leurs observations personnelles à M. Auguste Tant, rue de la Station, 153, à Louvain, chez qui on pourra obtenir tous les renseignements désirés.

A. T.

Nos Hirundinidés

par Eug. Tant.

(Suite.)

Les diverses espèces d'hirundinidés diffèrent par leur mode de reproduction. Ils ne contractent qu'une seule union pendant toute la durée de leur existence. Leurs amours, nous dit Dupont de Nemours, sont des mariages qu'une tendresse méritée rend indissolubles, non des fantaisies du moment comme ceux de quelques oiseaux, ni même des liaisons d'un printemps comme ceux de la plupart des autres. Quand un des époux meurt, il est rare que l'autre ne le suive pas en peu de jours. Le doux caquetage a cessé, plus de chasse, plus de travail. Un sombre repos, un morne silence, sont les signes de la douleur à laquelle le survivant succombe.

Le nid a généralement une forme très artistique, fait avec des fragments de terre détrempée. Celui de l'hirondelle rustique se présente ordinairement sous la forme d'un quart de sphère, le bord supérieur horizontal étant un peu plus élevé que le point d'insertion. Le nid du chélidon de fenêtre a la forme d'une demi-sphère avec une petite ouverture placée à la partie supérieure et un peu sur le côté.

Les cotyles de rivage creusent au contraire des trous le long des berges, en élargissent le fond et le tapissent de brins d'herbe et de plumes.

Chose remarquable, malgré les espaces immenses qu'ils parcourent lors de la migration, les hirundinidés reviennent régulièrement sur les lieux où ils ont niché l'année précédente. L'attachement à leur nid est telle qu'alors même qu'on les en éloigne, en les transportant à grande distance, ils y reviennent régulièrement ; même les jeunes semblent doués du même instinct et regagnent le nid où ils sont nés.

On rapporte à ce sujet un fait vraiment merveilleux. Les capucins de Vignolo avaient coutume de régaler chaque année un habitant de Modène de quelques douzaines de jeunes hirondelles prises dans les nids du couvent; et pour qu'elles ne

leur échappassent pas, ils en faisaient la chasse à la nuit tombante. Une fois l'homme chargé de les porter à Modène, s'étant mis en marche aussitôt après leur capture, eut la maladresse de les laisser évader tout près de la ville. Le premier usage qu'elles firent de leur liberté, fut de retourner à Vignolo, où elles arrivèrent avant le jour et au moment où les capucins étaient assemblés dans le chœur. Les cris tumultueux de ces oiseaux, autour du couvent et à une heure où ils n'ont pas coutume de chanter, piquèrent la curiosité des religieux, qui, étant allés visiter après l'office les nids qu'ils avaient dévastés la veille, ne furent pas peu surpris de les retrouver peuplés comme auparavant.

Généralement aussitôt revenues de voyage, les hirondelles se mettent à l'œuvre pour réparer ou reconstruire leur nid.

Beaucoup ne font que réparer les dégradations que les nids peuvent avoir subies pendant l'absence; d'autres en reconstruisent chaque fois un nouveau.

Bien souvent un véritable esprit de fraternité se manifeste chez les hirondelles quand il s'agit de se défendre contre leurs ennemis ou de protéger soit leur progéniture, soit leur nid.

H. Berthoud nous rapporte qu'un couple de moineaux s'était emparé d'un nid d'hirondelles et le défendait vigoureusement. Les anciens propriétaires, après maint coup de bec, ne parvenant pas à reconquérir leur héritage invoquèrent l'appui de leurs confédérés, dont la foule et les menaces ne purent davantage faire déguerpir les usurpateurs que dans la forteresse aucun bec ne pouvait atteindre. Tout à coup la manœuvre change, l'assaut est suspendu; le siège est converti en blocus; quelques braves surveillent l'ouverture, chaque hirondelle tout en volant, un morceau de terre détrempée dans le bec, le laissait tomber du haut sur le nid, avec une adresse et une justesse de coup d'œil remarquable et l'y amassait en morceau. Elle s'en servait ensuite comme d'un rempart qui lui permettait d'avancer sans danger et le poussait avec ses pattes au-dessus de l'ouverture du nid sur laquelle la matière à demi liquide coulait peu à peu en l'obstruant à vue d'œil. En vain les moineaux s'effor-

çaient-ils de repousser cette avalanche vaseuse, elle augmentait sans cesse et elle ne tarda point à rendre impossible l'évasion des assiégés et même tout moyen de défense. Alors la boue arriva plus que jamais, doubla les dimensions du nid, en obstrua complètement l'entrée et pour plus de sûreté forma par devant un talus épais de 5 centimètres environ. Cet acte de lynch accompli, les hirondelles retournèrent chacune chez elles, et un silence de mort se fit autour du tombeau muré qui renfermait les Ugolins.

Le vicomte de Tarragon, Batgowski et Linné confirment cette observation.

De Montbeillard à son tour fait remarquer que ces faits n'ont cependant pas toujours lieu et il y trouve une preuve qu'en cela les hirondelles n'agissent pas par un instinct général, mais par le développement des idées de quelques sociétés mieux unies ou plus perfectionnées par quelques individus à qui leur esprit a donné plus de crédit sur leurs compagnons.

Romanes, dans un livre *L'Intelligence des animaux*, rapporte que des hirondelles, inquiétées par des moineaux qui voulaient s'emparer de leur demeure en modifièrent l'entrée en y ajoutant une sorte de tunnel.

Malgré l'affirmation de plusieurs autres auteurs qui, eux aussi, relatent des faits semblables, Naumann prétend que ces récits sont des fables et que la seule ressource de l'hirondelle est de rendre l'ouverture du nid assez étroite pour que le moineau ne puisse y pénétrer.

M. L. De Pauw, conservateur général des collections de l'Université de Bruxelles, a observé un fait à peu près semblable près d'Anthée (province de Namur). Un couple de moineaux s'était emparé d'un nid d'hirondelles. Celles-ci construisirent un second nid contre le premier, de telle sorte que l'entrée fut fermée et l'usurpateur emprisonné. A l'automne, M. De Pauw enleva les deux nids et trouva le cadavre du moineau couché sur quatre œufs.

(A suivre.)

Remarques sur la biologie du coucou

(*Cuculus canorus* Lin.)

par le Dr Mairlot.

L'article magistral de M. Dubois m'amène à publier quelques observations personnelles faites dans la région de Theux, entre Spa et Verviers.

Obs. I. Le 30 mai 1901, près du bois de Staneux, dans le talus du chemin de fer, j'ai vu un nid de rouge-gorge contenant un jeune coucou éclos depuis peu d'heures : il était nu, aveugle et replié, ne réalisait pas une masse supérieure à l'œuf dont il était sorti. Le nid se trouvait à 2 mètres de hauteur au-dessus d'un aqueduc. Sur le sol j'ai ramassé plusieurs œufs de rouge-gorge tombés verticalement et plus ou moins écrasés par leur chute : ils contenaient des jeunes prêts à éclore et nullement desséchés. Un œuf, par un heureux hasard, était tombé sur un gazon touffu et ne montrait que deux petites dépressions, situées aux deux extrémités d'un petit diamètre et produites bien évidemment par le bec du coucou.

Cette observation démontre : *a*) que le coucou femelle surveille le nid où il a déposé son œuf, pour intervenir dès son éclosion ; *b*) qu'il jette les œufs légitimes hors du nid ; *c*) que le jeune coucou n'a nullement pu être acteur dans cette expulsion ; *d*) que le rouge-gorge ne peut non plus être incriminé, car son bec est trop petit pour produire les deux dépressions constatées.

Obs. II. Le 9 mai 1912, un ouvrier avait trouvé à Sohan un nid de rouge-gorge contenant 5 œufs et 1 œuf de coucou. Le 11 mai les œufs de rouge-gorge éclosaient et j'ai vu le nid le 15 mai suivant. Les jeunes avaient déjà un duvet noir assez prononcé et l'œuf de coucou était assez fort couvé : je crois pouvoir dater sa ponte du 7 mai.

Cette observation permet de conclure : *a*) que le coucou femelle dépose son œuf dans des nids renfermant des pontes complètes dont l'incubation est déjà très avancée ; *b*) que le coucou n'a pas frappé de son bec les œufs de rouge-gorge pour en empêcher l'éclosion ; *c*) que le coucou ne paraît pas avoir du

7 au 15 mai surveillé le nid, son instinct lui disant que l'heure d'éclosion de son œuf ne pouvait pas encore être arrivée.

Obs. III. Le 25 mai 1902 j'ai vu près de Bois-Renard un nid d'accenteur contenant 1 œuf de coucou seul ; le 1er juin suivant s'y trouvaient adjoints 5 œufs d'accenteur.

Cette observation prouve que le coucou pond parfois dans un nid vide. On ne peut objecter que le coucou a jeté hors du nid le premier œuf d'accenteur, car la ponte de l'accenteur n'est que de 4 ou 5 œufs (sur plus de 50 nids rencontrés, je n'ai jamais vu une ponte de 6 œufs), et d'ailleurs l'examen le plus attentif des alentours du genevrier, qui portait le nid, n'a permis de rien retrouver. Ma collection d'œufs exotiques comprend deux pontes composées de 2 et 5 œufs de bruantin (*Molothrus bonariensis Gml.*) ajoutés à 1 seul œuf de l'oiseau propriétaire du nid. Le bruantin enlève chaque fois un œuf légitime et le remplace par le sien, mais notre coucou n'agit pas de même, du moins je n'ai observé aucun fait bien probant relativement à ce point.

Obs. IV. Le 9 juin 1908, dans un talus du bois de Chienculi, j'ai trouvé un nid de rouge-gorge en partie démoli, contenant 1 œuf frais de coucou ; de nombreuses petites plumes fauves étaient accrochées à l'entrée du trou du talus et dans les herbes environnantes ; pas de traces d'œufs de rouge-gorge. Avec un peu d'imagination on se représente le drame qui a dû avoir pour acteurs le coucou apportant son œuf et le rouge gorge défendant son home contre l'intrus. L'accenteur de l'observation précédente a été plus accommodant ; peut-être n'a-t-il pas vu venir le coucou et ainsi n'a-t-il pas eu l'occasion de se faire déplumer.

Je ne crois guère à l'enthousiasme, que certains auteurs, plus poètes que naturalistes, ont bénévolement attribué aux passereaux, auxquels le coucou accorde la douteuse faveur de couver son œuf et d'élever son vorace descendant.

« L'instinct est admirable, mais bête », a écrit Fabre, le si parfait observateur des insectes. J'estime qu'il en dirait autant de nos accenteurs, qui ne s'aperçoivent pas qu'un gros œuf gris

s'est ajouté à leurs petits œufs bleus, qui ne trouvent pas anormal de pondre leur *premier* œuf à côté d'un œuf étranger, qui semblent accepter sans surprise que leurs cinq œufs aient produit un seul jeune, aussi gros il est vrai que leurs cinq descendants légitimes réunis. L'instinct leur dit de bâtir, pondre, couver et nourrir; ils font tout cela d'une façon admirable, mais sans la moindre marque d'intelligence.

Obs. V. Le 28 avril 1901 j'ai rencontré dans la vallée de Targnon un nid de rouge-gorge contenant 4 œufs plus 1 œuf de coucou frais.

Le 26 avril 1902 j'ai vu au Chicheux un nid de rouge-gorge contenant 7 œufs et 1 œuf de coucou déjà un peu couvés.

Ces dates précoces de la ponte du coucou méritent d'être soulignées. En 1901 et 1902 on avait entendu le chant du coucou déjà les 7 et 8 avril.

Les 7 œufs de rouge-gorge montrent encore que le coucou n'enlève pas d'œuf quand il pond le sien, car 7 œufs constituent une ponte de rouge-gorge très complète : j'ai rencontré des pontes de 8 œufs, mais exceptionnellement.

Obs. VI. Le 20 juin 1906 on m'a apporté du bois de Chiencul un nid de pipit des arbres contenant 4 œufs plus 1 œuf de coucou un peu couvés. Outre la date tardive de la ponte, ce nid est intéressant par la similitude parfaite des couleurs de tous les œufs : elle est telle que l'enfant, auteur de la trouvaille, n'avait pas vu qu'il s'agissait d'un œuf de coucou. Les œufs de pipit appartiennent à la nuance gris bleuâtre avec grandes taches d'un brun rougeâtre; l'œuf de coucou, beaucoup plus volumineux et à coquille plus épaisse, a la même couleur du fond, mais avec des taches rougeâtres plus petites. Cette trouvaille pourrait servir aux auteurs, qui prétendent que le coucou donne à son œuf une nuance analogue à celle des œufs, auxquels il adjoint le sien. Cette opinion, à mon avis, n'est pas soutenable.

Obs. VII. Le 26 mai 1901 j'ai vu à Chaurheid un nid de merle contenant 3 œufs et un jeune coucou gros au moins comme la moitié d'un merle et bien garni de plumes. Comment accorder ce fait avec les affirmations de certains auteurs, qui prétendent

que le jeune coucou mange lui-même les œufs légitimes ou les prend sur son dos pour les jeter hors du nid ?

Dans ma région de Theux, des œufs de coucou ont encore été trouvés dans le nid du gobe-mouches gris, de la pie-grièche écorcheur et de la fauvette grise ; mais le rouge-gorge possède certainement ici la majorité sur tous ses concurrents.

Je souhaite que mes conclusions soient discutées par d'autres observateurs, qui à leur tour voudront bien apporter des faits bien exacts et étudiés personnellement.

Une question de Migration

par C. Dupond.

Parmi les oiseaux généralement connus comme migrateurs, il y a quelques espèces qui laissent des représentants en Belgique et qui, même par les hivers les plus rigoureux, ne nous quittent point. Comme exemples, je citerai entre autres les alouettes, les pinsons, les bruants jaunes, les rouges-gorges, les moineaux friquets. Souvent, je me suis posé la question de savoir si ces oiseaux hivernants étaient nés dans le pays ou bien si c'étaient des individus des régions du Nord qui avaient arrêté leur voyage automnal dans nos contrées et remplaçaient ici les indigènes qui, eux, s'étaient rendus dans les pays plus méridionaux. Mais vu les moyens trop imparfaits pour cette étude, il est impossible de résoudre la question avec certitude. Il y a cependant certains indices, j'ai remarqué certains faits qui militent en faveur de la thèse que les oiseaux qui nous restent en hiver sont des oiseaux qui ont passé l'été dans le pays, et même, que bien peu de ceux-ci nous quittent en hiver.

Plusieurs savants, et pas des moindres, sont aussi de cet avis ; cependant, d'autres ne partagent pas cette manière de voir et prétendent que ces oiseaux hivernants sont des habitants du Nord, habitués à de plus rudes climats.

Mes observations ont surtout porté sur les trois espèces suivantes : l'alouette des champs, le pinson ordinaire et le bruant jaune.

Au sud de la ville d'Anvers, il y a un coin de terrain limité au nord par la ville, à l'est par le faubourg du Kiel, au sud par la gare de formation d'Anvers-Kiel et les installations de pétrole, à l'ouest par les quais et le fleuve l'Escaut. Les oiseaux, quelque peu sédentaires, qui se sont une fois établis dans les prairies et les champs de ce territoire, ne les quittent pas facilement. J'y ai souvent observé des cailles, des perdrix, sans parler de lièvres, comme égarés dans cet enclos, qui y séjournaient longtemps, malgré leur manque de tranquillité et de sécurité, parce qu'ils en franchissaient difficilement les limites. Cet endroit me parut très propice pour y étudier la migration de nos alouettes.

A l'arrière-saison, après les nichées, quand les alouettes se réunissent en bandes, pendant plusieurs années je comptai les oiseaux habitant le territoire en question. Ordinairement, il y avait deux troupes de vingt à trente individus. Lors de la tenderie, deux ou trois tendeurs s'y établissent, mais rarement ils parviennent à capturer ces « hierlandsche » (indigènes), comme ils les appellent, mais remarquent leur présence journalière dans ces parages. La migration terminée, les bandes se composent, à peu près, du même nombre d'individus qu'à la fin de l'été. Ne peut-on pas en conclure que c'étaient les mêmes oiseaux qui nous étaient restés, et y passaient l'hiver ?

Pour les pinsons, il est vrai que, certaines années, surtout quand les faînes sont abondantes, d'immenses bandes de pinsons, hôtes estivaux du Nord, s'arrêtent dans notre pays et hivernent au voisinage des bois, subsistant presque exclusivement de ce fruit. Mais en dehors de ceux-là, il y a annuellement des pinsons qui forment un groupe de deux ou trois familles et qui se cantonnent tout l'hiver dans le voisinage de trois ou quatre fermes rapprochées. Voici ce qui me porte à croire que ce groupe est composé des mêmes pinsons qui y ont vécu pendant l'été.

J'ai passé mon enfance au centre de la West-Flandre, à la lisière du « Vrijbosch » (Franc bois) situé entre Ypres, Thourout et Roulers. Ce pays est renommé au loin pour la perfection

du chant de ses pinsons. Les amateurs de Lille, Roubaix, Tourcoing, Courtrai, etc., viennent y retirer leurs meilleurs sujets pour les concours. Or, il est connu de chacun, que les pinsons y capturés après le passage automnal, en plein hiver et avant le repassage du printemps, possèdent le même chant incomparable et parfait que les oiseaux y nichant en été. De plus, la bande, qui séjourne ainsi dans un canton déterminé pendant l'hiver, reste constamment presque en même nombre jusqu'au printemps.

Ici, aux environs d'Anvers, les oiseleurs savent aussi que les pinsons capturés en plein hiver possèdent le chant indigène, tandis que l'immense majorité des sujets capturés au passage ont un chant sans valeur, appelé « chant wallon ».

Pour ce qui regarde le bruant jaune, cet oiseau, une fois les nichées élevées, a pour habitude de passer la nuit au bois et d'en repartir, chaque matin, pour chercher sa nourriture dans les champs voisins.

Derrière notre habitation, au bord du « Vrijbosch », se dressait une rangée de peupliers élevés. Ces arbres étaient le lieu de rassemblement, où chaque soir les bruants jaunes, revenant de la campagne, attendaient la fin du jour avant de se rendre au bois. Ils arrivaient par deux ou trois et par des *tzitch! tzitch!* semblaient appeler constamment de nouveaux arrivants. Leur nombre, au complet, était à peu près le même chaque soir de l'hiver. Le crépuscule venu, tous s'envolaient ensemble vers la forêt, en poussant des *tzirrit!* répétés. Tous les matins je les revoyais passer vers les champs, cette fois sans s'arrêter, et en poussant leur *tzitch!* caractéristique.

Aux environs d'Anvers, j'ai pu remarquer les mêmes habitudes des bruants jaunes, pendant l'hiver, aux environs des rares bois voisins de la ville. Ces observations faites depuis la fin de l'été, m'incitent à croire que les bruants aussi, qui hivernent ici, sont nos bruants et que ceux du Nord passent à des latitudes plus méridionales.

Je reconnais cependant que ces remarques et ces observations ne constituent pas une preuve rigoureuse et certaine de la sup-

position que je défends. Il y aurait moyen pourtant de faire des expériences concluantes et décisives au moyen du baguage. Pour cela on marquerait de jeunes oiseaux au nid, et même il suffirait de capturer et de baguer de ces espèces à la fin de l'été, mais assez de temps avant la migration, pour être certain de ne pas avoir affaire à des oiseaux de passage. La reprise en plein hiver, d'un nombre aussi grand que possible de ces mêmes espèces confirmerait ou infirmerait ma thèse et donnerait la solution du problème.

Les espèces pour lesquelles ces expériences seraient désirables, sont les suivantes :

Alouette des champs, *Alauda arvensis* (Lin.); Alouette huppée, *Galerita cristata* (Boie ex Lin.); Pinson ordinaire, *Fringilla cœlebs* (Lin.); Bruant jaune, *Emberiza citrinella* (Lin.); Moineau friquet, *Passer montanus* (Briss.); Verdier, *Ligurinus chloris* (Koch ex Briss.); Linotte, *Linaria cannabina* (Boie); Chardonneret, *Carduelis elegans* (Steph.); Bouvreuil, *Pyrrhula rubicilla* (Pall.); Gros-bec, *Coccothraustes vulgaris* (Pall.); Corbeau freux, *Corvus frugilegus* (Lin.); Hochequeue grise, *Motacilla cinerea* (Briss.); Hochequeue boarule, *Motacilla boarula* (Penn.); Rouge-gorge, *Erithacus rubecula* (Swains ex Lin.).

Puisque plusieurs membres de notre société ont promis de s'occuper du baguage des oiseaux, ne voudraient-ils pas s'intéresser aussi à ce problème, et diriger une partie de leurs expériences de ce côté? La question ne tarderait pas à recevoir une solution précise et indubitable.

Des différents plumages du genre « goéland »

(*Larus*)

par Jacques Le Grand.

Nous extrayons les notes suivantes d'une intéressante causerie sur les Laridés, donnée, en avril 1912, à la Société ornithologique du Centre de la Belgique, par M. Jacques Le Grand.

« Les goélands ne prennent leur plumage d'adulte qu'à la cinquième mue.

» La première année ils ont une livrée très terne, de teinte générale blanc sale à marbrures brunes plus foncées et plus nettes au-dessus qu'en dessous. Le bec est noir à bout brun, l'iris est brun.

» La seconde année (3me plumage) les marbrures deviennent des taches brun foncé occupant au manteau, aux scapulaires et aux ailes le centre de chaque plume ; les plumes de la tête, du poitrail, du dos et de la queue sont striées de brun ; le ventre d'un blanc sale ne présente plus que de vagues mouchetures.

» Les premières plumes, qui prennent couleur d'adulte, sont celles du manteau, puis les scapulaires, puis la rangée postérieure des plumes de l'aile, ensuite, dans l'ordre, les 6me, 7me, 8me, 5me rémiges. Mais ce n'est qu'à trois ans que les ailes prennent leur parfaite couleur.

» Le bec commence à muer par la base, l'extrémité de la mandibule supérieure mue en dernier lieu ; l'iris devient jaune la troisième année.

» Il n'est pas difficile de préciser l'espèce à laquelle appartient un jeune goéland, bien que, sauf le *Larus glaucus* (d'ailleurs très rare), ils aient tous un plumage presque identique. »

M. le Dr Dubois a publié ici même, l'an passé, des chiffres qui servent de base à les distinguer :

« 1° C'est la *mesure du doigt médian ongle compris* : il ne dépasse jamais 52 millimètres chez le *L. fuscus*, il le dépasse chez le *L. marinus* et le *L. argentatus* ;

» 2° C'est la *hauteur du bec aux narines* qui dépasse toujours 17 millimètres chez le *L. marinus* et pas chez le *L. argentatus*.

» Malheureusement la taille des goélands argentés diffère énormément d'un sujet à l'autre. Parmi les mensurations que j'ai faites, deux sujets en 3me année mesuraient l'un 53 millimètres au doigt médian, l'autre 21 millimètres de hauteur de bec.

» Mais voici un signe de certitude qui ne trompera pas. En 1re année le marinus a la queue striée avec seulement une *bande subterminale brune de la largeur d'un doigt*, le goéland argenté a le *tiers postérieur de la queue brun*.

» En deuxième année la barre de la queue des manteaux noirs n'est souvent plus aussi nette, mais la caractéristique de l'argenté subsiste.

» Bien qu'avec un peu d'habitude on reconnaisse tout de suite le jeune manteau noir (*L. marinus*) à sa tête plus grosse, à son bec plus fort, à sa poitrine plus massive, à ses teintes plus jaunes que le goéland argenté, il est bon de contrôler le « signe de la queue ».

La Perruche souris

Myiopsitta monacha (Bodd.)

par A. D., amateur novice.

Au mois de mai 1911, je me procurai un couple de perruches souris, que je lâchai immédiatement dans une grande cage, ayant comme dimensions 1m70 de long, 1m75 de haut et 0.70 de large. Je n'osai les mettre dans la volière commune, pour éviter la guerre civile, qui avait eu lieu chez leur dernier propriétaire.

Immédiatement, je donnai à mes oiseaux une grande bûche verticale, un tronçon d'arbre creux, avec une grande ouverture en demi-cercle au bord supérieur, et une masse de brindilles. En quelques jours, ils commençaient à faire le nid, et continuaient à le faire pendant tout l'été. Une fois la bûche pleine, ils retiraient les brindilles et les remettaient ensuite. La saison passait et je n'avais rien de mes *souris*. Quelques amateurs m'assuraient même que les oiseaux ne produiraient jamais.

Ayant constaté leur caractère craintif, je mis les *souris* dans la volière commune, en novembre 1911. Là, elles s'accordèrent parfaitement et s'approprièrent, après quelques escarmouches, la grande bûche horizontale des calopsites.

Puisque j'ai échoué l'année dernière dans la reproduction, faute de bûche convenable et de matières premières pour la construction du nid, ainsi que d'une volière trop petite, je veux m'expliquer un peu sur la réussite de cette année.

La bûche horizontale a une longueur de 0m70, un diamètre intérieur de 0m14 aux deux côtés et de 0m16 au milieu, où il y a

comme un grand nid naturel, creusé par le sabotier. Pour amoindrir les ouvertures, j'y avais appliqué des châssis mobiles troués. Le long de la bûche, j'avais cloué deux planchettes, plus longues que la bûche elle-même, afin d'avoir de chaque côté un petit bac, pour empêcher dans le cas les jeunes de tomber par terre. A cette date, je leur donnai toute une gerbe de bruyère *(Calluna vulgaris Salisb.)* qui se trouve abondamment dans toutes les sapinières. La bûche fut bientôt arrangée, cachée pour ainsi dire; l'ouverture droite fut tellement bouchée, et celle de gauche amoindrie, qu'on ne voyait plus d'entrée. L'intérieur fut changé en siphon et le petit bac gauche entièrement boisé.

Les perruches souris passent la nuit dans leur bûche pendant toute l'année.

Au commencement d'avril, la femelle restait souvent au lit pendant une grande partie de la journée, ce qui faisait supposer une prochaine couvée; le mâle y restait parfois.

J'avais beaucoup d'espoir, quand au commencement de mai, il était fort rare de voir l'un ou l'autre des sujets. Ne les ayant plus vus depuis trois jours, je les croyais morts dans la bûche, et le 8 mai, je visite la bûche : le mâle en sort aussitôt, la femelle ne bouge pas. Je veux retirer le châssis à droite, et la femelle sort à gauche, criant, tapageant, volant autour de moi, enfin, elles sont en grande colère. Je les fais entrer dans l'abri et je ferme la fenêtre-bascule; j'introduis le bras nu dans l'ouverture de la bûche, — rien! — J'enfonce le bras entièrement et je trouve au fond, à ma surprise, sept œufs bien chauds. Je lâche les parents et à l'instant la femelle continue sa couvée. Quinze jours plus tard, nouvelle visite : il y a des jeunes et encore deux œufs; nous sommes à l'éclosion. Le 9 juin, nouvelle visite; les oisillons grandissent; je retire un œuf et le trouve à terme d'éclosion; l'oisillon était mort.

Le 16 juin, à 4 heures du soir, un couple de croupion-rouge m'arrive; après quelques hésitations, je les lâche dans la volière commune : la guerre civile commence; les souris attaquent les croupions et veulent les déchirer. Je les délivre et les place

dans une petite volière octogonale. Le lendemain, je les change de place, mais les souris ne demandent rien de mieux que de retourner dans la grande volière ; pour se venger, elles ne soignent plus leurs jeunes. Le soir, je les rétablis dans leur première installation et aussitôt elles rentrent à la bûche et donnent à manger aux affamés. Dans le transport de la bûche, j'enlève un perruchon ; il est pour ainsi dire adulte et les plumes couvrent bientôt tout le corps ; la queue n'a encore que quelques centimètres.

Les croupions, de leur côté, s'habituent et ont des œufs.

Pendant toute la reproduction, les souris ont eu pour nourriture : du millet plat, de la mie de pain, du tournesol et en abondance de la salade. Pour cette dernière, elles sont très friandes et gourmandes ; aucun autre oiseau ne peut y toucher.

Le 7 juillet, les vieilles souris commencent à enlever des brindilles de l'ouverture et semblent attirer les jeunes dans la volière. Le lendemain, dernière visite à la bûche : trois jeunes souris s'y trouvent à l'état d'adulte; elles commencent à se montrer à la sortie.

Voilà l'histoire succincte d'une nichée de perruches souris. Une autre fois, je les laisserai plus tranquilles et je réussirai mieux.

Notes et Faits divers.

Petit pluvier à collier. *Ægialitis dubius* (Swinh. ex Scop.). — Quoique les couples de petits pluviers à collier, nichant aux environs d'Anvers, ne soient pas rares, je ne crois pas cependant que ce soit le manque d'emplacements qui ait déterminé un couple de ces oiseaux à choisir le toit des hangars du Sud comme lieu propice à l'élevage de sa progéniture.

Il est vrai que ces toits sont plats, ont une largeur d'environ 40 mètres et s'étendent le long de l'Escaut sur plus de 1,000 mètres. De plus, ils sont recouverts de diverses couches de matières, dont la supérieure est une couche de petits cailloux multicolores. Avec çà et là quelques touffes de maigre végétation, ces terrasses constituent donc le terrain idéal pour nids de cette espèce. Aussi un couple n'a pu résister à la tentation d'y cacher ses œufs, malgré, d'un côté, le bruit et l'activité du chargement et du déchargement des bateaux le long du quai, et, de l'autre côté, le passage ronflant des locomotives, le roulement d'un charriage intense et tout le vacarme de la vie d'un port.

Un préposé à la manœuvre des grues, de sa petite cabane haut perchée, avait remarqué les allées et venues fréquentes d'un couple de petits pluviers à collier à une place déterminée du toit des hangars. Poussé par la curiosité il descendit sur celui-ci et après

de patientes recherches finit par découvrir le nid de ces petits oiseaux. Le nid est une façon de parler : un petit enfoncement entre les cailloux et là dedans quatre petits œufs roux jaunâtre pâle, tachetés de gris, de brun et de noir, et ressemblant à des cailloux eux-mêmes. Ayant bien repéré la place, le « kraanman » trouvait un divertissement à son travail monotone à observer les pluviers. Un jour, il semblait remarquer un petit mouvement autour des parents. Il remontait sur le hangar, arrivait près du nid et le trouvait vide. Ayant bien examiné la place autour de lui, il finit par apercevoir quelque chose qui n'était pas un caillou. S'étant rapproché, il reconnut un petit poussin recouvert de duvet noir et blanc, la tête rentrée entre les épaules, les pattes repliées sous le corps et tapi immobile entre les cailloux. Le petit ne bougeait pas plus qu'un mort quand le « kraanman » le mit sur le plat de la main ouverte et allait le montrer à ses compagnons de travail au bord du quai ! Après un certain temps, quand tout le monde avait exprimé son avis, il alla le replacer près du nid. Le petit restait toujours immobile, malgré la liberté rendue ! Mais à peine l'ouvrier s'était-il éloigné d'une vingtaine de pas qu'alors il se levait et se sauvait au loin.

Il n'a plus rien revu de la nichée.

C. Dupond.

Hochequeue gris. *Motacilla alba* (Lin.). — D'immenses terrains sablonneux de la Campine belge sont fumés avantageusement avec les détritus et les ordures des rues des grandes villes. Ces fumiers renferment les objets les plus hétéroclites et surtout des boîtes à conserves vides.

Dans une immense sapinière nouvellement repiquée, on a trouvé cette année, à Milleghem, près de Moll, le nid d'un hochequeue gris dans une boîte à conserves d'un litre, couchée sur le sol.

Bien que cet oiseau soit connu comme se contentant de n'importe quel trou, crevasse ou cavité pour y loger sa jeune famille, je crois que l'appropriation d'une boîte à conserves est le dernier progrès de son assimilation à notre civilisation.

C. Dupond.

Nouveaux Membres de la S. O. C. B.

MM. Théophile Bisschop, boulevard des Capucins, 10, Malines.

Paul Bocquentin, Laversine, par Creil, Oise (France).

Georges Bosquet, Bois d'Hulplanche, Rhisnes.

L'abbé Z. Bourgaux, à Gistoux.

Henri Ceulemans, à Turnhout.

Le Dr Demine, 65, chaussée de Charleroi, Bruxelles.

J. de Riemaecker, à Turnhout.

Clément de Somer, à Turnhout.

Horace Dupire, rue de Haudain, 17, Mons.

Ed. Manderbach, château de la Tour, à Grand-Manil, par Gembloux.

Solon Tervueren.

Guillemot de Brunnich (*Uria lomvia*, Pall.)

Tiré en mer devant Ostende en mars 1912, par le baron R. de Vrière (voir p. 17)

2e ANNÉE — N° 7. 1er OCTOBRE 1912.

LE GERFAUT

Revue Belge d'Ornithologie

Organe des Sociétés Ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique

Propriétaire-Fondateur : Société Ornithologique du Centre de la Belgique

M. Eug. Tant. — Nos Hirundinidés (*suite et fin*).
M. Laurent Coopman. — La pie-grièche sérait-elle apivore ?
M. Marcel de Contreras. — L'alouette Cantarelle (*Alauda arvensis*, Lin. — Var. *Cantarella*, Bp.).
M. le Dr Alph. Dubois. — Tableau analytique des Cacatuidés.
Comptes rendus et analyses.
Bibliographie.
Notes et Faits divers.

Nos Hirundinidés

par Eug. Tant.

(Suite et fin.)

La plupart des hirondelles construisent leur nid à proximité des demeures. « Du moment que l'hirondelle a trouvé dans nos maisons tant de commodités pour y établir son nid, on l'a vue abandonner avec une sagacité remarquable ses anciennes retraites dans les creux des arbres et prendre possession de nos demeures. Il n'y a pas bien longtemps, dans le Kentucky, dans l'Indiana et l'Illinois, ces oiseaux choisissaient encore très souvent pour nicher, les excavations des branches et des vieux troncs; et telle est l'influence d'une première habitude, que c'est toujours là que de préférence ils reviennent non seulement pour chercher un abri, mais aussi pour élever leurs petits, spécialement dans les parties isolées du pays qu'on peut à peine dire habitées. »

Le nid, qu'il soit placé dans un arbre ou dans une cheminée, se compose de petites branches sèches, que l'oiseau se procure d'une singulière façon. Quelquefois en observant les hirondelles vous les voyez tournoyer par bandes autour de la cime de

quelque arbre qui dépérit. On les croirait occupées à poursuivre des insectes. Tout à coup elles se jettent le corps contre une branche, s'y accrochent avec leurs pattes, par une brusque secousse la cassent nette et s'envolent en l'emportant à leur nid.

C'est au moyen de sa salive que l'hirondelle fixe ces premiers matériaux sur le bois, le roc ou le mur d'une cheminée. Elle arrondit son ouvrage, croise et entrelace ses matériaux et englue le tout de sa salive qu'elle répand tout autour.

Il est peut-être intéressant de citer ici quelques cas où les hirondelles ont fait preuve dans la construction de leur nid d'une véritable intelligence ou bien l'ont placé dans un lieu tout spécial.

M. Berthaud raconte qu'un couple d'hirondelles avait établi son nid dans un corridor du château de la baronne de Chabord à la place exacte où passait le fil de la sonnette de nuit. Un jour quelqu'un ayant utilisé la sonnette, plusieurs morceaux se détachèrent du nid et tombèrent. Les hirondelles surprises réparèrent le dégât, qui se renouvela, hélas! à quelques jours de là; et cette seconde fois encore elles se mirent de nouveau à la besogne. Dès lors, on eut beau tirer et agiter le fil de fer le nid ne bougea plus. Le propriétaire résolut de découvrir la solution d'un problème qui l'intriguait fort, prit une échelle et examina de près le nid. Les hirondelles avaient construit entre le mur et leur berceau de terre un conduit, véritable tube au travers duquel le fil passait et manœuvrait librement, sans désormais compromettre en rien la solidité de leur construction de terre glaise desséchée.

Dans son ouvrage *Le cerveau organe de la pensée chez l'homme et les animaux*, Charlton Bastion raconte qu'un nid d'hirondelle s'étant détaché et tombé sur le sol, une dame compatissante le recueillit et le plaça dans un panier, avec les cinq jeunes qu'il contenait, sur le châssis d'une fenêtre. Les parents élevèrent la nichée, mais un des petits, plus faible que les autres, fut incapable de prendre sa volée en même temps que ses frères. Seul dans le nid, il souffrait du froid : le vent soufflait du nord-est et ajoutait à la misère du pauvre oiseau. Les parents

bâtirent contre le panier, avec de la terre, un mur qui garantissait le petit contre le vent, et bientôt il put prendre son vol.

La place choisie par les hirondelles est souvent bien singulière et dès que par certaines preuves elles se convainquent des bonnes intentions des hommes, elles entrent jusque dans nos habitations pour y élever leurs petits.

Un naturaliste anglais raconte que dans le Devonshire, en 1848, un couple d'hirondelles construisit son nid à l'entrée du tiroir entr'ouvert d'une table de sapin reléguée au fond d'un grenier inoccupé. Romanes cite un couple d'hirondelles qui avait construit son nid sur les ailes et le corps d'un hibou qui pendait à une poutre dans un hangar et oscillait à chaque coup de vent. A la place du hibou, on suspendit un coquillage dans le creux duquel les hirondelles construisirent un nouveau nid l'année suivante. Pennant cite un fait du même genre et rapporte en outre que ces oiseaux construisirent leur nid sous les supports de la roue à palettes d'un petit steamer nommé *Le Clarence*. Ce steamer servait à remorquer les vaisseaux et faisait quotidiennement le service. Quoique le nid ne se trouvait guère qu'à 50 centimètres au-dessus de l'eau, non seulement les oiseaux y élevèrent leur nichée, mais encore ils réussirent à y pondre à diverses reprises et pendant plusieurs années.

Dans notre pays, chaque année à Soleilmont (Hainaut) on observe, paraît-il, des nids d'hirondelles construits sur des arbres ; le musée de Mons en possède un construit sur une branche de noyer. Il a la forme d'une coupe et il est fait de terre gâchée entremêlée de brindilles et de tiges de graminées; l'intérieur en est tapissé de plumes. A Vienne des hirondelles ont bâti leur nid dans la bouche du cheval de la statue en bronze de l'archiduc Charles, érigée devant le palais impérial.

La ponte des hirundinidés est de 4 à 6 œufs que la femelle couve seule. La plupart des espèces nichent probablement plus d'une fois par an. L'incubation dure 13 à 17 jours.

Les hirondelles, surtout dans les temps anciens, ont partagé avec beaucoup d'autres espèces le privilège d'être l'objet d'une foule d'erreurs que l'on a pendant longtemps acceptées comme

des vérités, par cela seul qu'elles avaient été recueillies et reproduites par des esprits éminents. De tout temps et dans presque tous les pays, les hirondelles sont considérées comme les amies de l'homme. Les anciens les considéraient comme les messagers des dieux pour annoncer la belle saison et les plaçaient sous la protection des dieux pénates Malheur à qui les maltraitait, car aussitôt elles allaient piquer les mamelles de ses vaches et leur faisait perdre le lait! Les Ostiaques, peuples du Nord, envisageaient leur massacre comme un crime. Les paysans d'une partie de la Lorraine se gardent bien de les troubler, car ils les regardent comme des oiseaux sacrés.

De nos jours encore, dans notre pays, le respect des hirondelles est pour ainsi dire universel et nos braves campagnards croient fermement à la protection mystérieuse que les hirondelles apportent à la demeure où elles installent leur nid. Longtemps on a cru que l'accouplement des hirundinidés se faisait abdomen contre abdomen au sein de l'air; on a prétendu que, lorsque leurs petits avaient les yeux crevés, même arrachés, ils les guérissaient et leur rendaient la vue avec une herbe appelée chélidoine, c'est-à-dire herbe aux hirondelles. Redi et La Hire prétendirent même qu'il n'était besoin d'aucune herbe pour cela, et que lorsque les yeux d'un jeune oiseau sont, non pas arrachés, mais seulement crevés ou même flétris, ils se rétablissent très promptement et sans remède. Cette erreur est déjà bien ancienne, car le vieil Aristote en parle et Celx en fait également mention. Buffon lui-même y croyait fermement. De nos jours encore on ajoute foi à une erreur du même genre et bien des paysans conservent chez eux, bien précieusement, un nid d'hirondelle pulvérisé et mis dans une bouteille remplie d'huile, afin de pouvoir s'en servir à l'occasion pour guérir ceux qui souffrent des yeux. On a cru aussi que les petites pierres que l'on trouve quelquefois dans l'estomac des hirondelles avaient la propriété de préserver d'une foule de maux les personnes qui les suspendaient à leur cou au moyen d'un sachet. On attribua à chaque partie du corps de ces oiseaux et même à leurs

excréments des propriétés curatives spécifiques. Les muscles écrasés étaient l'antidote de la morsure des vipères et les féces délayées et prises en boisson préservaient de la rage. Maintenant encore on croit dans certaines campagnes que les branches et les arbres que les hirondelles adoptent pour y passer la nuit se dessèchent et meurent.

Le paysan, en général, protège les hirondelles, non seulement par suite d'un sentiment superstitieux, mais aussi parce qu'il sait les incroyables services qu'elles rendent à l'agriculture. Le nombre d'insectes qu'une hirondelle consomme par jour est incroyable. On pourra s'en faire une idée en surveillant les allées et venues d'une hirondelle au moment où elle nourrit ses petits.

Ceux-ci sont d'une gourmandise extraordinaire et souvent on peut observer que les parents apportent jusque dix-huit fois en un quart d'heure des insectes à ces affamés qu'ils parviennent à peine à rassasier.

Des services aussi marqués mériteraient, semble-t-il, une protection universelle.

Tel n'est, hélas! pas le cas. Non seulement leur nombre diminue, soit par les chats, belettes, rats ou souris qui détruisent leurs œufs et leur nichée, soit par la chasse que leur fait sans cesse l'oiseau de proie et en particulier le faucon hobereau; mais l'homme lui-même se fait souvent un malin plaisir de massacrer ces petits oiseaux qui se recommandent à sa bienveillance, non seulement par les services qu'ils rendent, mais même par leurs mœurs douces et inoffensives. En automne, on leur fait la chasse d'une manière destructive en Alsace-Lorraine et en Italie. Les hirondelles sont alors grasses et leur chair offre la saveur et la délicatesse de celle de l'ortolan. A cette époque, elles passent la nuit sur les roseaux et les joncs qui sont dans les marais et il suffit de laisser tomber, au commencement de la nuit, un filet tendu sur ces plantes marécageuses, pour noyer le lendemain tous les oiseaux qui se trouvent pris dessous.

On cite l'exemple de trois oiseleurs de Monte-Grado en Lombardie qui, à la fin d'un automne, prirent en un seul jour

300 kilos d'hirondelles. Pour rendre la destruction encore plus rapide, on a recours à l'électricité.

Chacun sait que les hirondelles se réunissent pendant quelques jours sur le rivage avant de franchir la Méditerranée. On dresse alors des poteaux, au bord de la mer, reliés entre eux par des fils de fer et quand les malheureuses viennent s'y reposer on fait passer un fort courant électrique qui d'un seul coup en foudroie plusieurs centaines que l'on n'a plus qu'à ramasser. MM. Vian et Petit rapportent l'histoire d'un massacre de ce genre. En un jour, aux environs de Marseille, grâce à une installation de batteries électriques, on parvint à foudroyer 10,000 hirondelles qui furent expédiées à Paris pour orner les chapeaux des dames ; 2,600 purent être mises en peau et les 7,400 autres durent être jetées à la voirie.

La pie-grièche serait-elle apivore ?

par Laurent Coopman.

La pie-grièche serait-elle plus utile qu'on ne le croit communément ? Un petit fait, dont nous avons été le témoin, nous permettrait de conclure à l'affirmative.

On impute surtout à grief à ces laniidés de détruire beaucoup de jeunes oiseaux. De nombreux nids vides, de fauvettes notamment, pourraient au reste témoigner de son goût carnassier. Les jeunes faisans ne sont pas non plus à l'abri de ses atteintes.

Ce déplorable instinct sanguinaire est regrettable évidemment, mais ne nous sert-il pas quelque peu quand il pousse la pie-grièche à s'emparer de souris, de mulots, de petits rongeurs de toutes espèces : le mal à côté du bien, ainsi que presque toujours dans le règne animal... Il y a quelques semaines, un couple de pies-grièches écorcheurs enlevait, pour ainsi dire sous nos yeux, trois jeunes d'un nid de fauvettes grises, édifié au pied d'une épine noire, dans les broussailles. Mais, par contre, sur une des pointes acérées des branches de l'arbuste, nous découvrîmes un mulot embroché.

De petites touffes de poils adhérant encore aux épines proches, montraient aussi que ce n'était pas la première victime

Pie-grièche et son garde-manger (cliché *Chasse et Pêche*).

du genre que recélait le garde-manger des rapaces en miniature.

On sait aussi que ces oiseaux font une guerre sans merci aux sauterelles. Tous nous les avons vus fondre du haut des clô-

tures champêtres sur ces insectes qui fourmillent dans les prés. La plupart des pies-grièches qu'il nous fut donné de disséquer en août et en septembre, avaient l'estomac plein de ces orthoptères.

Ne faudrait-il donc pas leur pardonner leurs méfaits en raison des services qu'elles nous rendent ?

Une autre observation, qu'il nous fut donné de faire récemment, militerait encore en leur faveur.

C'était à l'orée d'un bois, dans une bruyère en fleurs, où croissaient, isolés, quelques arbustes A diverses reprises, au cours de promenades, nous avions remarqué que des pies-grièches écorcheurs (*Lanius collurio*) avaient fait de ce petit coin perdu, un habitat qui paraissait jouir de leur préférence.

Certain jour, passant à cet endroit, nous aperçûmes une des pies-grièches postée sur un arbrisseau d'où elle se lançait constamment sur des insectes passant à sa portée.

Croyant qu'elle happait les mouches voltigeant sur les fleurs, nous n'attachâmes guère d'importance au fait.

Cependant, soudain, presque à notre détriment, nous constations, sous une touffe de bruyères, la présence d'un essaim de guêpes qui avaient élu domicile dans une ancienne galerie de rongeur.

Et c'était toujours vers cet endroit que se précipitait la pie-grièche.

S'emparait-elle, par hasard, des guêpes?

Nous fûmes tôt fixés. Une observation d'une demi heure nous convainquit que c'était à ces seuls insectes qu'elle s'en prenait.

Elle s'en saisissait avec une étonnante dextérité, les poursuivant souvent plusieurs secondes, les suivant dans leur vol capricieux et rapide, sans jamais en laisser échapper un seul.

L'insecte capturé, elle se perchait sur une branchette et avalait sa proie après lui avoir arraché les ailes.

Ce manège dura longtemps. Deux heures après, repassant au même endroit, nous y aperçûmes encore l'oiseau, qui, sans se lasser, happait toujours les dangereux insectes qui, avec raison, inspirent tant d'effroi aux campagnards.

Cette observation ne fut pas isolée. A quelques jours d'intervalle, nous décidâmes une nouvelle visite au nid de guêpes.

La pie-grièche se trouvait encore à son poste. Il en fut de même les jours suivants : toujours au même endroit, notre écorcheur opérait sans relâche. Et comme à l'aide d'une longue baguette, nous fourragions dans le nid de guêpes, il vint se poser sur un arbuste tout proche, paraissant suivre nos mouvements avec le plus grand intérêt. Il est vrai que notre présence ne l'effarouchait plus guère. Inutile d'ajouter qu'il fit une excellente chasse parmi les guêpes que notre intervention avait fait sortir nombreuses de leur trou.

Mais cette pie-grièche apivore a-t-elle des émules?

Pour notre part, c'est la première fois que nous faisons une observation semb'able.

L'alouette Cantarelle

Alauda arvensis, Lin. — Var. *Cantarella*, Bp.

par Marcel de Contreras.

En novembre 1907, notre collaborateur M. C. Dupond, en m'écrivant une lettre à propos de différentes questions ornithologiques, m'y parlait d'*alouettes russes* qui, quelquefois se capturaient dans les environs d'Anvers. Cette dénomination m'intrigua et je demandai à M. Dupond des explications à ce propos. Voici la réponse que je reçus à la date du 25 décembre 1907 :

Anvers, le 25 décembre 1907.

Monsieur de Contreras,

Je regrette beaucoup ne pas avoir pu vous répondre plus tôt à la question des *alouettes russes ;* jusqu'ici je n'avais pu trouver quelques instants de liberté.

Ainsi donc : les alouettes qu'on appelle ici *les Russes*, ne forment pas une espèce à part. Leurs caractères ne suffisent même pas, je pense, à en faire une variété.

MARCEL DE CONTRERAS — L'alouette Cantarelle (*Alauda arvensis*, Lin. — Var. *Cantarella*, Bp.).

Au contraire des chardonnerets et des bouvreuils du Nord qui sont considérablement plus grands que leurs frères du Midi, les *alouettes russes* sont d'un quart environ plus petites que nos alouettes indigènes. Elles ont à peu près la taille des alouettes lulu (*Alauda arborea*, Lin.). De plus, elles sont d'une teinte plus foncée : plus noires sur le dos, plus brunes sur le haut de la poitrine. Pour le reste elles ont la même conformation, elles ont le même cri et la même marque des sexes.

Les *alouettes russes* passent les dernières. Il y a des années où elles sont très nombreuses. Cela n'a pas été le cas cette fois : je n'ai pu me procurer qu'un seul individu, malheureusement tué. Je n'ai eu que la ressource de l'empailler, mais je le tiens comme une pièce précieuse dans ma collection. Peut-être qu'ayant sous peu l'occasion de venir à Bruxelles, je pourrai vous la soumettre.

L'année prochaine, j'espère continuer mes études sur cet oiseau.

Vous me ferez peut-être remarquer que le sujet, que je possède, peut être un individu qui, pour l'une ou l'autre cause, n'a pas atteint son développement ordinaire. Je ne le pense pas. Les oiseleurs chez lesquels j'ai pris des informations me répondent tous : elles sont plus brunes, elles passent les dernières, certaines années on en capture beaucoup.

Je ne connais pas la patrie des *alouettes russes*.

Je ne sais pas, Monsieur de Contreras, si ces explications pourront vous satisfaire. C'est cependant tout ce que je puis vous en apprendre.

Veuillez agréer, etc.

A quelque temps de là, je me rendis à Anvers et j'allai remercier M. Dupond de son amabilité; j'eus alors l'occasion de voir son *alouette russe* capturée dans les environs d'Anvers pendant l'automne 1907. Après examen du sujet je suis parvenu à identifier l'oiseau qui est une variété climatérique de l'alouette des champs (*Alauda arvensis*, Lin.) et dénommée : *Alauda cantarella*, par Bonaparte, et variété *pekinensis*, par Swinhoé; d'ailleurs Ch.-F. Dubois en a donné une figure coloriée dans son ouvrage iconographique sur les oiseaux de la Belgique et A. Dubois nous apprend dans son *Synopsis avium* que cette variété se localise dans le sud-est de l'Europe et le sud-ouest de l'Asie jusqu'en Chine.

D'après les intéressantes observations de M. Dupond, nous pouvons donc dire que cet alaudidé arrive aussi parfois en nos régions: Ch.-F. Dubois en a signalé une capture dans les envi-

rons de Liége. Quant à cette dénomination d'*alouette russe* c'est un surnom local dont l'aura baptisé un jour ou l'autre un oiseleur anversois.

Tableau analytique des Cacatuidés

par le Dr Alph. Dubois.

Nos sociétés ornithologiques belges, dont *le Gerfaut* est l'organe, comprennent beaucoup d'amateurs qui élèvent en volières des oiseaux exotiques. Il arrive souvent à ces ornithophiles, d'acheter des oiseaux sous des noms admis dans le commerce mais peu scientifiques, et de ne pas avoir sous la main les ouvrages nécessaires pour leur détermination.

J'ai donc pensé leur être utile en publiant, dans *le Gerfaut*, des tables analytiques de genres ou de familles d'oiseaux que l'on conserve le mieux en captivité. Je crois que c'est parmi les perroquets, les plocéidés (cisserins, bengalis, amadines, etc.) et les fringillidés que se résume le choix des amateurs. Je commence aujourd'hui par les cacatuidés, en négligeant le genre *Calyptorhynchus* qu'on voit rarement en vie en dehors de certains Jardins zoologiques.

Cacatuidæ (Cacatois ou Cacatoës).

A. Queue à pennes (rectrices) larges, non pointues : sous-famille, Cacatuinæ.

a) Joues entièrement nues, de couleur rose, plumes de la huppe allongées et pointues : genre *Microglossus* ;

b) Joues emplumées :

b') Couleur générale grise, tête et huppe rouges chez le mâle : genre *Callocephalon* ;

c) Couleur générale blanche (sauf chez le *Cacatua roseicapilla*);

c') Bec aussi long que haut, à mandibule fortement recourbée : genre *Cacatua* ;

c'') Bec allongé, à mandibule presque droite : genre *Licmetis*.

B. Pennes de la queue étroites et pointues : sous-famille Calopsittacinæ :

d) Couleur générale d'un gris rembruni : genre *Calopsitta*.

Genre I. — *Microglossus*.

Geoff.-St.-Hil. (1821); *Solenoglossus*, Ranz. (1821); *Microglossum*, Vig. (1825); *Eurhynchus*, Less. (1831); *Macroglossum*, Tem. (1849).

a) Taille forte, plumage noir, ailes mesurant environ 350 à 400 millimètres . . . . . *M. aterrimus*;

b) Taille plus petite, ailes mesurant 310 à 350 millimètres, *M. alecto*.

1. Microglossus aterrimus (Gmel.). — Le Microglosse noir. *M. salvadorii*, Mey.

Habite : Nouvelle-Guinée, nord de l'Australie.

2. Microglossus aterrimus var. Alecto (Lesson).

Habite : Iles Arou et Papous occidentales.

Genre II. — *Callocephalon*.

Less. (1837); *Corydon*, Wagl. (non Lesson) (1832); *Callicephalus*, Agass. (1846); *Callocephala*, Rchw. (1881); *Callocephalus*, Salv. (1882); *Callocephalum*, Salvad. (1891).

Couleur générale grise, tête et huppe rouges chez le mâle : *C. galeatum*.

3. Callocephalon galeatum (Latham). — Callocéphale à tête rouge.

C. australe, Less.; *C. rubrogaleatus*, Bourj.

Habite : Sud-est de l'Australie, Tasmanie.

Genre III. — *Cacatua*.

Briss. (1760): *Plyctolophus*, Vieill. (1816); *Plissolophus*, Glog. (1842); *Eolophus*, Bp. (1854); *Ducorpsius* et *Lophochroa*, Bp. (1857); *Camptolophus*, Sundev. (1872).

A. Plumage général blanc (excepté chez le *C. roseicapilla*) ; plumes de la huppe étroites, allongées, à extrémité recourbée ; taille 330 à 388 millimètres.

a) Huppe jaune soufre, cire nue :

a') Peau dénudée blanche autour des yeux; plumes de la huppe plus pointues et recourbées davantage . *C. galerita.* ;

b) Peau dénudée bleue autour des yeux, plumes de la huppe moins pointues et peu recourbées . . . . . *C. triton* ;

c) Taille plus petite, ailes mesurant environ 228 millimètres, *C. parvula* ;

d) Plumage blanc mais constamment lavé de jaune soufre ; huppe couleur soufre, une tache jaune bien distincte sur les couvertures des oreilles. . . . . *C. sulphurea* ;

e) Huppe jaune orange . . . . . *C. citrinocristata* ;

f) Huppe rouge vermillon à sa base, jaune au milieu et blanche à son extrémité; cire emplumée . . *C. leadbeateri.*

B. Plumes de la huppe plus larges et non recourbées à leur extrémité :

a) Taille plus forte, 456 à 508 millimètres; plumes de la huppe très longues; cire nue :

a') Huppe blanche . . . . . *C. alba* ;

a') Huppe jaune . . . . . *C. ophthalmica* ;

a'') Huppe rouge vermillon . . . . . *C. moluccensis* ;

b) Taille plus petite, 315 à 408 millimètres; huppe de longueur moyenne; cire emplumée; dessous du corps et sous-caudales blancs; lorums et front rouges :

b') Peau dénudée autour de l'œil très étendue et d'un bleu grisâtre . . . . . *C. gymuopis* ;

b'') Peau dénudée autour de l'œil presque circulaire :

b''') Taille plus forte, ailes 254 millimètres. *C. sanguinea* ;

b'''') Taille plus petite, ailes 228 mil imètres. . *C. goffini* ;

c) Lorums blancs . . . . . *C. ducorpsi* ;

d) Sous-caudales d'un rouge vermillon pâle et terminées de blanc . . . . . *C. haematuropygia.*

C. Parties supérieures du corps gris, dessous rose : *C. roseicapilla.*

4. Cacatua galerita (Latham). — Cacatois à crête jaune. Habite : Australie, Tasmanie.

5. Cacatua triton (Temminck). — Cacatois triton.

C. aequatorialis, Gray (non Tem.); *sulfureus*, Less. (non Gmel.); *cyanopis*, Blyth; *macrolophus*, Rosenberg; *eleonora* et *trobriandi*, Finsch.

Habite : Nouvelle-Guinée et îles Papous.

6. Cacatua parvula (Bonaparte). — Petit Cacatois à huppe jaune.

C. citrinus, Rosenb.; *sulphurea*, auct. plur. (non Gmel.); *buffoni*, Finsch; *C. parvula occidentalis*, Hartert.

Habite : Petites îles de la Sonde.

7. Cacatua sulphurea (Gmelin). — Cacatois sulfureux. *P. cristatus*, Lin ? — *aequatorialis*, Tem. ; *luteocristatus*, Finsch ; *C. sulphurea djampeana*, Hartert.

Habite : Célèbes et îles voisines.

8. Cacatua citrinocristata (Fraser). — Cacatois à huppe orangée.

C. chrysolophus, Tem.; *croceus*, Homeyer.

Habite : Ile Sumba.

9. Cacatua leadbeateri (Vigors). — Cacatois de Leadbeater.

Plyctolophus erythropterus, Swains.

Habite : Australie sud et sud-ouest.

10. Cacatua alba (Müller). — Cacatois à huppe blanche.

C. leucolophus, Lesson ; *cristatella*, Wallas.

Habite : Halmahera et îles voisines.

11. Cacatua ophthalmica, Sclater. — Cacatois à lunettes.

Habite : Nouvelle-Bretagne.

12. Cacatua moluccensis (Gmelin). — Cacatois à huppe rouge.

P. rosaceus, Lath. ; *erythrolophus*, Less. ; *rubrocristatus*, Bourj.

Habite : Céram, Amboine.

13. Cacatua gymnopis, Sclater. — Cacatois gymnope.

Habite : Australie méridionale.

14. Cacatua sanguinea, Gould. — Cacatois sanguin.

Habite : Australie nord et est.

15. Cacatua sanguinea var. Goffini (Finsch). — Cacatois de Goffin.

Habite : Ile Ténimber.

16. Cacatua ducorpsi, Jacquinot et Pucheran. — Cacatois Ducorps.

Lophochroa learii, Finsch.

Habite : Iles Salomon.

17. Cacatua haematuropygia (P.-L.-S. Müller). — Cacatois des Philippines.

Psittacus philippinarum, Gmélin. — *L. minor*, Finsch.

Habite : Iles Philippines et Soulou.

18. Cacatua roseicapilla, Vieillot. — Cacatois rosalbin.

Psittacus eos, Kuhl.

Habite : Australie.

Genre IV. — *Licmetis.*

Wagler (1832).

a) Partie nue autour de l'œil plus étroit et d'un bleu pâle, *L. nasica* ;

a') Taille plus forte, partie nue autour de l'œil plus large, plus sombre, d'un gris ardoise . . . . . *L. pastinator.*

19. Licmetis nasica (Temminck). — Cacatois nasique.

Psittacus tenuirostris, Kuhl.

Habite : Australie nord-est, est et sud.

20. Licmetis pastinator, Gould. — Grand Cacatois nasique.

Habite : Australie occidentale.

Genre V. — *Calopsitta.*

Less. (1831); *Leptolophus*, Swains. (1832); *Callipsittacus*, Agass. (1846).

21. Calopsitta novæ-hollandiæ, Gmelin. — Perruche calopsitte.

Leptolophus auricomis, Swains.; *C. greyi*, Lesson.

Habite : Australie.

Comptes rendus et analyses. — Bibliographie.
Notes et Faits divers.

Comptes rendus et analyses

Michigan Bird life, by W. B. Barrows, Professor of Zoology and Physiology ; 1 vol. in-8°. Lansing, 1912 (États-Unis).

Le Département de l'Agriculture du Michigan vient d'éditer, sous le titre ci-dessus, un ouvrage des plus intéressants de M Barrows, illustré de 222 figures, tant intercalées dans le texte que sur planches isolées.

L'auteur décrit dans son ouvrage 325 espèces et sous-espèces d'oiseaux observés dans le Michigan, en donnant des détails sur les mœurs, la distribution géographique, les rapports avec l'agriculture, etc. Ce qui frappe en parcourant ce volume, c'est d'y voir mentionnés des oiseaux qu'on est loin de supposer exister dans un pays aussi septentrional, comme par exemple un oiseau-mouche (*Trochilus colubris*). En effet, le Michigan se trouve sous le 45° l. N., borné au nord par les lacs Supérieur et Huron, c'est-à-dire sous une latitude semblable à celle de la France. Aussi, pour éviter les rigueurs de l'hiver, la plupart des oiseaux du Michigan sont-ils obligés d'émigrer vers des climats plus doux. Bref, l'ouvrage de M. Barrows comprend les oiseaux d'une faune locale qui s'adresse à tous les ornithologistes s'intéressant aux oiseaux américains.

A. D.

Bibliographie

Pour paraître prochainement :

Guide général agricole, horticole et d'élevage, ainsi que de toutes les industries qui s'y rattachent. — Publié sous la direction de M. M. Siron-Schoutens, publiciste, architecte paysagiste.

Important ouvrage formant un « vade-mecum » général, orné de nombreuses gravures et hors texte, d'environ 800 pages, qui paraîtra en douze fascicules mensuels et renseignera les travaux à exécuter dans le courant du mois.

Le premier fascicule paraîtra le 1er novembre prochain.

Les matières traitées seront : agriculture et industries agricoles, constructions rurales, élevage, sylviculture, horticulture et industries horticoles, culture maraîchère, arboriculture, cuniliculture, pisciculture, apiculture, chasse, pêche, recettes et conseils, etc.

Prix de l'ouvrage complet. — L'ouvrage est vendu complet par souscription. Le prix est de 4 francs pour toutes les personnes qui feront parvenir un mandat postal avant le 30 octobre prochain au directeur, 20, rue de la Clé, Bruxelles.

A partir du 1er novembre, le prix est porté à 5 francs et sera à verser à la réception du premier fascicule, qui sera envoyé contre remboursement à toutes les personnes qui auront envoyé leur adresse.

Notes et Faits divers.

Pluviers guignards (*Charadrius Morinellus*. L.). — Le 28 août dernier, dans les plaines de la Hesbaye, à Donceel, près de Waremme, j'ai rencontré une bande de six pluviers guignards qui se tenaient sur les labourés. Ces oiseaux, venant de contrées septentrionales ou montagneuses peu habitées, où ils nichent, sont peu méfiants : j'ai pu les abattre tous les six. Les deux vieux portaient encore leur livrée d'été, mais commençaient à muer.

Il y a quelques années, vers la même époque, un jeune individu a encore été tué dans cette localité, ce qui montre que ces oiseaux, lors de leurs migrations, fréquentent volontiers les plaines.

P. de Ch.

2e ANNÉE — N° 8. 1er NOVEMBRE 1912.

LE GERFAUT

Revue Belge d'Ornithologie

Organe des Sociétés Ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique

Propriétaire-Fondateur : Société Ornithologique du Centre de la Belgique

Dr M. Mairlot. — Le Nid du Merle.
M. G. Mottin. — Dissertation sur le Coucou.
M. Laurent Coopman. — A propos des Hirundinidés.
Dr Alph. Dubois. — De l'extinction de certains oiseaux.
Exposition.
Notes et Faits divers.

Le Nid du Merle

(*Merula nigra*, Leach)

par le Dr M. Mairlot.

Le merle nichant très tôt, son nid volumineux et souvent mal caché est, dans la région de Theux, celui que les gamins recherchent de préférence au printemps. Aller aux nids, selon l'expression belge usitée ici, est un sport qui reparaît aussi régulièrement que le jeu de la toupie ou du cerceau. On pourrait dire avec plus de justesse aller aux nids de merle, car vienne la mi-mai avec une parure suffisante de feuilles aux buissons, les nids sont plus difficiles à découvrir et les jeunes chercheurs se découragent.

Le 28 février 1900, le garde E... m'a signalé dans le fond de Lourlaine un nid de merle contenant un œuf ; il était placé dans un groupe serré de jeunes épicéas et bien abrité contre la bise. Le 1er août 1912, j'ai vu dans les environs de Theux deux nids de merle avec des jeunes. Ces deux dates extrêmes limitent une période de cinq mois parmi lesquels avril est le moment du maximum. Peu d'espèces d'oiseaux pourraient se voir attribuer un temps de nidification aussi long.

Comme date exceptionnellement précoce, je puis citer un nid d'étourneau (*Sturnus vulgaris*, Lin.), contenant cinq œufs en décembre 1899, observation du fermier A. de Hodbomont, qui vit les jeunes s'envoler fin janvier 1900. Et comme date tardive, un nid de bruant jaune (*Emberiza citrinella*, Lin.) avec des œufs trouvé par moi-même dans la vallée du Wayot en septembre 1897.

Le merle niche dans les bois, écrivent certains auteurs, et ils ajoutent : c'est un oiseau très farouche. Comment concilier cette opinion avec les faits, qu'on peut observer régulièrement?

Dans chaque jardin un peu important, même au centre des villes, un couple de merles établit son nid sur un arbrisseau, un espalier ou même la crête d'un mur garni de quelques rameaux de lierre. Sans doute on rencontre des nids de merle dans les forêts, mais c'est de préférence dans les petits bois à proximité des ruisseaux.

L'endroit de prédilection semble être les haies bordant des chemins parcourus seulement par des piétons et de rares charrettes, surtout les parties les plus rapprochées des habitations. Quand le chemin est encaissé, l'oiseau choisit la crête du talus et place son nid entre les racines des arbres. La berge d'un fossé est aussi fréquemment adoptée, de même que les tas formés de branches coupées en hiver.

Les points les plus élevés occupés dans les haies, mais plutôt rarement, sont le sommet d'un têtard de charme ou l'intérieur d'une aubépine bien développée en hauteur. En mars, à cause de l'absence de feuilles, le merle souvent élit domicile dans le paquet de rameaux desséchés d'une clématite encore ornée de ses fruits à styles plumeux.

Un nid rencontré sur un épicéa à 6 mètres de haut m'a paru un exemple d'altitude extraordinaire. Comme analogie je citerai un nid de hochequeue boarule (*Motacilla boarula*, Penn) placé à une hauteur de 8 mètres dans les branches d'un poirier garnissant le pignon d'une ferme voisine de la rivière.

Le nid de merle est une coupe profonde à parois épaisses et solides; il est composé de bûchettes, radicelles et mousses réunies par de la terre détrempée; l'intérieur est garni de brindilles et d'herbes fines, qui cachent le mortier. Ce dernier caractère permet de le distinguer de celui de la grive (*Turdus musicus*, Lin.), lequel a son intérieur formé par la boue nue et lisse.

Les œufs sont ordinairement au nombre de quatre ou cinq; la ponte de six est très rare, et je considère comme très exceptionnelle une ponte de sept œufs qui m'a été signalée en mai 1901 par un observateur digne de toute confiance. La dernière nichée en juillet ne compte parfois que trois œufs, ce qu'explique l'épuisement de l'oiseau.

Les œufs sont d'un vert pâle, vert bleuâtre ou vert grisâtre, semés de points brun rouge ordinairement petits et plus ou moins nombreux répartis également sur toute la surface. Les exemplaires à grosses taches sont plutôt l'exception. Je possède une ponte dont les cinq œufs portent quelques lignes irrégulières plus foncées mélangées aux taches, le tout formant une vague couronne au gros bout.

L'œuf de merle mesure en moyenne 31 millimètres sur 21; sa forme varie peu, cependant certains exemplaires sont plus allongés et plus coniques, d'autres plus arrondis. Une des pontes de ma collection est remarquable par ce fait qu'un des cinq œufs est d'un vert beaucoup plus foncé et de dimensions notablement réduites (28 millim. sur 19).

Je possède une ponte de caille (*Coturnix communis*, Bonnat.), qui présente un phénomène semblable : un des sept œufs est d'un jaune plus prononcé avec des points au lieu de grandes taches, et ses dimensions sont beaucoup plus petites (28 millim. sur 21 au lieu de 31 millim. sur 23). De même, une de mes pontes de râle des genêts (*Crex pratensis*, Bechst.) comprend cinq œufs grisâtres à points bruns et un sixième d'un gris plus foncé avec une grande plaque brune et quelques points : les dimensions sont les mêmes pour les six œufs.

Comment expliquer cette coloration et ces dimensions exceptionnelles chez un seul exemplaire de la ponte ? La première idée est qu'il s'agit de l'œuf dernier-pondu ; mais l'objection se présente tirée de l'observation des œufs des diverses mésanges, qu'on pourrait aligner dans l'ordre de leur émission en tenant compte de l'intensité de nuance et du nombre de points rouges jusqu'au dernier souvent presque blanc.

Quel est le nombre des nichées du merle ? Certains auteurs écrivent qu'il ne fait qu'une ponte par an, à moins qu'elle n'ait été détruite. La grande quantité de sujets qui, en septembre, cherchent leur nourriture dans les haies d'alisiers et les cinq mois de la période de nidification constituent déjà des arguments contre cette opinion.

Notre président, M. Sacré, a observé dans son jardin à Verviers un couple de merles qui a conduit à bien trois nichées successives. J'estime que ce cas est exceptionnel et que le merle fait ordinairement deux nichées par an.

Dissertation sur le Coucou

Cuculus canorus, Lin.

par G. Mottin.

Tout ce qui a été dit sur les mœurs du coucou, a été très bien relaté dans l'article que M. Dubois nous a donné dans *le Gerfaut*, n° 4, de cette année, mais il reste encore bien des choses à prouver. Il faudrait vraiment toutes les chances pour pouvoir observer d'une façon précise tous les faits et gestes de la maman Coucou et de son fils unique, tous deux traités peut-être à tort d'assassins. Il ne faut pas attribuer aux animaux des actes d'intelligence, ils n'ont qu'un instinct très étonnant, extraordinaire même, mais qui n'est pas basé sur le raisonnement. L'intelligence demande de la réflexion, et il en faudrait certes une forte dose à Mme Coucou, qui, après avoir pondu dans le nid de plus petits qu'elle, sans doute de peur de représailles, resterait en observation dans les environs du nid, pour aller au

dire des uns, donner des coups de bec dans les œufs légitimes, au dire des autres, jeter les petits oiseaux hors du nid. L'acte qu'on lui prête de becqueter les œufs lui attribue une intelligence très grande, car les oiseaux qui n'ont que l'instinct savent-ils seulement que de leurs œufs sortiront des jeunes? Non, absolument non, l'oiseau en couvant obéit à une loi de nature, il le fait machinalement et ne prévoit même pas une future famille. Quand celle-ci vient, elle reçoit les soins les plus touchants de ses parents qui sont en cela guidés par l'amour si vif que tous les oiseaux portent à leurs petits. La femelle coucou, sur le point de pondre, observe un couple d'oiseaux qui construit son nid, elle a bien soin d'y déposer son œuf tout au début de la ponte de ceux-ci. Il en résulte que le jeune coucou naît le premier ou un des premiers, et comme il est d'espèce plus forte rien d'étonnant qu'il ne prenne toute la nourriture destinée aux autres petits oiseaux, qui, par ce fait, périssent de famine. Si par un retard dans la ponte du coucou, l'œuf éclôt après ceux des parents adoptifs, les petits de ceux-ci, étant déjà forts, se maintiennent dans le nid et de là, la société de petits oiseaux et d'un jeune coucou, fait plusieurs fois observé. Tous ceux qui ont pu observer un de ces intrus au nid, savent qu'il est conformé d'une façon merveilleuse pour pouvoir lancer ses frères adoptifs hors du nid. Il a, en somme, toute la forme de l'outil employé par les bûcherons et qui s'appelle « coin », la tête est plate et large et tout machinalement en prenant ses ébats dans le nid ou en y cherchant une position confortable, il place sa tête sous les oisillons encore très faibles et les lance par-dessus bord. En agissant ainsi, il ne sait pas ce qu'il fait, car tous les oisillons au nid s'entendent à merveille, à condition d'avoir la bouche pleine; aussi je préfère croire que c'est par la famine que périssent les petits oiseaux qui ont le malheur d'avoir un coucou pour frère. Reparlons un peu de la maman Coucou et disons bien vite que si elle était aussi intelligente qu'on veut bien le supposer, jamais elle n'irait déposer son œuf dans le creux d'un arbre, sans s'apercevoir que le trou de sortie ne

permettra pas au jeune devenu grand de quitter le nid où il restera captif. On a relaté plusieurs fois la trouvaille de jeunes coucous de la taille d'adulte trouvés prisonniers dans la cavité d'un arbre où les parents adoptifs s'épuisaient à les nourrir. Ces faits ont même donné lieu à des discussions très drôles; comment la femelle coucou avait-elle pu pondre dans une cavité d'où son jeune ne pouvait plus sortir? Comment, du reste, ferait-elle pour déposer son œuf dans le tout petit nid d'une fauvette? C'est la preuve convaincante qu'elle pond à terre, puis qu'elle prend son œuf dans son bec pour le déposer délicatement dans le nid des autres. Ceci fait, elle part au loin pour recommencer son acte peu délicat, l'instinct lui disant que plusieurs nourrissons de son espèce seraient une charge trop lourde pour des petits oiseaux, qui ont déjà fort à faire pour nourrir un intrus si vorace et au moins six fois de leur volume.

C'est égal, si tout ce qu'on a dit du coucou est vrai, il doit bien rigoler en se payant la tête des pauvres petits oiseaux assez naïfs de s'épuiser à nourrir l'étranger. Pour comble de déveine, à eux on leur retire toute intelligence, ils auraient pourtant si facile de détruire l'œuf le plus gros ou de jeter le jeune coucou hors du nid dès sa naissance.

A propos des Hirundinidés

par Laurent Coopman.

M. Eugène Tant signale, en son dernier article, la bizarrerie des endroits choisis parfois par les hirondelles, pour y nicher.

A Verviers, un couple de ces oiseaux avait élu domicile au-dessus de la suspension à pétrole d'un café de la route de Jehanster, chez M. Darras, et ce, au beau milieu de la salle publique. . Sans s'effrayer du va-et-vient des clients de l'estaminet, des charretiers pour la plupart, ces hirondelles élevèrent, plusieurs années durant, des nichées qui vinrent chaque

fois à bien. Elles pénétraient dans le café par la fenêtre, qu'on laissait ouverte, et passaient la nuit dans la salle.

Une année, elles ne revinrent pas et on ne les revit plus.

* * *

Toujours à propos des hirondelles, il est peut-être intéressant de signaler un départ de ces gentils oiseaux auquel nous avons assisté, le 9 septembre dernier, d'autant plus que ce départ s'effectua de façon quelque peu anormale.

Les pauvres hirondelles ont fait un triste séjour en notre pays, où le mauvais temps, les mois écoulés, semblait s'être installé à demeure. Depuis de longues semaines il pleuvait, et le froid sévissait, assez vif.

Les insectes étaient rares.

La veille de ce départ, nous avions aperçu les malheureux oiseaux qui, malgré la pluie et les bourrasques, s'assemblaient par petites troupes, choisissant pour perchoir les ronces artificielles clôturant les prés.

Elles témoignaient de quelque agitation et nous avions soupçonné qu'il y avait du nouveau dans le monde des hirondelles.

Les pauvrettes, transies, parlaient de leur départ...

Nous en eûmes la preuve le lendemain matin.

Dès la première heure, elles venaient, en effet, en bandes nombreuses, se poser sur la clôture des champs du plateau de Jonkeu, à quelques kilomètres de Verviers.

La pluie tombait, fine et pénétrante, la température était glaciale, le vent venait brusquement de sauter de l'ouest au nord.

Toutes les hirondelles, sans qu'il s'échappât le moindre cri de leurs rangs pressés, se serraient les unes contre les autres, luttant contre la bise. Longtemps elles demeurèrent ainsi, pelotonnées, les ailes pendantes. Les pauvres ! elles semblaient même grelotter.

Il en était survenu de tous les points de l'horizon et toutes les clôtures en étaient chargées Il y en avait des centaines et des centaines.

Soudain, une nouvelle troupe, qui formait une petite nuée, surgit au loin, volant haut, très haut même. Elles ne s'arrêtèrent pas, celles-ci, mais une partie des émigrantes assemblées sur le vaste plateau s'élevèrent, à leur vue, les rejoignirent et, avec elles, disparurent bientôt.

Une nouvelle troupe survenait quelques instants après et des oiseaux posés s'élevèrent encore qui, à tire-d'aile, sans un cri, filèrent à la suite des voyageuses.

Deux ou trois fois, le manège se renouvela encore. Puis ce fut tout : la lande était déserte, les hirondelles étaient parties.

Elles s'en étaient allées plus tôt que précédemment. Le mauvais temps, les pluies continuelles, la température trop froide, avaient fait périr tous les insectes. Menacées de mourir de faim, les hirondelles s'étaient décidées à fuir une région si déshéritée.

Il nous demeura cependant des retardataires en assez grand nombre.

Le lendemain nous ramassions, sur la route, non loin du Jonkeu, une vingtaine d'hirondelles, affaiblies au point de ne plus pouvoir voler.

La température s'étant radoucie, les hirondelles demeurées chez nous reprirent cependant quelque vigueur.

Au début d'octobre, il s'en trouvait encore en divers endroits de l'Ardenne.

De l'extinction de certains oiseaux

par le Dr Alph. Dubois.

Lors du Congrès international des ornithologistes réunis à Londres en 1905, M. Walther Rothschild invita gracieusement les congressistes à visiter son riche musée zoologique à Tring. Il nous donna, à cette occasion, une conférence fort intéressante sur les oiseaux éteints ou à la veille de s'éteindre; en même temps il avait exposé dans la salle, soit en nature, soit représentés par des aquarelles en grandeur naturelle, la plupart

de ces intéressants oiseaux, dont plusieurs nous étaient inconnus.

Il résulte des recherches de M. W. Rothschild, que depuis le courant du XVIe siècle, 139 espèces d'oiseaux se sont complètement éteintes, 47 sont à la veille de s'éteindre, si elles ne le sont déjà, et 50 sont menacées de disparaître dans un délai plus ou moins prochain. C'est surtout sur certaines îles que les extinctions ont été le plus nombreuses, comme aux Antilles et aux îles Maurice, de la Réunion, Rodriguez, Madagascar, Nouvelle-Zélande, etc., et ce sont les oiseaux de grande et de moyenne taille qui ont été les principales victimes de la destruction.

Parmi ceux qui sont le plus menacés de disparaître dans un délai plus ou moins prochain, il faut citer le Perroquet nocturne (*Stringops habroptilus*) et les Aptéryx de la Nouvelle-Zélande, chassés autant par l'homme que par les chiens ; aussi leur aire de dispersion se rétrécit-elle de plus en plus.

A quoi doit-on attribuer cette extinction d'oiseaux dont la majorité était cependant de bons voiliers? Tout simplement à la chasse insensée que l'homme leur a faite, car bien peu doivent leur disparition aux animaux carnassiers.

De nos jours, la manie d'orner les chapeaux des dames de plumes et d'oiseaux est surtout la cause de la destruction de ces charmantes petites bêtes, qu'il est plus que temps de protéger sérieusement et partout.

Parmi les plus remarquables qui aient été exterminés par l'homme, sont les Drontes ou Dodos (*Didus ineptus* et *borbonicus*) des îles Maurice et de la Réunion. L'extermination de ces oiseaux était inévitable, car ils n'habitaient que deux petites îles et ils étaient dépourvus d'ailes ; de plus, c'étaient de grands pigeons, de la taille d'un dindon, fort recherchés pour leur chair, ce qui devait causer leur perte.

Mais ce qui est moins compréhensible, c'est l'extermination toute récente du Pigeon voyageur d'Amérique (*Ectopistes migratorius*), qui était tellement abondant encore vers le milieu du siècle dernier, qu'on voyait des bandes composées de mil-

lions de ces Ectopistes et qu'aujourd'hui on n'en voit plus du tout!

Les derniers ont été tués le 1er octobre 1895, dans le Michigan, par le Dr E. Copeland, et un autre dans le Wisconsin, le 3 septembre 1896. Peut-être en existe-t-il encore quelques couples relégués dans quelque forêt déserte de l'intérieur, où ils trouvent suffisamment de nourriture pour ne plus être obligés d'entreprendre leurs périlleux voyages.

Le pigeon voyageur, ou plutôt l'Ectopiste migrateur, n'était réellement pas un oiseau migrateur dans le sens propre du mot : ses migrations étaient dues uniquement au manque de nourriture et n'avaient lieu à aucune époque déterminée. Quand une bande quittait une région, elle n'y revenait souvent plus pendant plusieurs années.

C'est à Audubon et à Wilson qu'on doit les observations les plus précises sur cet oiseau; je ne puis donc mieux faire que de reproduire quelques passages de ces ornithologistes consciencieux, qui ont observé l'Ectopiste dans leur patrie (1).

« En me rendant à Francfort (Kentucky), dit Wilson, je parcourus une forêt au-dessus de laquelle j'avais vu, dans la matinée, passer plusieurs vols de pigeons se dirigeant vers l'est. Vers 1 heure de l'après-midi, ils revinrent sur leur route et en tel nombre que je ne puis me rappeler en avoir jamais vu autant. Une éclaircie, au voisinage de la baie de Bersac, me donna un vaste horizon; mais le spectale qui m'y attendait me remplit de stupéfaction. Les pigeons volaient avec une grande rapidité à environ une portée de fusil au-dessus de ma tête, sur plusieurs rangs de profondeur, serrés les uns contre les autres, au point que d'un seul coup de feu on en aurait abattu un grand nombre. A ma droite et à ma gauche, aussi loin que pouvaient porter mes regards, s'étendait toujours la colonne, partout aussi serrée et aussi épaisse. Curieux de savoir le temps que durerait ce passage, je me couchai, la montre en main. Il était

(1) Audubon, *Scènes de la nature dans les États-Unis*, trad. par Bazin, I, p. 197. — Wilson, *American Ornithology*, I, p. 101.

environ 1 h. 1/2; j'étais là depuis plus d'une heure déjà, lorsque la bande, au lieu de diminuer, sembla augmenter en nombre; la vitesse paraissait accrue; je dus me mettre en marche pour arriver à mon but. Vers 4 heures, j'arrivai aux bords du Kentucky, non loin de Francfort; le fleuve vivant qui passait au-dessus de ma tête semblait aussi large, aussi nombreux qu'auparavant. Les bandes continuèrent à défiler jusqu'à 6 heures du soir. Tous ces pigeons se dirigeaient vers le sud-ouest. »

De ce qui précède, on peut juger de ce qu'était un passage d'Ectopistes migrateurs. Voyons, maintenant, ce que dit Audubon sur le même sujet.

« Pendant l'automne de 1813, dit Audubon, je partis de Henderson, où j'habitais, me dirigeant vers Louisville. En traversant les landes qu'on trouve à quelques milles au delà de Hardensbourg, je remarquai des pigeons qui volaient du nord-est vers le sud-ouest en si grand nombre que je n'avais jamais rien vu de pareil. Voulant compter les troupes qui pourraient passer à portée de mes regards, dans l'espace d'une heure, je descendis de cheval, m'assis sur une éminence, et commençai à faire, avec mon crayon, un point à chaque troupe que j'apercevais. Mais bientôt je reconnus qu'une pareille entreprise était impraticable, car les oiseaux se pressaient en innombrables multitudes. Je me levai, comptai les points qui étaient sur mon album : il y en avait 163 marqués en vingt et une minutes! Je continuai ma route, et plus j'avançais, plus je rencontrais de pigeons. L'air en était littéralement rempli; la lumière du jour, en plein midi, s'en trouvait obscurcie comme par une éclipse; la fiente tombait semblable aux flocons de neige fondante, et le bourdonnement continu des ailes m'étourdissait et me donnait envie de dormir...

» Avant le coucher du soleil j'atteignis Louisville; les pigeons passaient toujours en même nombre et continuèrent ainsi pendant trois jours sans cesser ! Tout le monde avait pris les armes; les bords de l'Ohio étaient couverts d'hommes et de jeunes garçons fusillant sans relâche les pauvres voyageurs qui

volaient plus bas en passant la rivière. Des multitudes furent détruites; pendant une semaine et plus toute la population ne se nourrit que de pigeons, et pendant ce temps l'atmosphère resta profondément imprégnée de l'odeur particulière à ces oiseaux...

» Il ne sera peut-être pas hors de propos de donner ici un aperçu du nombre des pigeons contenus dans l'une de ces puissantes agglomérations, et de la quantité de nourriture journellement consommée par les oiseaux qui la composent. Prenons une colonne d'un mille de large, ce qui est bien au-dessous de la réalité, et concevons-la passant au-dessus de nous, sans interruption, pendant trois heures, à raison également d'un mille par minute; nous aurons ainsi un parallélogramme de 180 milles de long sur 1 de large. Supposons 2 pigeons par mètre carré, le tout donnera 1,115,156,000 pigeons par chaque troupe; et comme chaque pigeon consomme journellement une bonne demi-pinte de nourriture, la quantité nécessaire pour subvenir à cette immense multitude devra être de 8,712,000 boisseaux par jour. »

D'après ceci, on comprend les ravages que ces oiseaux ont dû occasionner aux Etats-Unis. Mais les Américains auraient dû se borner à en réduire le nombre, sans exterminer complètement l'espèce. Voyons maintenant ce que Audubon raconte sur la manière de faire la chasse aux Ectopistes, et laissons-nous conduire dans une forêt de hautes futaies sur les bords de la rivière Verte.

« ...La première fois que je visitai cette forêt, les pigeons y avaient élu domicile depuis une quinzaine, et il pouvait être deux heures avant le soleil couchant, lorsque j'y arrivai. On n'en apercevait encore que très peu ; mais déjà un grand nombre de personnes, avec chevaux, charrettes, fusils et munitions, s'étaient installées sur la lisière de la forêt.

» Deux fermiers du voisinage de Russelsville, distante de plus de 100 milles, avaient amené près de 300 porcs pour les engraisser de la chair des pigeons qui allaient être massacrés; çà et là on s'occupait à plumer et à saler ceux qu'on avait pré-

cédemment tués et qui étaient véritablement monceaux. La fiente, sur plusieurs pouces de profondeur, couvrait le sol. Je remarquai que les branches des plus grands et des plus gros arbres avaient été brisées comme si l'ouragan eût dévasté la forêt ; tout me prouvait que le nombre des oiseaux qui fréquentaient cette partie des bois devait être immense, au delà de toute conception. A mesure qu'approchait le moment où les pigeons devaient arriver, leurs ennemis, sur le qui-vive, se préparaient à les recevoir. Les uns s'étaient munis de marmites en fer remplies de soufre; d'autres, de torches et de pommes de pin ; plusieurs, de gaules, et le reste, de fusils. Cependant, le soleil était descendu sous l'horizon, et rien encore ne paraissait; chacun se tenait prêt, et le regard dirigé vers le clair firmament qu'on apercevait par échappées à travers le feuillage des grands arbres. Soudain, un cri général a retenti : « Les voici ! » Le bruit qu'ils faisaient, bien qu'éloigné, me rappelait celui d'une forte brise de mer parmi les cordages d'un vaisseau dont les voiles sont ferlées. Quand ils passèrent au-dessus de ma tête, je sentis un courant d'air qui m'étonna. Déjà des milliers étaient abattus par des hommes armés de perches; mais il continuait d'en arriver sans relâche. On alluma les feux, et alors ce fut un spectacle fantastique, merveilleux et plein d'une magnifique épouvante. Les pigeons se précipitaient par masse et se posaient où ils pouvaient, les uns sur les autres, en gros tas; puis les branches cédant sous le poids, craquaient et tombaient, entraînant par terre et écrasant les troupes serrées qui surchargeaient chaque partie des arbres. C'était une lamentable scène de tumulte et de confusion. En vain, aurais-je essayé de parler, ou même d'appeler les personnes les plus rapprochées de moi...

» Personne n'osait s'aventurer au milieu du champ de carnage. On avait renfermé les porcs, et l'on remettait au lendemain pour ramasser les morts et les blessés; mais les pigeons venaient toujours et il était plus de minuit, que je ne remarquais encore aucune diminution dans le nombre des arrivants. Le vacarme continua toute la nuit. Enfin, aux approches du

jour, le bruit s'apaisa un peu, et longtemps avant qu'on pût distinguer les objets, les oiseaux commencèrent à se remettre en mouvement dans une direction tout opposée à celle par où ils étaient venus le soir. Au lever du soleil, tous ceux qui étaient capables de s'envoler avaient disparu. C'était maintenant le tour des loups, dont les hurlements frappaient nos oreilles, renards, lynx, ours, ratons, opossums, etc., bondissant, courant, rampant, se pressaient à la curée, tandis que les aigles et les faucons se précipitaient du haut des airs pour prendre leur part d'un si riche butin.

» Alors, eux aussi, les auteurs de cette sanglante boucherie, commencèrent à faire leur entrée au milieu des morts et des mourants. Les pigeons furent entassés par monceaux ; chacun en prit ce qu'il voulut; puis on lâcha les porcs pour se rassasier du reste. »

Le même carnage se produisait sur les lieux de ponte de ces oiseaux ; Wilson ne nous apprend rien de plus sur cette chasse que ce que je viens de reproduire d'après Aububon, si ce n'est la destruction des jeunes peu avant le moment de prendre leur vol.

On comprend qu'une pareille hécatombe d'oiseaux vivant en colonies, doit finir, à la longue, par anéantir complètement une espèce aussi persécutée ; c'est ce qui est arrivé pour l'Ectopiste migrateur.

Exposition

Une exposition d'oiseaux de cage et de volière, organisée par la Société Ornithologique de l'Est de la Belgique, aura lieu les 18, 19, 20 et 21 janvier 1913, dans les salons de la Société des Beaux-Arts, rue du Palais, à Verviers.

En voici la classification générale :

Première catégorie. — Faunes belge et européenne.

1re Section. — Oiseaux en plumage normal.
2e » — Oiseaux présentant des aberrations dans le plumage.
3e » — Hybrides.
4e » — Couple (mâle et femelle de même espèce).
5e » — Groupes (oiseaux de mêmes familles).
6e » — Volières peuplées.

Deuxième catégorie

Section unique. — Métis de fringillidés avec le canari.

Troisième catégorie. — Faune exotique.

1re Section. — Canaris des diverses races.
2e » — Espèces diverses, sauf les Psittacidés.
3e » — Psittacidés.
4e » — Psittacidés (couples) mâle et femelle de même espèce.
5e » — Volières peuplées.

Quatrième catégorie

Sections spéciales. — Ornithologie économique, science, livres, documents, photographies, etc.

Clôture des inscriptions : 31 décembre 1912, au secrétariat, 28, rue Renier, Verviers.

Notes et faits divers.

Stercoraire à longue queue (*Stercorarius parasiticus*, Lin.). — Un sujet de cette espèce dans sa première année a été abattu en notre pays vers le 10 septembre dernier. Nous avons pu le voir et le déterminer dans les bureaux de *Chasse et Pêche*, mais nous ignorons l'auteur de ce coup de fusil et l'endroit où l'oiseau a été abattu.

M. de C.

Pygargue à queue blanche (*Haliaëtus albicilla*, Lin.). — Tous nos lecteurs auront lu, dans *Chasse et Pêche*, du 5 octobre 1912, l'articulet suivant :

« Un aigle fauve, taille 1m10 et envergure 2m30, a été tiré le 2 octobre, dans les dunes de La Panne, par le garde-chasse Godderis. Il est à voir chez M. C. Tuytten, empailleur à Coxyde. C'est probablement la tempête de l'Est qui l'a amené à la côte, attendu qu'il est commun dans les Alpes, y vivant dans les endroits inaccessibles. »

Cette note nous ayant intrigué, nous avons demandé à M. Tuytten si l'oiseau en question avait les tarses totalement emplumés (caractéristique des aigles proprement dits), car nous nous doutions qu'il s'agissait du pygargue à queue blanche, espèce qui se rencontre à peu près tous les ans sur notre littoral ; la réponse ci-dessous, que M. Tuytten a eu l'amabilité de nous faire, confirme qu'il s'agit bien d'un pygargue à queue blanche. D'ailleurs les dimensions données l'indiquaient déjà.

Coxyde, le 10 octobre 1912.

Monsieur,

En réponse à votre honorée lettre du 8 courant, je vous fais savoir que l'oiseau en question a des pattes *presque* complètement emplumées et *jaunes*, et que nous croyons que c'est bien l'aigle fauve.

Entre temps, Monsieur, veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Cam. Tuytten.

Perdrix voyageuse (*Perdix damascena*, Briss). — Une bande de 7 sujets de ces gallinacés a été observée à Celles lez-Waremme, vers le 15 octobre, par M. L. B., de Liège, qui a pu en abattre un individu. Il a dû passer quelques bandes de ces perdrix migratrices en Belgique, car j'en ai également remarqué à la vitrine d'un marchand de gibier, à Bruxelles.

M. de C.

Notes et Faits divers.

Oiseaux bagués. — M. Léonard, de Wachiboux-Sprimont, a eu l'amabilité de nous faire savoir que le 24 août on a tiré, à Dolembreux, une perdrix ayant aux deux pattes une bague en celluloïd, une rose et une blanche. Ces bagues en spirale sont du modèle de celles qu'on met aux poules. AUG. TANT.

Moineau franc (*Passer domesticus*, Lin.). — De *l'Etoile Belge*, nous extrayons l'amusante boutade suivante sur ce passereau :

« Ce sont, parmi les lilas bientôt épanouis, les poiriers en fleurs et les cerisiers qui entr'ouvrent leurs corolles de neige, de tintamarrantes poursuites : les moineaux francs, plus francs que jamais, en sont aux épousailles à la bonne franquette, sous l'œil moqueur du merle, ce sage désabusé.

» Les honneurs du moment, dans nos jardinets urbains, sont à cet hôte emplumé qui ne brille ni par l'habit ni par le chant. Les gens de la ville et ceux de la campagne bombardent sa réputation d'une grêle d'épithètes malsonnantes : effronté, querelleur, voleur, bavard, goguenard, paillard, pillard, et autres noms... d'hommes !

» Les anciens faisaient plus de cas de son espiègle personne. Hérodote, le père de l'histoire profane, fait bénéficier le moineau de l'amitié des dieux. Les livres saints lui rendent également justice. Le *psalmiste* chante sa pitié et celle de l'hirondelle qui choisit, elle aussi, pour élever ses petits, la « maison du Seigneur ». Le *lévitique* veut que le lépreux guéri offre à Dieu une paire de moineaux, en témoignage de purification et de retour à la santé.

» Les moineaux, comme le savent ceux qui observent, se réunissent d'habitude en assemblées tumultueuses pendant la belle saison, de trois à cinq heures du soir — une manière de *five o'clock* — avant la dînée. Comme le langage dans ces conciliabules, où tout le monde parle à la fois, et répète toujours la même chose, n'est plus compris des contemporains, l'idée leur est venue, naturellement, d'y voir une charge des débats parlementaires et une mordante ironie de l'oiseau à l'adresse de nos orateurs. Toutefois, cette explication spécieuse a cessé d'être soutenable depuis que de profondes recherches historiques ont amené la preuve que l'institution des clubs du moineau était antérieure de plusieurs siècles à la venue du régime représentatif.

» A la campagne, le moineau adore la maraude, et trouve aux fruits volés une saveur exquise. Il méprise les arrêtés de police, goûte un malin plaisir à prendre domicile sur le chapeau ou à s'oublier sur la manche du mannequin empaillé qu'on place dans les jardins et les champs en guise d'épouvantail. C'est, chez notre *zwanzeur*, besoin de pénétrer dans les enceintes réservées malgré la défense du propriétaire, de narguer l'autorité et de vexer le bourgeois.

» Il est écrit à l'article 1er de la constitution du moineau que tous se doivent secours et assistance mutuelle. Ils n'ont garde d'y manquer, s'avertissent avec diligence de la présence d'un piège ou du chat qui veille dans l'ombre. Exposez à votre fenêtre un moineau qui ne sait pas encore manger seul, bientôt toutes les mères du quartier se cotiseront pour apporter la becquée au pauvre reclus.

» Le moineau vit cinq ou six ans et plus. Disons d'ailleurs qu'un moineau, qui ne vivrait que trois ans, aurait, pendant ce temps, élevé une dizaine de familles. Quiconque a fourni une aussi honorable carrière, si courte soit-elle, ô Piot, a bien vécu. Le moineau, ce *ketje* rusé, narquois, futé, et par surcroît très familier, serait notre commensal assidu n'étaient son cri agaçant et sa triste robe de moinillon. De sa voix, rien à faire, mais le plumage peut être égayé. J'en ai connu un qui portait, fièrement collé sur la tête, un morceau de flanelle rouge taillé en crête de coq ; autour du cou une faveur de soie bleue. Et le pape, comme on dit, n'était plus son cousin. »

2e ANNÉE — N° 9. 1er DÉCEMBRE 1912.

LE GERFAUT

Revue Belge d'Ornithologie

Organe des Sociétés Ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique

Propriétaire-Fondateur : Société Ornithologique du Centre de la Belgique

M. A. Tant. — Ceux qui critiquent la tenderie.
M. G. Mottin. — La protection des oiseaux.
M. Hendricx. — Outarde barbue.
M. G. Heuninckx. — La perruche Palliceps.
Exposition.
Notes et Faits divers.
Nouveaux membres de la S. O. C. B.
Avis pour la vente des collections du *Gerfaut*.
Table des matières.

Ceux qui critiquent la tenderie

par A. Tant.

En date du 30 août dernier, le *Soir* a publié la petite note suivante, que lui envoie un de ses collaborateurs et que je reproduis textuellement, de peur qu'elle ne perde de sa saveur à être résumée :

« Dans sa réponse à M. le sénateur Steurs, M. le ministre de l'Agriculture dit que du 15 septembre au 15 novembre on peut capturer les oiseaux migrateurs, sous prétexte qu'ils n'ont pas niché dans le pays.

» En admettant cet argument spécieux en faveur de la tenderie, que doit-on penser de nous dans les pays où ces migrateurs sont protégés, en vertu des services qu'ils leur rendent ?

» Nous ne les voulons pas parce qu'ils ne nous ont rendu aucun service !

» Alors, est-ce bien à nous à protester comme nous le faisons contre ceux qui, en Espagne, en Italie et dans d'autres contrées, tuent les hirondelles, messagères du printemps, les

rossignols charmeurs, les fauvettes et *tutti quanti* qui traversent ces pays où ils ne nichent pas et ne rendent aucun service, pour venir chez nous faire souche et œuvre utile.

» En autorisant la tenderie, M. le ministre autorise simplement de commettre une vilaine action que nous reprochons vivement aux nations voisines.

» Ne serait-il pas beau de prendre l'initiative de rendre en cette circonstance le bien pour le mal en défendant chez nous toute destruction d'insectivores? »

A cette argumentation, j'ai envoyé aussitôt la réponse suivante, que malheureusement le *Soir* n'a insérée que partiellement :

« Monsieur le Directeur,

» Dans le n° 243 de votre journal (30 août 1912), un de vos correspondants, critiquant la réponse faite par M. le ministre de l'Agriculture à M. le sénateur Steurs, émet, au sujet de la tenderie, des idées absolument erronées, et qu'il serait regrettable de laisser accréditer auprès de vos lecteurs. Tout d'abord, votre honorable correspondant semble ne pas avoir bien saisi la signification du mot « insectivores ». Il nous dit, en effet, que M. le ministre, en autorisant la tenderie a commis une vilaine action et il ajoute « Ne serait-il pas beau de prendre » l'initiative de rendre en cette circonstance le bien pour le » mal en défendant chez nous toute destruction d'insecti- » vores ? »

» Mais la tenderie aux insectivores, que diable! où votre honorable correspondant est-il parvenu à dénicher celle-là ? Comment peut-il demander de prendre des mesures pour défendre la destruction des insectivores alors que la chose est faite depuis six ans déjà? L'arrêté royal du 15 août 1906 dit à l'article 1er : « Il est défendu de prendre, de tuer ou de détruire, » d'exposer en vente, de vendre, d'acheter, de colporter, » même en transit, les oiseaux insectivores ainsi que les œufs » ou couvées. »

» Quelle défense plus forte pourrait-on introduire ?

» Votre honorable correspondant se demande comment nous oserions protester contre les tendeurs espagnols et italiens qui capturent nos hirondelles et nos rossignols alors que nous tolérons la tenderie chez nous. Je crois pouvoir satisfaire sa curiosité en lui disant que certes nous protestons, et même de toutes nos forces, contre ces tenderies en Espagne, en Italie, et j'ajouterai en France, et voici comment nous nous laverons du péché d'inconséquence ou d'égoïsme dont votre honorable correspondant voudrait nous gratifier.

» Nous protestons d'abord contre la capture de certains oiseaux, notamment les insectivores, qui, comme je l'ai montré plus haut, sont protégés en Belgique d'une manière absolue. » (Ici finit l'insertion du *Soir*. A. T.)

« Nous protestons ensuite contre la manière dont se fait la tenderie dans ces pays et si votre honorable correspondant en avait entendu parler, il ne lui serait jamais venu à l'idée de la comparer à ce qui se fait chez nous.

» Notre tendeur qui, par un jour exceptionnel, prend 2 à 300 oiseaux (pinsons, moineaux, etc.) peut-il être comparé au tendeur italien qui prend jusque 300 kilos d'hirondelles par jour et qui parsème ses terrains de bosquets artificiels au moyen desquels il prend jusque 1,000 oiseaux par bosquet? Qu'est-ce en comparaison du tendeur à Helgoland, qui en une nuit prend jusque 15,000 alouettes? Qu'est-ce enfin en comparaison de ce tendeur français qui, pour satisfaire les ridicules caprices de la mode, foudroya d'un coup, au moyen de batteries électriques, 10,000 hirondelles ?

» Comment pourrait-on alors nous contester le droit de protester ?

» Oui, nous avons ce droit, je dirai plus : nous avons ce devoir.

» Qu'on ne vienne pas nous demander de prendre l'initiative d'une protection outrée, espérant que d'autres pays nous suivront.

» En 1906, nous avons pris l'initiative d'une réglementation de protection qui est une des plus sévères de l'Europe, et les

autres pays n'ont eu garde de nous suivre. Il ne faut pas que nous enlevions le gagne-pain de nos ouvriers, pour remplir les casseroles de nos voisins.

» Certes, les oiseaux doivent être protégés, mais cette protection doit être raisonnable, et si le nombre des oiseaux diminue (ce qui est incontestable), ne nous en prenons pas à la tenderie que nous faisons; il y a d'autres causes de disparition bien plus fortes et radicales. Si l'occasion s'en présente, j'y reviendrai un jour.

» De nos jours, de tous côtés, on attaque la tenderie. J'ai voulu mettre les choses au point. Ai-je réussi à convaincre votre honorable correspondant? Je me le demande. En tout cas, je serais curieux de connaître son opinion, et si vous voulez bien m'accorder l'hospitalité dans vos colonnes, je suis prêt à répondre à toutes les objections qu'il pourrait avoir à formuler.

» Veuillez agréer..., etc. »

Est-il besoin d'ajouter que je suis resté sans nouvelles? Depuis quelque temps nous voyons paraître, dans certains quotidiens, des petites notes attaquant la tenderie.

Souvent le bagage scientifique dont l'auteur fait étalage dans son article, fait hausser les épaules aux connaisseurs; toutefois ces appels pouvant trouver écho dans le public, il est indispensable qu'on ne les laisse pas passer sans y répondre par une mise au point en due forme.

La protection des oiseaux

par G. Mottin.

Quand l'hiver nous revient, que la neige tombe, que la nature ensevelie sous son manteau blanc semble morte, on est tout surpris de voir des oiseaux réfractaires à la migration, hiverner dans nos climats. Ce ne sont pourtant pas les espèces les plus fortes ; au contraire, ce sont les plus petits, les plus faibles qui semblent tenir plus que les autres aux lieux qui les ont vu naître. En cette triste saison, tout nous est ravi, la ver-

dure, les fleurs, mais quelques oiseaux nous restent et leur présence donne un peu de gaieté et de joie à la saison monotone. Si l'hiver est pénible pour les pauvres, il l'est aussi pour les oiseaux. Comment ces êtres frêles parviennent-ils à se préserver du froid mortel ? Comment font-ils pour se nourrir ? Ils résistent pourtant, mais leur état de faiblesse est tel, qu'ils n'ont plus même le sentiment de la crainte et qu'ils se rapprochent des chaumières, semblant invoquer la pitié des hommes, cette pitié à laquelle ils ont un droit incontestable. En effet, l'homme peut se défendre contre les fauves, mais pas contre les insectes; son seul auxiliaire contre ceux-ci c'est l'oiseau qu'il devrait protéger de tout son pouvoir. Le fait-il ? Hélas! c'est le contraire qui arrive. Le retour des neiges semble être le signal donné à une guerre terrible livrée à ces pauvres petits êtres affaiblis et transis de froid; rendus plus audacieux par la nécessité qui les force à venir chercher leur pâture jusqu'aux portes des maisons, ils tombent par milliers dans les pièges qu'on leur tend de tous les côtés. Sous les yeux indifférents des parents et des autorités villageoises, on voit des bandes d'enfants s'acharner sur ces proies faciles : roitelets, rouges-gorges, pinsons, mésanges tombent en leur pouvoir, ils les détruisent sans pitié et aussi sans profit, car ces oiseaux meurent aussitôt capturés et leur état de maigreur les rend impropres à la consommation. Les autres, qui moins courageux peut-être s'en vont au delà des mers chercher un ciel plus clément, sont-ils plus heureux ? Non, dans leur lointain voyage ils bravent mille dangers, pièges, filets, fils électriques, baguettes de glu; traqués par les hommes de tous les pays, poursuivis par les rapaces, ils périssent en quantité immense, et nulle part ils ne trouvent ni pitié ni protection. Le printemps qui revient est pour eux le signal du retour, le long voyage recommence et jour et nuit ils volent vers le pays natal. Ils y reviennent enfin, bien faibles souvent, mais combien peu nombreux, des bandes immenses du départ quelques rares sujets regagnent les lieux qui les ont vu naître. La nature s'est réveillée, l'oiseau revenu au pays a oublié ses souffrances, son chant bien puissant pour son faible

corps retentit joyeux, il semble dire : « J'ai souffert, mais je vais enfin trouver le bonheur et la tranquillité ». Avec ardeur et courage il reconstruit son nid, travail colossal pour ce petit être faible ! Le nid est enfin terminé, et l'oiseau chante auprès de sa compagne qui couve avec amour les œufs charmants, il n'attend plus que la joie de la paternité. Elle arrive enfin cette grande joie et le nid est rempli de charmants oisillons, qui devraient nous être sacrés. Il n'en est rien, malheureusement, car villageois grands et petits se remettent en chasse et massacrent sans piété et toujours sans profit tous les nids qui leur tombent sous la main, bien rares ceux qui échappent à leurs recherches incessantes. Si par extraordinaire une voix s'élève en faveur de la protection des oiseaux, c'est pour crier haro sur le pauvre tendeur, c'est de lui que nous vient tout le mal, dit-on. Il n'en est rien pourtant, car si l'on protégeait l'oiseau d'une façon rationnelle, la tenderie deviendrait une nécessité. En sauvegardant les oiseaux granivores le plus possible, en hiver et au printemps, ils deviendraient tellement nombreux qu'il serait nécessaire d'en capturer une certaine partie en automne au moment où ils sont bien gras et qu'ils constituent une grande richesse alimentaire pour le pays. La suppression de la tenderie serait un désastre pour le commerce et pour l'alimentation. Ce serait aussi priver d'un bien grand plaisir toute une classe de gens modestes qui n'ont pas les moyens de se livrer au sport si coûteux de la chasse. On traiterait de folle la fermière qui casserait les œufs de ses poules, et qui tuerait sans pitié les poussins que celles-ci pourraient faire éclore en cachette. Par contre, toutes les félicitations iraient à la fermière soigneuse qui, après avoir élevé de nombreuses couvées, irait vendre ses poulets au marché et on trouverait tout naturel qu'elle en réserve une partie pour sa table. Il en est de même pour les oiseaux, la protection bien comprise permet d'en manger et d'en vendre sans mériter le moindre reproche.

M. Hendrikx. — Outarde barbue.
M. G. Heuninckx. — La Perruche Palliceps

Outarde barbue

(*Otis tarda*, Lin.)

M. Hendrikx, de Turnhout, a eu l'amabilité de nous donner la note suivante au sujet d'outardes capturées en Belgique.

Ces oiseaux habitent la zone tempérée de l'ancien continent, mais se rencontrent rarement dans les régions occidentales, tel en Espagne, en France, en Belgique et en Hollande. Il en est de même en Angleterre, en Danemark et dans la Suède méridionale. Dans certaines parties de l'Italie, mais surtout en Hongrie, la Russie méridionale et dans toutes les contrées orientales, jusqu'en Asie centrale, ils s'observent souvent en grand nombre.

Il paraît que durant l'hiver dernier une bande de 14 individus s'est montrée dans la Campine. Deux de ces oiseaux, un ♂ et une ♀, furent abattus le 8 février, à Costerlé.

Ces outardes ont été empaillées par M. C. Henderickx.

M. de C.

La perruche Palliceps

Platycercus pallidiceps (Vig.)

par G. Heuninckx.

La perruche pallidiceps, répandue sur tout le continent australien, offre une coloration extrêmement douce dans son originalité. C'est un bleu tendre de glycine, qui couvre le bas du dos, le cou, la poitrine et le ventre; un jaune paille — presque blanc chez la femelle — sur la tête et le croupion. Chaque plume du dos est noir bleuté, bordée de jaune, et la région anale est d'un rouge vif. Les ailes et la queue sont bleu foncé, avec une tache noire aux épaules. Bec argenté, joues blanches, pieds gris brun. Taille : 36 centimètres.

La femelle se distingue du mâle par des couleurs moins vives, des nuances atténuées; sa poitrine est gris perle, elle est

plus petite que son époux. La perruche pallidiceps ne se borne pas à être belle, intéressante et séduisante, elle reproduit facilement et présente, sur les autres platycerques, l'avantage de donner deux et même trois couvées par an. A quoi doit-elle cette surabondance génésique ?

A une disposition particulière de son tempérament qui veut que, dès mars, elle s'occupe de fonder famille quand, chez les autres, cette velléité ne se manifeste qu'en mai ou juin. J'ajouterai aussi qu'elle élève très rapidement ses premiers jeunes, ce qui lui donne le temps avant la mue de procéder à une nouvelle couvée. La femelle pond ordinairement quatre à six œufs, qu'elle couve pendant vingt à vingt et un jours. Les bûches qui leur sont nécessaires mesurent 40 centimètres de hauteur, 25 centimètres de diamètre intérieur, avec un trou de 8 centimètres de diamètre.

Nourriture : Avoine, millet plat et rond et en grappes, accompagnée de chicorée, de seneçon, de laitue et de mouron.

Les jeunes éclosent dans l'ordre de la ponte, après vingt et un jours d'incubation.

Ils naissent recouverts d'un duvet blanc pur, avec un bec jaune d'or; les plumes des ailes commencent à se montrer à huit ou dix jours; ils sont alors de la grosseur d'un moineau; à vingt jours les jeunes sont entièrement habillés de plumes et à trente jours leur plumage est au complet, leur queue a sa longueur, leur vol parfait; ils ne diffèrent de leurs parents que parce que leur tête est parsemée de plumes rouge brique, qui peu à peu jauniront, pour devenir de cette douce nuance paille qui caractérise la nuance de la tête chez les adultes. Robustes comme les auteurs de leurs jours, les perruches pallidiceps supportent au dehors les pluies, les nuits froides, depuis leur sortie du nid, sans chercher à réintégrer l'intérieur, et sans paraître en souffrir aucunement. A l'âge de six semaines, ils mangent seuls et se suffisent entièrement...

Mais il faut ajouter que le mâle, ardent et jaloux, pressé de procéder à de nouveaux accouplements, auxquels la femelle se prête très volontiers, chasse ses enfants, dès qu'il les voit assez

forts pour n'avoir plus besoin de les secourir. Dès que l'on s'aperçoit de ces manifestations, on doit s'emparer des jeunes et les mettre en lieu sûr. Cette espèce a l'agrément de revêtir son beau plumage dès la sortie du nid. Le prix de cette perruche est de 50 à 60 francs.

Exposition

La IIe Exposition internationale d'Ornithologie organisée par la *Société Ornithologique de Liége* aura lieu les 14, 15, 16 et 17 décembre 1912, au Pavillon de la ville (Trink-Hall), boulevard d'Avroy, à Liége.

En voici la classification :

Division I. — Oiseaux sédentaires ou de passage régulier en Belgique.
» II. — Oiseaux de passage irrégulier en Belgique.
» III. — Oiseaux d'Europe, non compris dans la faune belge.
» IV. — Oiseaux exotiques.
» V. — Perruches et perroquets.
» VI. — Colombes et tourterelles exotiques.
» VII. — Canaris.
» VIII. — Oiseaux présentant des aberrations de plumage.
» IX. — Mulets et métis.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat, 15, rue Bonne-Fortune, Liége.

Notes et Faits divers.

Pic-noir (*Dryocopus martius*, Lin.). — M. le docteur Bodart, de Dinant, a l'amabilité de me faire savoir qu'un pic-noir femelle a été capturé le 6 novembre dernier dans les bois de Beauraing. M. Degraa, de Dinant, est l'auteur de cette capture et a fait empailler l'oiseau pour lui. Je remercie très vivement M. le docteur Bodart de son aimable renseignement. Une autre femelle a été abattue à Haversin par M. le baron van der Straeten, le 2 octobre. M. de C.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*, Lin.). — M. le baron de Vrière nous informe d'un passage tout à fait inusité de butors ayant passé au-dessus de la mer du Nord le 3 novembre et venant du nord-est.

Aigle royal (*Aquila chrisaëtos*, Lin.). — M. le baron de Vrière nous a également fait connaître qu'une femelle adulte de cette espèce avait été abattue au fusil à Vladsloo (Flandre occidentale), le 2 novembre. Ce sujet, actuellement à l'empaillage, sera conservé par M. Smis-Valcke, entrepreneur à Ostende.

Stercoraire parasite (*Stercorarius cepphus*, Brünn) — M. le baron de Vrière nous fait savoir encore qu'il a abattu deux spécimens de cette espèce l'hiver dernier. Ce sont là de jolis coups de fusil, car ces oiseaux, très méfiants, sont difficiles à approcher ; de là la croyance à leur rareté sur notre littoral, alors qu'ils y apparaissent assez souvent.

Notes et Faits divers.

Bec-croisés (*Loxia*). — Quelques groupes de ces passereaux ont été observés à Aertrycke, près Thourout, et à Damme, près Bruges.

Roitelet (*Regulus*). — Voici une intéressante observation que nous envoie encor M. le baron de Vrière :

« Cher Monsieur,

» Vous ai-je raconté l'aventure de roitelets dérangés tandis qu'ils nourrissaient leurs jeunes et qui, par la présence de quelques personnes dans un kiosque où ils avaient établi leur nid, n'osaient plus approcher leur progéniture; mais qui, par un phénomène qu'un « psychologue zoologiste » expliquerait scientifiquement, portaient dans un nichoir voisin, où des mésanges avaient également des jeunes, la nourriture qu'ils ne pouvaient fournir à leurs propres enfants? A peine le papa et la maman mésanges étaient-ils partis en quête de pâture, les roitelets s'introduisaient dans le nichoir, et ce manège continua jusqu'à ce que nous eussions laissé le champ libre aux intéressants petits oiseaux. Ceci a été constaté par de nombreux amis.

» Cordial souvenir,
» DE VRIÈRE. »

Phalarope platyrhynque (*Crymophilus fulicarius*, Lin.). — J'ai le plaisir de signaler aux lecteurs du *Gerfaut* une capture des plus intéressantes pour notre faune.

Le 14 septembre, au marais de Zonhoven, en Campine, le baron Paulo de Moffarts a tué un phalarope platyrhynque (*Phalaropus platyrhynchus*, Tem. — *Ph. fulicarius*, Bp. ex Lin). L'oiseau était déjà en plumage d'hiver.

M. Alph. Dubois ne signale que trois captures de cette espèce en Belgique ; Naumann n'avait jamais entendu dire qu'on l'eût rencontré en Allemagne ; depuis il a été vu dans le nord.

Cet oiseau habite le cercle polaire arctique des deux mondes, où il niche vers le mois de juin sur les étangs d'eau douce, au voisinage de la mer. En automne, il descend vers le sud, mais sans abandonner les régions froides.

Ce qui paraît également intéressant, c'est la date de la capture, car le baron de Sélys Longchamps dit que c'est pendant les hivers rigoureux qu'on l'a rencontré dans nos régions. Il faut supposer qu'une forte tempête aura rejeté vers le sud ce charmant habitant des contrées boréales.

Comme tous les animaux qui n'ont pas eu l'occasion de se trouver en relation avec l'homme et d'apprécier ses instincts destructeurs, cet oiseau se montre plein de confiance et se laisse approcher de près.

BARON PAUL DE CHESTRET DE HANEFFE.

Chardonneret (*Carduelis elegans*, Lin.). — Nous avons reçu de M. Georges de Cerf, de Ciney, la description suivante d'un oiseau qui serait une variété accidentelle du chardonneret :

« J'ai capturé à la tenderie un chardonneret dont le plumage est assez singulier. Il se caractérise par l'absence complète de blanc à la tête, celui-ci est remplacé par un noir foncé. Il a donc la tête complètement noire, le cercle rouge autour du bec est à peine visible. La poitrine est brun très foncé; les ailes noires avec quelques plumes où le jaune est très peu marqué. Par contre, les points blancs sont très bien marqués. Le bec et les pattes sont blancs. La forme et l'allure générale sont normales. Suis-je en présence d'un chardonneret de race étrangère ? ou simplement d'une anomalie de plumage assez rare ? »

Notes et Faits divers.

Est-ce bien une aberration de plumage. Nous ne pouvons rien affirmer sans avoir vu l'oiseau, aussi avons-nous demandé à M. de Cerf de bien vouloir nous confier l'oiseau afin de pouvoir le déterminer. Nous n'avons pas encore reçu réponse à ce sujet.

M. DE C.

Fauvette Orphée (*Sylvia orphea*, Tem.). — Un sujet de cette espèce a été capturé près de Liége en octobre dernier. Comme c'est la première capture de ce sylviadé en Belgique, nous en donnerons un long article, avec gravure, dans un prochain numéro. L'individu pris à Liége est la première pièce de musée ornithologique que va former la Société ornithologique de Liége. Toutes nos félicitations.

A propos d'oiseaux disparus. — Comme corollaire à l'intéressant article du Dr A. Dubois sur certains oiseaux disparus ou en train de disparaître, voici, d'après le *Deutsche Jäger-Zeitung*, le prix auquel ont été payés des exemplaires empaillés ou des œufs appartenant à des espèces aujourd'hui éteintes.

Un œuf de Moa vient d'être vendu à Londres, à lord Rothschild, pour 4,200 marks; il y a lieu de remarquer qu'on ne connaît que deux œufs de Moa, l'un découvert en 1899 qui se trouve être incomplet et celui dont il s'agit ici et qui, hormis une légère félure, est en bon état. Cet œuf fut découvert par des chercheurs d'or dans les alluvions de la rivière Molyneux près Dunedin; les Moas ayant été détruits par les Maoris depuis quatre cents ans environs.

Le prix mentionné plus haut ne constitue pourtant pas un record : un œuf du grand Pingouin brachyptère fut vendu à Londres en 1894 pour 5,596 marks. De cette dernière espèce on connaît dans les musées et collections 80 à 82 exemplaires en peau et 71 ou 72 sujets empaillés ; leur valeur respective est estimée 8,000 à 9,000 marks.

G. v. H.

Le Serin Cini (*Serinus hortulanus*, Koch). — Nous lisons dans *Chasse et Pêche* l'articulet suivant sur ce fringillide.

Le cini est certainement un des petits oiseaux de volière les plus agréables, mais il est très peu connu et même beaucoup de tendeurs ignorent son existence.

Il habite une partie de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne et de la France, depuis la Provence jusqu'en Bourgogne, et ne se hasarde que rarement vers le nord.

Il y a une quinzaine d'années, il était pour ainsi dire totalement inconnu en Belgique. Personnellement, je me souviens de l'embarras dans lequel je me suis trouvé après avoir capturé le premier oiseau de ce genre que je voyais et dont j'ignorais la nourriture. Lui ayant présenté une dizaine d'espèces de graines, je n'ai pas tardé à savoir qu'il préférait la petite navette rouge, — sa nourriture principale, — le lin et le millet plat.

Le cini a sur la tête, la gorge et au-dessus de la queue les plumes jaunâtres : le reste du plumage est verdâtre ou grisâtre et rayé de lignes longitudinales d'un brun velouté. La captivité ne modifie qu'à la longue ses couleurs. Son chant consiste en un cri aigu, fort, continu, mais modulé, qui rappelle assez bien celui du serin et qu'il ne fait guère entendre qu'à l'époque des fiançailles. Il niche dans les genêts, sur les chênes verts, les sapins et les arbres fruitiers; pond, dans un nid assez grossièrement construit, quatre ou cinq œufs, marqués, à leur gros bout, d'un cercle de points et de taches, soit brunes, soit rougeâtres ; enfin, comme le serin exotique, il se nourrit de petites graines, de seneçon, de plantin et des fleurs et des feuilles du mouron.

Par son aspect extérieur, le cini rappelle assez bien le tarin, dont il a d'ailleurs toute l'agilité. Plus petit encore que le tarin, il a le bec court et gros de nos granivores.

C'est un oiseau que j'ai appris à aimer depuis que je le connais, autant pour son chant et son caractère enjoué que pour sa propreté et sa sobriété. De plus, sa rareté dans le

pays me l'a fait rechercher, mais, même les années où la chance me favorisait, je ne parvenais à en capturer que cinq ou six.

Cette année, une bonne surprise nous était réservée : il est extraordinairement nombreux dans le pays de Liége et on en capture jusque dans la ville elle-même. Il est donc incontestable que le cini s'acclimate chez nous ; c'est ce que je signalais, il y a quelque temps, dans un article sur le râle. Je ne connaissais que trois endroits où le cini nichait en ces dernières années : au cimetière de Huy, au parc de Verviers et au cimetière de Robermont à Liége, très vraisemblablement par suite de la présence de thuyas à ces endroits. Cette année, nous en avons dans toute la vallée de l'Ourthe, ainsi qu'au « Petit Bourgogne » (Sclessin). Je serais certes désireux de savoir si l'on en a remarqué dans d'autres régions.

Le cini est très sociable et, en captivité, s'accommode fort bien avec les autres granivores habituels. En liberté, j'en ai déjà vu mêlés à des bandes de linottes, et, j'en ai, à plusieurs reprises, remarqué avec des moineaux.

Très familier, le cini « se tourne » facilement et fait la joie des tendeurs. Il n'aime guère le vent et les courants d'air lui sont funestes.

Comme je le disais plus haut, il est abondant cette année : espérons qu'il se fixera définitivement chez nous; ce sera pour nous une bonne acquisition.

J'ajoute que des renseignements me sont parvenus un peu de toutes parts, d'après lesquels Liége n'a pas été le seul privilégié. Le pays de Namur et nos Ardennes en sont également peuplés.

Je suis en ce moment à la tenderie au fond de notre Luxembourg, aux environs de Virton, et il ne se passe pas de jour où je n'en capture La direction suivie par ces oiseaux me laisse supposer que de petites colonies se sont établies également dans les parages où j'ai tendu mes filets, et, les jours de grande passe, il en vient du nord de la France et du grand-duché de Luxembourg.

Un de nos abonnés, M. G. de W..., nous a signalé récemment qu'il en avait vu de petites colonies aux environs de Bruxelles, à Watermael et à Boitsfort.

Il est donc certain que le cini s'acclimate dans nos régions : c'est là une bonne aubaine pour les amateurs d'oiseaux de volière. Il est regrettable, seulement, que les tendeurs ne le connaissent pas mieux et n'assurent pas, dès la capture, tous les soins voulus à cet agréable petit oiseau.

Le cini est susceptible de devenir assez rapidement familier. Il s'apprivoise fort bien, sort de sa cage et y rentre facilement, surtout lorsqu'une affection l'y rappelle. M. G... nous cite le cas d'un cini capturé par lui à la tenderie, il y a quelques années, et qui, en volière, s'était accouplé avec une femelle canari. Ce couple donna sept ou huit jeunes la première année, et, depuis, mon correspondant continue l'élevage de ces métis. Cet accouplement est assez logique, puisque le cini ou serin de Provence n'est, somme toute, que le canari sauvage de nos contrées.

En traitant du cini, je n'avais pas signalé ce mariage possible, parce que je comptais prochainement reprendre la question des métis et des hybrides. Puisque la circonstance s'y prête en ce moment, je signalerai que le canari peut s'accoupler avec le chardonneret, le tarin, la linotte, le bouvreuil, le bruant, le verdier, le cini, le bouton-d'or, le pinson, le chanteur d'Afrique et le chanteur de Mozambique, et que ces unions sont plus faciles lorsqu'on utilise le canari femelle. L. C.

Merle noir (*Merula nigra*, Leach). — M. Coopman me communique gracieusement deux observations intéressantes. En 1912 il a eu l'occasion de voir, à proximité de sa maison de campagne à Fays-Polleur, un couple de merles bâtir trois nids et conduire à bien trois nichees successives : il ne considère pas ce fait comme exceptionnel.

Le même naturaliste, dans la même région, avait trouvé sur le sol, dans une touffe de ronces, un nid de merle, dont il surveilla l'évolution après l'avoir photographié. Quelque temps après, le hasard le ramenant au même endroit, il y jeta un coup d'œil pour constater le départ des jeunes et eut l'agréable surprise de trouver deux œufs dans le vieux nid. La nichée fut de quatre œufs, qui donnèrent quatre jeunes.

M. Coopman narra la chose en séance de la S. O. E. B. et un autre membre, ancien amateur d'oiseaux, affirma avoir aussi une fois dans son jardin remarqué qu'un couple de merles utilisa son nid pour deux couvées successives.

Dr M. Mairlot.

Nouveaux membres de la S. O. C. B.

MM. Eug. Béguerrie, à Tardets, Basses-Pyrénées (France).
Decoux, à Gery par Aix-sur-Vienne, Haute-Vienne (France).
le baron Ad. de Viron, château de Busseghem par Merchtem.
le baron Raoul de Vrière, à Ostende.
le Dr Lebrun, 25, avenue Verte, à Woluwe-Saint-Pierre.
Maurice Siron, 20, rue de la Clé, Bruxelles.
Van Brussel, 150, rue Ferrer, Jolimont (Haine-Saint-Paul).

AVIS

Par suite du grand nombre de demandes, la Direction voit diminuer de jour en jour le nombre de collections complètes du *Gerfaut* qu'elle avait en réserve. Elle se voit donc obligée de porter à la connaissance des membres qu'elle ne pourra plus à l'avenir leur fournir la série des numéros de la première année qu'au prix de 10 francs.

La Direction.

Table des matières

A

Alouette (L') cantarelle, 105.
Avis, 80, 141.
Avis au lecteur, 1.

B

Bibliographie, 48, 112.
Bruant (Le) à couronne lactée, 33.
Bureau de migration, 81.

C

Cacatuidés (Tableau analytique des), 107.
Casse-noix (La migration de) en Belgique durant l'automne 1911, 3.
Chant (Essai sur l'étude du) de quelques oiseaux indigènes, 24, 38
Comptes rendus et analyses, 13, 63, 78, 112.
Coucou (Remarques sur la biologie du), 49, 85.
Coucou (Dissertation sur le), 116.
Coupe Challenge « Gerfaut », 2.

E

Exposition, 126, 137.
Extinction (De l') de certains oiseaux, 120, 139.

G

Goëland (Des différents plumages du genre), 91.
Gorges-bleues (Classement des) d'Europe, 71.
Guillemot (Le) de Brunnich en Belgique, 17.

H

Hirundinidés (Nos), 66, 82, 98.
Hirundinidés (A propos des), 118.

M

Membres (Liste des nouveaux) de la S. O. C. B., 16, 32, 80, 96. 141.

Merle (Le nid du), 114, 140.
Mésange à longue queue (Remarques sur la), 18.
Migration (Une question de), 88.
Mutations (Des) dans les collections ornithologiques, 20, 72.

N

Notes et faits divers, 11, 32, 64, 79, 95, 112, 127, 137.
Acclimatation (L') des oiseaux de Paradis, 12.
Aigle criard, 64.
Aigle royal, 137.
Aigle (Le vol de l'), 12.
Bec croisés, 138.
Bruant zizi, 64.
Butor étoilé, 137
Chardonneret, 138.
Chats (Les) du parc Josaphat, 12.
Cigogne blanche, 79.
Fauvette orphée, 139.
Fête (La) des oiseaux, 32
Grande outarde, 11.
Grive de Swainson, 64.
Guêpier apivore, 64.
Hochequeue gris, 96.
Ibis Falcinelle, 79.
Martin Roselin, 64.
Mergule nain, 13.
Merle (Le Nid du), 140.
Moineau franc, 128.
Moineaux (Les) du Parc de Bruxelles, 12.
Nyctale pattue, 64.
Observation d'un fait bizarre, 80.
Oiseaux bagués, 128.
Oiseaux disparus, 139.
Outarde (Grande), 11, 135.
Perdrix voyageuse, 127.
Petit pluvier à collier, 95.
Phalarope platyrhynque, 138.
Pic noir, 64, 137.

Pluviers guignards, 112.
Printemps précoce, 13.
Pygargue à queue blanche, 127.
Roitelet, 138.
Serin cini, 139.
Stercoraire à longue queue, 127.
Stercoraire parasite, 137.
Thalassidrôme tempête, 80.

O

Oiseaux bagués (Les) au Musée d'histoire naturelle de Leyde, 58.
Ornitophiles (Aux), 65.
Outarde barbue, 11, 135.
Oxylophe geai (L'), 55.

P

Perruche (La) à croupion rouge, 60.
Perruche omnicolore (La), 46.
Perruche (La) palliceps, 135.
Perruche (La) souris, 93.
Perruches (Tableaux documentaires sur les), 74.
Pie-grièche (La) serait-elle apivore, 102.
Protection (La) des oiseaux, 132.

R

Remarque paléontologique, 48.

S

Sarcelle de Formose (A propos de la), 10.

T

Tableau analytique des cacatuidés, 107.
Tableau documentaire concernant les perruches tenues généralement en volière, 74.
Tenderie (Ceux qui critiquent la), 129.

V

Visite (Une) à la collection de S. A. S. Mgr le duc d'Arenberg, 73.

2e Année — No 1. 1er AVRIL 1912.

LE GERFAUT

REVUE

DE LA

Société Ornithologique du Centre de la Belgique

Siège social : **LOUVAIN**

Publié sous la direction de M. Marcel de Contreras

MEMBRE CORRESPONDANT DU BUREAU CENTRAL ET ROYAL D'ORNITHOLOGIE DE HONGRIE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE DE BELGIQUE

Secrétaire de la Rédaction : **M. Gustave Mottin**

Bruxelles. — Imprimerie F. VAN BUGGENHOUDT
5 et 7, rue du Marteau, 5 et 7.

Société Ornithologique du Centre de la Belgique

COMITÉ ADMINISTRATIF :

Présidents d'honneur

MM. Alph. DUBOIS, conservateur honoraire du Musée royal d'histoire naturelle, Bruxelles;
Robert PAUWELS, Everberg.

Membres d'honneur

MM. GILSON, directeur du Musée royal d'histoire naturelle, Bruxelles;
Otto HERMAN, directeur du Bureau royal et central d'ornithologie de Hongrie, Budapest;
SACRÉ, président de la Société ornithologique de l'Est de la Belgique, Verviers;
Bar^on^ SNOUCKAERT van SCHAUBURG, président du Club d'ornithologie hollandais, Neerlangbroek.

Président

M. le chevalier G. van HAVRE Anvers.

Vice-présidents

MM. Marcel de CONTRERAS, Bruxelles;
G. HEUNINCKX, Hérent.

Secrétaire correspondant

M. Aug. TANT, Louvain.

Secrétaire rapporteur

M. Eugène TANT, Louvain.

Trésorier

M. ARNOU, Louvain.

Commissaires

MM. le comte J. de HEMPTINNE, Saint-Denis-Westrem;
DESCHAMPS de WATTINE, Noville-Taviers;
Gustave MOTTIN, Auderghem;
FONTEYN, Tremeloo;
VAN DEN BEMPT, Héverlé;
Ferd. VISART de BOCARMÉ, Namur.

Les membres d'honneur, les membres à vie et les membres effectifs reçoivent gratuitement le Bulletin.

2e Année — No 2. 1er MAI 1912.

LE GERFAUT

REVUE

DE LA

Société Ornithologique du Centre de la Belgique

Siège social : **LOUVAIN**

Publié sous la direction de M. Marcel de Contreras

MEMBRE CORRESPONDANT DU BUREAU CENTRAL ET ROYAL D'ORNITHOLOGIE DE HONGRIE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE DE BELGIQUE

Secrétaire de la Rédaction : M. Gustave Mottin

Bruxelles. — Imprimerie F. VAN BUGGENHOUDT
5 et 7, rue du Marteau, 5 et 7.

Société Ornithologique du Centre de la Belgique

COMITÉ ADMINISTRATIF :

Présidents d'honneur

MM. Alph. DUBOIS, conservateur honoraire du Musée royal d'histoire naturelle, Bruxelles;
Robert PAUWELS, Everberg.

Membres d'honneur

MM. GILSON, directeur du Musée royal d'histoire naturelle, Bruxelles;
Otto HERMAN, directeur du Bureau royal et central d'ornithologie de Hongrie, Budapest;
SACRÉ, président de la Société ornithologique de l'Est de la Belgique, Verviers;
Bar^on^ SNOUCKAERT van SCHAUBURG, président du Club d'ornithologie hollandais, Neerlangbroek.

Président

M. le chevalier G. van HAVRE, Anvers.

Vice-présidents

MM. Marcel de CONTRERAS, Bruxelles;
G. HEUNINCKX, Hérent.

Secrétaire correspondant

M. Aug. TANT, Louvain.

Secrétaire rapporteur

M. Eugène TANT, Louvain.

Trésorier

M. ARNOU, Louvain.

Commissaires

MM. le comte J. de HEMPTINNE, Saint-Denis-Westrem;
DESCHAMPS de WATTINE, Noville-Taviers;
FONTEYN, Tremeloo;
Gustave MOTTIN, Auderghem;
VAN DEN BEMPT, Héverlé;
Ferd. VISART de BOCARMÉ, Namur.

Les membres d'honneur, les membres à vie et les membres effectifs reçoivent gratuitement le Bulletin.

2e Année — No 3. 1er JUIN 1912.

LE GERFAUT

REVUE

DE LA

Société Ornithologique du Centre de la Belgique

Siège social : **LOUVAIN**

Publié sous la direction de M. Marcel de Contreras

MEMBRE CORRESPONDANT DU BUREAU CENTRAL ET ROYAL D'ORNITHOLOGIE DE HONGRIE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE DE BELGIQUE

Secrétaire de la Rédaction : M. Gustave Mottin

Comité de Redaction :

MM. baron de Chestret, Marcel de Contreras, Deschamps de Wattine, Dr A. Dubois, C. Dupond, G. Heuninckx, R. Pauwels, A. Tant, E. Tant, chevalier Georges van Havre, F. Visart de Bocarmé.

Bruxelles. — Imprimerie F. VAN BUGGENHOUDT
5 et 7, rue du Marteau, 5 et 7.

Société Ornithologique du Centre de la Belgique

COMITÉ ADMINISTRATIF :

Présidents d'honneur

MM. Alph. DUBOIS, conservateur honoraire du Musée royal d'histoire naturelle, Bruxelles;
Robert PAUWELS, Everberg.

Membres d'honneur

MM. GILSON, directeur du Musée royal d'histoire naturelle, Bruxelles;
Otto HERMAN, directeur du Bureau royal et central d'ornithologie de Hongrie, Budapest;
SACRÉ, président de la Société ornithologique de l'Est de la Belgique, Verviers;
Bar^on^ SNOUCKAERT van SCHAUBURG, président du Club d'ornithologie hollandais, Neerlangbroek.

Président

M. le chevalier G. van HAVRE, Anvers.

Vice-présidents

MM. Marcel de CONTRERAS, Bruxelles;
G. HEUNINCKX, Hérent.

Secrétaire correspondant

M. Aug. TANT, Louvain.

Secrétaire rapporteur

M. Eugène TANT, Louvain.

Trésorier

M. ARNOU, Louvain.

Commissaires

MM. le comte J. de HEMPTINNE, Saint-Denis-Westrem
DESCHAMPS de WATTINE, Noville-Taviers;
FONTEYN, Tremeloo;
Gustave MOTTIN, Auderghem;
VAN DEN BEMPT, Héverlé;
Ferd. VISART de BOCARMÉ, Namur.

Les membres d'honneur, les membres à vie et les membres effectifs reçoivent gratuitement le Bulletin.

M. T. H. ROSENBERG, 56, Haverstock Hill, London, N. M. nous prie d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (n° 15) d'œufs d'oiseaux, contenant plus de 900 espèces de toutes les parties du monde. Ce catalogue est classé systématiquement et comprend les noms d'auteurs, les lieux d'origine et la division des familles.

Il sera envoyé franco sur demande selon la liste suivante :

N° 11 *Peaux d'oiseaux* (5,000 espèces).
N° 12 *Lépidoptères.*
N° 13 *Coléoptères.*
N° 14 *Mammifères.*

En cours de préparation : nouveau prix courant de

Reptiles, Amphibies et Poissons

Le plus grand Stock du monde de spécimens de toutes les branches de Zoologie.

OISEAUX EXOTIQUES ET DU PAYS

Perruches, Perroquets parlants

FURETS JEUNES ET DRESSÉS

Vente - Achat - Echange

Maison de confiance

ROELANTS

5, rue des Navets

BRUXELLES

EMPAILLAGE

Oiseaux - Mammifères

Reptiles - Poissons

Préparation de peaux

EDGARD DELFERIER

Fournisseur du Gouvernement

Rue du Midi, 173-175

BRUXELLES

Ae Mon

L. Michels

NATURALISTE PRÉPARATEUR

Actuellement

39-41, Galerie du Commerce

BRUXELLES

CI-DEVANT

Rue d'Arenberg, 26

RENOMMÉE UNIVERSELLE

M. T. H. ROSENBERG, 56, Haverstock Hill, London, N. M. nous prie d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (n° 15) d'œufs d'oiseaux, contenant plus de 900 espèces de toutes les parties du monde. Ce catalogue est classé systématiquement et comprend les noms d'auteurs, les lieux d'origine et la division des familles.

Il sera envoyé franco sur demande selon la liste suivante :

N° 11 *Peaux d'oiseaux* (5,000 espèces).
N° 12 *Lépidoptères.*
N° 13 *Coléoptères.*
N° 14 *Mammifères.*

En cours de préparation : nouveau prix courant de

Reptiles, Amphibies et Poissons

Le plus grand Stock du monde de spécimens de toutes les branches de Zoologie.

OISEAUX EXOTIQUES ET DU PAYS

Perruches, Perroquets parlants

FURETS JEUNES ET DRESSES

Vente - Achat - Echange

Maison de confiance

ROELANTS

5, rue des Navets

BRUXELLES

EMPAILLAGE

Oiseaux - Mammifères

Reptiles - Poissons

Préparation de peaux

EDGARD DELFERIER

Fournisseur du Gouvernement

Rue du Midi, 173-175

BRUXELLES

M. T. H. ROSENBERG, 56, Haverstock Hill, London, N. M. nous prie d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (n° 15) d'œufs d'oiseaux, contenant plus de 900 espèces de toutes les parties du monde. Ce catalogue est classé systématiquement et comprend les noms d'auteurs, les lieux d'origine et la division des familles.

Il sera envoyé franco sur demande selon la liste suivante :

N° 11 *Peaux d'oiseaux* (5,000 espèces).
N° 12 *Lépidoptères.*
N° 13 *Coléoptères.*
N° 14 *Mammifères.*

En cours de préparation : nouveau prix courant de

Reptiles, Amphibies et Poissons

Le plus grand Stock du monde de spécimens de toutes les branches de Zoologie.

OISEAUX EXOTIQUES ET DU PAYS

Perruches, Perroquets parlants

FURETS JEUNES ET DRESSÉS

Vente - Achat - Echange

Maison de confiance

ROELANTS

5, rue des Navets

BRUXELLES

EMPAILLAGE

Oiseaux - Mammifères

Reptiles - Poissons

Préparation de peaux

EDGARD DELFERIER

Fournisseur du Gouvernement

Rue du Midi, 173-175

2e Année — No 4. 1er JUILLET 1912.

LE GERFAUT

REVUE

DE LA

Société Ornithologique du Centre de la Belgique

Siège social : **LOUVAIN**

Publié sous la direction de M. Marcel de Contreras

MEMBRE CORRESPONDANT DU BUREAU CENTRAL ET ROYAL D'ORNITHOLOGIE DE HONGRIE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE DE BELGIQUE

Secrétaire de la Rédaction : M. Gustave Mottin

Comité de Rédaction :

MM. baron de Chestret, Marcel de Contreras, Deschamps de Wattine, Dr A. Dubois, C. Dupond, G. Heuninckx, R. Pauwels, A. Tant, E. Tant, chevalier Georges van Havre, F. Visart de Bocarmé.

Bruxelles. — Imprimerie F. VAN BUGGENHOUDT
5 et 7, rue du Marteau, 5 et 7.

Société Ornithologique du Centre de la Belgique

COMITÉ ADMINISTRATIF :

Présidents d'honneur

MM Alph. DUBOIS, conservateur honoraire du Musée royal d'histoire naturelle, Bruxelles;
Robert PAUWELS, Everberg.

Membres d'honneur

MM. GILSON, directeur du Musée royal d'histoire naturelle, Bruxelles;
Otto HERMAN, directeur du Bureau royal et central d'ornithologie de Hongrie, Budapest;
SACRÉ, président de la Société ornithologique de l'Est de la Belgique, Verviers;
Bar^on^ SNOUCKAERT van SCHAUBURG, président du Club d'ornithologie hollandais, Neerlangbroek.

Président

M. le chevalier G. van HAVRE, Anvers.

Vice-présidents

MM. Marcel de CONTRERAS, Bruxelles;
G. HEUNINCKX, Hérent.

Secrétaire correspondant

M. Aug. TANT, Louvain.

Secrétaire rapporteur

M. Eugène TANT, Louvain.

Trésorier

M. ARNOU, Louvain.

Commissaires

MM. le comte J. de HEMPTINNE, Saint-Denis-Westrem
DESCHAMPS de WATTINE, Noville-Taviers;
FONTEYN, Tremeloo;
Gustave MOTTIN, Auderghem;
VAN DEN BEMPT, Héverlé;
Ferd. VISART de BOCARMÉ, Namur.

Les membres d'honneur, les membres à vie et les membres effectifs reçoivent gratuitement le Bulletin.

2e Année — No 5. 1er AOUT 1912.

LE GERFAUT

Revue Belge d'Ornithologie

ORGANE

DES

Sociétés Ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique

Sièges sociaux : LOUVAIN ET VERVIERS

Publiée par la Société Ornithologique du Centre sous la direction de M. Marcel de Contreras

MEMBRE CORRESPONDANT DU BUREAU CENTRAL ET ROYAL D'ORNITHOLOGIE DE HONGRIE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE DE BELGIQUE

Secrétaires de Rédaction : M. Oscar Arnold (Verviers), M. Gustave Mottin (Auderghem).

Bruxelles. — Imprimerie F. VAN BUGGENHOUDT
5 et 7, rue du Marteau, 5 et 7.

COMITE DE RÉDACTION :

MM. Ad. ANTEN, commissaire de la S. O. E. B.
Oscar ARNOLD, commissaire de la S. O. E. B.
le baron de CHESTRET de HANEFFE, membre de la S. O. C. B.
L. COOPMAN, secrétaire-correspondant de la S. O. E. B.
Marcel de CONTRERAS, vice-président de la S. O. C. B.
DESCHAMPS de WATTINE, commissaire la S. O. C. B.
Dr A. DUBOIS, président d'honneur de la S. O. C. B.
C. DUPOND, membre de la S. O. C. B
G. HEUNINCKX, vice-président de la S. O. C. B.
Dr M. MAIRLOT, membre de la S. O. E. B.
G. MOTTIN, commissaire de la S. O. C. B.
R. PAUWELS, membre de la S. O. C. B.
Armand RUHL, commissaire de la S. O. E. B.
Alfred SACRÉ, président de la S. O. E. B.
A. TANT, secrétaire-correspondant de la S. O. C. B.
E. TANT, secrétaire-rapporteur de la S. O. C. B.
le chevalier G. van HAVRE, président de la S. O. C. B.
F. VISART de BOCARMÉ, commissaire de la S. O. C. B.

Les articles et comptes rendus doivent être adressés, pour le 20 de chaque mois au plus tard, à la direction à Bruxelles, 231, Rue du Trône.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

2e Année — No 6. 1er SEPTEMBRE 1912.

Le Gerfaut

Revue Belge d'Ornithologie

ORGANE

DES

Sociétés Ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique

Sièges sociaux : LOUVAIN ET VERVIERS

Publiée par la Société Ornithologique du Centre sous la direction de M. Marcel de Contreras

MEMBRE CORRESPONDANT DU BUREAU CENTRAL ET ROYAL D'ORNITHOLOGIE DE HONGRIE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE DE BELGIQUE

Secrétaires de Rédaction : M. Oscar Arnold (Verviers), M. Gustave Mottin (Auderghem).

Bruxelles. — Imprimerie F. VAN BUGGENHOUDT
5 et 7, rue du Marteau, 5 et 7.

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. Ad. ANTEN, commissaire de la S. O. E. B.
Oscar ARNOLD, commissaire de la S. O. E. B.
le baron de CHESTRET de HANEFFE, membre de la S. O. C. B.
L. COOPMAN, secrétaire-correspondant de la S. O. E. B.
Marcel de CONTRERAS, vice-président de la S. O. C. B
DESCHAMPS de WATTINE, commissaire la S. O. C. B.
Dr A. DUBOIS, président d'honneur de la S. O. C. B.
C. DUPOND, membre de la S. O. C. B
G. HEUNINCKX, vice-président de la S. O. C. B.
Dr M. MAIRLOT, membre de la S. O. E. B.
G. MOTTIN, commissaire de la S. O. C. B.
R. PAUWELS, membre de la S. O. C. B.
Armand RUHL, commissaire de la S. O. E. B.
Alfred SACRÉ, président de la S. O. E. B.
A. TANT, secrétaire-correspondant de la S. O. C. B.
E. TANT, secrétaire-rapporteur de la S. O. C. B.
le chevalier G. van HAVRE. président de la S. O. C. B.
F. VISART de BOCARMÉ, commissaire de la S. O. C. B.

Les articles et comptes rendus doivent être adressés, pour le 20 de chaque mois au plus tard, à la direction à Bruxelles, 231, Rue du Trône.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

M. T. H. ROSENBERG, 56, Haverstock Hill, London, N. M. nous prie d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (n° 15) d'œufs d'oiseaux, contenant plus de 900 espèces de toutes les parties du monde. Ce catalogue est classé systématiquement et comprend les noms d'auteurs, les lieux d'origine et la division des familles.

Il sera envoyé franco sur demande selon la liste suivante :

N° 11 *Peaux d'oiseaux* (5,000 espèces).
N° 12 *Lépidoptères.*
N° 13 *Coléoptères.*
N° 14 *Mammifères.*

En cours de préparation : nouveau prix courant de

Reptiles, Amphibies et Poissons

Le plus grand Stock du monde de spécimens de toutes les branches de Zoologie.

OISEAUX EXOTIQUES ET DU PAYS

Perruches, Perroquets parlants

FURETS JEUNES ET DRESSÉS

Vente - Achat - Echange

Maison de confiance

ROELANTS

5, rue des Navets

BRUXELLES

EMPAILLAGE

Oiseaux - Mammifères

Reptiles - Poissons

Préparation de peaux

EDGARD DELFERIER

Fournisseur du Gouvernement

Rue du Midi, 173-175

BRUXELLES

Ae Mon
L. Michels
NATURALISTE PRÉPARATEUR
Actuellement
39-41, Galerie du Commerce
BRUXELLES
CI-DEVANT
Rue d'Arenberg, 26
RENOMMÉE UNIVERSELLE

M. T. H. ROSENBERG, 56, Haverstock Hill, London, N. M. nous prie d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (n° 15) d'œufs d'oiseaux contenant plus de 900 espèces de toutes les parties du monde. Ce catalogue est classé systématiquement et comprend les noms d'auteurs, les lieux d'origine et la division des familles.

Il sera envoyé franco sur demande selon la liste suivante :

N° 11 *Peaux d'oiseaux* (5,000 espèces).
N° 12 *Lépidoptères.*
N° 13 *Coléoptères.*
N° 14 *Mammifères.*

En cours de préparation : nouveau prix courant de

Reptiles, Amphibies et Poissons

Le plus grand Stock du monde de spécimens de toutes les branches de Zoologie.

OISEAUX EXOTIQUES ET DU PAYS

Perruches, Perroquets parlants

FURETS JEUNES ET DRESSÉS

—

Vente - Achat - Echange

—

Maison de confiance

—

ROELANTS

5, rue des Navets

BRUXELLES

EMPAILLAGE

Oiseaux - Mammifères

Reptiles - Poissons

—

Préparation de peaux

—

EDGARD DELFERIER

Fournisseur du Gouvernement

Rue du Midi, 173-175

BRUXELLES

Ae Mon

L. Michels

NATURALISTE PRÉPARATEUR

Actuellement

39-41, Galerie du Commerce

BRUXELLES

CI-DEVANT

Rue d'Arenberg, 26

RENOMMÉE UNIVERSELLE

M. T. H. ROSENBERG, 56, Haverstock Hill, London, N. M. nous prie d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (n° 15) d'œufs d'oiseaux, contenant plus de 900 espèces de toutes les parties du monde. Ce catalogue est classé systématiquement et comprend les noms d'auteurs, les lieux d'origine et la division des familles.

Il sera envoyé franco sur demande selon la liste suivante :

N° 11 *Peaux d'oiseaux* (5,000 espèces).
N° 12 *Lépidoptères.*
N° 13 *Coléoptères.*
N° 14 *Mammifères.*

En cours de préparation : nouveau prix courant de

Reptiles, Amphibies et Poissons

Le plus grand Stock du monde de spécimens de toutes les branches de Zoologie.

OISEAUX EXOTIQUES ET DU PAYS

Perruches, Perroquets parlants

FURETS JEUNES ET DRESSES

Vente - Achat - Echange

Maison de confiance

ROELANTS

5, rue des Navets

BRUXELLES

EMPAILLAGE

Oiseaux - Mammifères

Reptiles - Poissons

Préparation de peaux

EDGARD DELFERIER

Fournisseur du Gouvernement

Rue du Midi, 173-175

BRUXELLES

Ae Mon
L. Michels
NATURALISTE PRÉPARATEUR
Actuellement
39-41, Galerie du Commerce
BRUXELLES
CI-DEVANT
Rue d'Arenberg, 26
RENOMMÉE UNIVERSELLE

2e Année — No 7. 1er OCTOBRE 1912.

LE GERFAUT

Revue Belge d'Ornithologie

ORGANE

DES

Sociétés Ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique

Sièges sociaux : LOUVAIN ET VERVIERS

Publiée par la Société Ornithologique du Centre sous la direction de M. MARCEL DE CONTRERAS

MEMBRE CORRESPONDANT DU BUREAU CENTRAL ET ROYAL D'ORNITHOLOGIE DE HONGRIE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE DE BELGIQUE

Secrétaires de Rédaction : M. OSCAR ARNOLD (Verviers), M. GUSTAVE MOTTIN (Auderghem).

BRUXELLES. — IMPRIMERIE F. VAN BUGGENHOUDT
5 et 7, rue du Marteau, 5 et 7.

COMITE DE RÉDACTION :

MM. Ad. ANTEN, commissaire de la S. O. E. B.
Oscar ARNOLD, commissaire de la S. O. E. B.
le baron de CHESTRET de HANEFFE, membre de la S. O. C. B.
L. COOPMAN, secrétaire-correspondant de la S. O. E. B.
Marcel de CONTRERAS, vice-président de la S. O. C. B
DESCHAMPS de WATTINE, commissaire la S. O. C. B.
Dr A. DUBOIS, président d'honneur de la S. O. C. B.
C. DUPOND, membre de la S. O. C. B
G. HEUNINCKX, vice-président de la S. O. C B.
Dr M. MAIRLOT, membre de la S. O. E. B.
G. MOTTIN, commissaire de la S. O. C. B.
R. PAUWELS, membre de la S. O. C. B.
Armand RUHL, commissaire de la S. O. E. B.
Alfred SACRÉ, président de la S. O. E. B.
A. TANT, secrétaire-correspondant de la S. O. C. B.
E. TANT, secrétaire-rapporteur de la S. O. C. B.
le chevalier G. van HAVRE, président de la S. O. C. B.
F. VISART de BOCARMÉ, commissaire de la S. O. C. B.

Les articles et comptes rendus doivent être adressés, pour le 20 de chaque mois au plus tard, à la direction à Bruxelles, 231, Rue du Trône.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

2e Année — No 8. 1er NOVEMBRE 1912.

LE GERFAUT

Revue belge d'Ornithologie

ORGANE

DES

Sociétés Ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique

Sièges sociaux : LOUVAIN ET VERVIERS

Publiée par la Société Ornithologique du Centre sous la direction de M. Marcel de Contreras

MEMBRE CORRESPONDANT DU BUREAU CENTRAL ET ROYAL D'ORNITHOLOGIE DE HONGRIE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE DE BELGIQUE

Secrétaires de Rédaction : M. Oscar Arnold (Verviers), M. Gustave Mottin (Bruxelles).

Bruxelles. — Imprimerie F. VAN BUGGENHOUDT
5 et 7, rue du Marteau, 5 et 7.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. Ad. ANTEN, commissaire de la S. O. E. B.
Oscar ARNOLD, commissaire de la S. O. E. B.
le baron de CHESTRET de HANEFFE, membre de la S. O. C. B.
L. COOPMAN, secrétaire correspondant de la S. O. E. B.
Marcel de CONTRERAS, vice-président de la S. O. C. B.
DESCHAMPS de WATTINE, commissaire de la S. O. C. B.
Dr A. DUBOIS, président d'honneur de la S. O. C. B.
C. DUPOND, membre de la S. O. C. B
G. HEUNINCKX, vice-président de la S. O. C B.
Dr M. MAIRLOT, membre de la S. O. E. B.
G. MOTTIN, commissaire de la S. O. C. B.
R. PAUWELS, membre de la S. O. C. B.
Armand RUHL, commissaire de la S. O. E. B.
Alfred SACRÉ, président de la S. O. E. B.
A. TANT, secrétaire-correspondant de la S. O. C. B.
E. TANT, secrétaire-rapporteur de la S. O. C. B.
le chevalier G. van HAVRE, président de la S. O. C. B.
F. VISART de BOCARMÉ, commissaire de la S. O. C. B.

Les articles et comptes rendus doivent être adressés, pour le 20 de chaque mois au plus tard, à la direction à Bruxelles, 231, rue du Trône.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

2e Année — No 9. 1er DÉCEMBRE 1912.

LE GERFAUT

Revue belge d'Ornithologie

ORGANE

DES

Sociétés Ornithologiques du Centre et de l'Est de la Belgique

Sièges sociaux : LOUVAIN ET VERVIERS

Publiée par la Société Ornithologique du Centre sous la direction de M. MARCEL DE CONTRERAS

MEMBRE CORRESPONDANT DU BUREAU CENTRAL ET ROYAL D'ORNITHOLOGIE DE HONGRIE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE DE BELGIQUE

Secrétaires de Rédaction : M. OSCAR ARNOLD (Verviers), M. GUSTAVE MOTTIN (Bruxelles).

BRUXELLES. — IMPRIMERIE F. VAN BUGGENHOUDT
5 et 7, rue du Marteau, 5 et 7.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. Ad. ANTEN, commissaire de la S. O. E. B.
Oscar ARNOLD, commissaire de la S. O. E. B.
le baron de CHESTRET de HANEFFE, membre de la S. O. C. B.
L. COOPMAN, secrétaire correspondant de la S. O. E. B.
Marcel de CONTRERAS, vice-président de la S. O. C. B.
DESCHAMPS de WATTINE, commissaire de la S. O. C. B.
Dr A. DUBOIS, président d'honneur de la S. O. C. B.
C. DUPOND, membre de la S. O. C. B
G. HEUNINCKX, vice-président de la S. O. C B.
Dr M. MAIRLOT, membre de la S. O. E. B.
G. MOTTIN, commissaire de la S. O. C. B.
R. PAUWELS, membre de la S. O. C. B.
Armand RUHL, commissaire de la S. O. E. B.
Alfred SACRÉ, président de la S. O. E. B.
A. TANT, secrétaire-correspondant de la S. O. C. B.
E. TANT, secrétaire-rapporteur de la S. O. C. B.
le chevalier G. van HAVRE, président de la S. O. C. B.
F. VISART de BOCARMÉ, commissaire de la S. O. C. B.

Les articles et comptes rendus doivent être adressés, pour le 20 de chaque mois au plus tard, à la direction à Bruxelles, 231, rue du Trône.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

M. T. H. ROSENBERG, 56, Haverstock Hill, London, N. M. nous prie d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (n° 15) d'œufs d'oiseaux contenant plus de 900 espèces de toutes les parties du monde. Ce catalogue est classé systématiquement et comprend les noms d'auteurs, les lieux d'origine et la division des familles.

Il sera envoyé franco sur demande selon la liste suivante :

N° 11 *Peaux d'oiseaux* (5,000 espèces).
N° 12 *Lépidoptères.*
N° 13 *Coléoptères.*
N° 14 *Mammifères.*

En cours de préparation : nouveau prix courant de

Reptiles, Amphibies et Poissons

Le plus grand Stock du monde de spécimens de toutes les branches de Zoologie.

CASE A LOUER

EMPAILLAGE

Oiseaux - Mammifères

Reptiles - Poissons

Préparation de peaux

EDGARD DELFERIER

Fournisseur du Gouvernement

Rue du Midi, 173-175

BRUXELLES

Ae Mon
L. Michels
NATURALISTE PRÉPARATEUR
Actuellement
39-41, Galerie du Commerce
BRUXELLES
CI-DEVANT
Rue d'Arenberg, 26
RENOMMÉE UNIVERSELLE
THÉO

M. T. H. ROSENBERG, 56, Haverstock Hill, London, N. M. nous prie d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (n° 15) d'œufs d'oiseaux contenant plus de 900 espèces de toutes les parties du monde. Ce catalogue est classé systématiquement et comprend les noms d'auteurs, les lieux d'origine et la division des familles.

Il sera envoyé franco sur demande selon la liste suivante :

N° 11 *Peaux d'oiseaux* (5,000 espèces).
N° 12 *Lépidoptères.*
N° 13 *Coléoptères.*
N° 14 *Mammifères.*

En cours de préparation : nouveau prix courant de

Reptiles, Amphibies et Poissons

Le plus grand Stock du monde de spécimens
de toutes les branches de Zoologie.

CASE A LOUER

EMPAILLAGE
Oiseaux - Mammifères
Reptiles - Poissons

Préparation de peaux

EDGARD DELFERIER

Fournisseur du Gouvernement
Rue du Midi, 173-175
BRUXELLES

Ae Mon

L. Michels

NATURALISTE PRÉPARATEUR

Actuellement

39-41, Galerie du Commerce

BRUXELLES

CI-DEVANT

Rue d'Arenberg, 26

RENOMMÉE UNIVERSELLE

M. T. H. ROSENBERG, 56, Haverstock Hill, London, N. M. nous prie d'annoncer la publication d'un nouveau prix courant (n° 15) d'œufs d'oiseaux, contenant plus de 900 espèces de toutes les parties du monde. Ce catalogue est classé systématiquement et comprend les noms d'auteurs, les lieux d'origine et la division des familles.

Il sera envoyé franco sur demande selon la liste suivante :

N° 11 *Peaux d'oiseaux* (5,000 espèces).
N° 12 *Lépidoptères.*
N° 13 *Coléoptères.*
N° 14 *Mammifères.*

En cours de préparation : nouveau prix courant de

Reptiles, Amphibies et Poissons

Le plus grand Stock du monde de spécimens de toutes les branches de Zoologie.

OISEAUX EXOTIQUES ET DU PAYS

Perruches, Perroquets parlants

FURETS JEUNES ET DRESSÉS

—

Vente - Achat - Echange

—

Maison de confiance

—

ROELANTS

5, rue des Navets

BRUXELLES

EMPAILLAGE

Oiseaux - Mammifères

Reptiles - Poissons

—

Préparation de peaux

—

EDGARD DELFERIER

Fournisseur du Gouvernement

Rue du Midi, 173-175

BRUXELLES

Ae Mon

L. Michels

NATURALISTE PRÉPARATEUR

Actuellement

39-41, Galerie du Commerce

BRUXELLES

CI-DEVANT

Rue d'Arenberg, 26

RENOMMÉE UNIVERSELLE

21-84931

APR 12 1933

AMNH LIBRARY
100109291